

Fimalac

DOCUMENT DE REFERENCE

Exercice clos le 30 septembre 2009

Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 9 mars 2010, conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Conformément aux dispositions de l'article 28 du règlement européen n° 809/2004 du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incorporées par référence dans le présent document :

- 1°) Les principales activités du Groupe, les faits marquants de l'exercice clos le 30 septembre 2007, les commentaires sur les comptes, les comptes consolidés et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 30 septembre 2007, les comptes sociaux et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux, figurant dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 15 janvier 2008 sous le n° D.08-0015, respectivement pages 17-18, 19 à 21, 26- 27, 48 à 51, 54, 112, 113-114, 115 à 129, 130-131 ;
- 2°) Les principales activités du Groupe, les faits marquants de l'exercice clos le 30 septembre 2008, les commentaires sur les comptes, les comptes consolidés et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 30 septembre 2008, les comptes sociaux et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux, figurant dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 19 janvier 2009 sous le n° D.09-0025, respectivement pages 14, 15 à 17 et 21-22, 44 à 47, 51 à 111, 112-113, 114 à 128 et 129-130.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 1. – PRESENTATION DU GROUPE FIMALAC.....	6
1-1. – Message du Président.....	6
1-2. – Chiffres clés	8
1-3. – Organigramme.....	10
1-3-1. – Organigramme simplifié du Groupe au 31 decembre 2009	10
1-3-2. – Liste des filiales importantes.....	11
1-4. – Fimalac, société-mère	11
1-5. – FITCH GROUP.....	11
1-5-1. – Historique.....	11
1-5-2. – Activités	13
1-5-3. – FITCH RATINGS	14
1-5-3-1. – Faits marquants.....	14
1-5-3-2. – Résultats financiers.....	16
1-5-3-3. – Marchés et concurrence.....	17
1-5-3-4. – Perspectives	17
1-5-4. – ALGORITHMICS	18
1-5-4-1. – Faits marquants.....	18
1-5-4-2. – Activité et résultats	19
1-5-4-3. – Marchés et concurrence.....	19
1-5-4-4. – Résultats financiers.....	19
1-5-4-5. – Perspectives	20
1-6. – Renseignements complémentaires	21
1-6-1. – Facteurs de dépendance.....	21
1-6-2. – Informations sociales	21
1-6-3. – Conséquences de l’activité sur l’environnement.....	22
1-6-4. – Politique d’investissement	22
1-6-5. – Propriétés immobilières, usines et équipements	24
1-6-6. – Contrats importants	24
CHAPITRE 2. – FONDATION D’ENTREPRISE CULTURE & DIVERSITE	25
CHAPITRE 3. – FACTEURS DE RISQUES	26
3-1. – Risque de liquidité.....	26
3-2. – Risques de marché.....	27
3-2-1. – Risque de taux	27
3-2-2. – Risque de change	27
3-2-3. – Risque sur actions	28

3-3. – Risque client.....	29
3-4. – Risque lié aux engagements hors bilan	29
3-5. – Risques juridiques	30
3-5-1. – Risques juridiques de Fitch Ratings	30
3-5-2. – Risques juridiques d’Algorithmics.....	35
3-5-3. – Autres risques juridiques.....	36
3-6. – Risques industriels et liés à l’environnement.....	37
3-7. – Autres risques particuliers.....	37
3-8. – Nantissements d’actifs de Fimalac.....	37
3-9. – Assurances.....	37
CHAPITRE 4. – COMMENTAIRES SUR LES COMPTES.....	38
4-1. – Commentaires sur les comptes consolidés	38
4-2. – Structure financière du Groupe	40
4-3. – Commentaires sur les comptes annuels.....	42
CHAPITRE 5. – INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	43
5-1. – Evénements récents.....	43
5-1-1. – Cession de 20 % de Fitch Group.....	43
5-1-2. – Chiffre d’affaires du premier trimestre 2009/2010 (communiqué du 26/01/2010).....	43
5-1-3. – Assemblée générale mixte du 9 février 2010	44
5-1-4. – Réorganisation de Fitch Group (communiqué du 21/01/2010).....	44
5-2. – Perspectives pour l’exercice en cours	44
5-3. – Calendrier prévisionnel	45
CHAPITRE 6. – COMPTES CONSOLIDES ET SOCIAUX DE L’EXERCICE CLOS LE	
30 SEPTEMBRE 2009	46
6-1. – Comptes consolidés.....	46
6-2. – Honoraires des commissaires aux comptes.....	103
6-3. – Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	104
6-4. – Comptes sociaux	106
6-5. – Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.....	120
6-6. – Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	122
CHAPITRE 7. – GOUVERNEMENT D’ENTREPRISE	124
7-1. – Modalités d’exercice de la direction générale.....	124
7-2. – Rapport du Président (article L. 225-37 du Code de commerce) et rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président.....	124
7-2-1. – Rapport du Président.....	124

7-2-2. – Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président.....	138
7-3. – Renseignements concernant les mandataires sociaux et les censeurs	140
7-4. – Intérêts des dirigeants.....	153
7-4-1. – Rémunérations et avantages versés à chaque mandataire social.....	153
7-4-2. – Participation des sociétés aux frais communs du Groupe	158
7-4-3. – Gestion de trésorerie	158
7-4-4. – Autres conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice	159
7-4-5. – Convention autorisée au cours de l'exercice.....	159
7-4-6. – Prêts et garanties accordés en faveur des membres du conseil d'administration.....	159
7-5. – Etat récapitulatif des opérations mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier	160
7-6. – Schémas d'intéressement du personnel.....	161
7-6-1. – Contrats d'intéressement et de participation	161
7-6-2. – Attribution et exercice des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés non mandataires sociaux	161

CHAPITRE 8. – RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT

FIMALAC ET SON CAPITAL 162

8-1. – Renseignements de caractère juridique concernant Fimalac.....	162
8-2. – Renseignements de caractère général concernant le capital.....	164
8-2-1. – Capital social au 30 septembre 2009.....	164
8-2-2. – Rachat d'actions	164
8-2-2-1. – Opérations réalisées au cours de l'exercice.....	164
8-2-2-2. – Nouveau programme de rachat.....	165
8-2-3. – Historique des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions et situation au 30 septembre 2009	167
8-2-4. – Autres titres donnant accès au capital	170
8-2-5. – Capital autorisé et non émis	170
8-2-6. – Evolution du capital au cours des cinq derniers exercices	170
8-3. – Source et montant des flux de trésorerie	170
8-4. – Répartition du capital et des droits de vote	170
8-5. – Marché des instruments financiers de Fimalac	174
8-5-1. – Cotation.....	174
8-5-2. – Evolution des cours de l'action depuis 18 mois.....	174
8-6. – Dividendes.....	174
8-6-1. – Dividendes versés au cours des cinq derniers exercices	174
8-6-2. – Prescription des dividendes.....	174
8-7. – Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices	175

CHAPITRE 9. – RESPONSABLES - CONTROLEURS LEGAUX - INFORMATIONS

DIVERSES176

9-1. – Responsable du document de reference 176

9-2. – Attestation du responsable du document de reference 176

9-3. – Contrôleurs légaux 177

9-4. – Politique d’information 178

9-5. – Informations publiées ou rendues publiques depuis le 1^{er} octobre 2008..... 178

9-6. – Documents accessibles au public 179

CHAPITRE 10. – TABLE DE CONCORDANCE180

CHAPITRE 1. – PRESENTATION DU GROUPE FIMALAC

1-1. – MESSAGE DU PRESIDENT

Madame, Monsieur, Cher Actionnaire,

L'environnement économique et financier est resté difficile, notamment au 1^{er} semestre de notre exercice 2008/2009. Mais, signe très encourageant, les activités de Fitch Ratings se sont améliorées trimestre après trimestre par rapport à l'exercice précédent et une croissance de + 2,5 % a été enregistrée (à données comparables) au 4^{ème} trimestre 2008/2009. Dans ce contexte économique, les activités d'Algorithmics se sont aussi bien tenues. Globalement, notre exercice 2008/2009 clos au 30 septembre 2009 n'a marqué qu'une baisse limitée de notre chiffre d'affaires de – 4,7 % à données publiées et de – 6 % à données comparables. Dans la mesure où nous avons su anticiper les effets de la crise dès ses débuts en ajustant de façon réactive nos coûts, notre Groupe a encore cette année réalisé des résultats opérationnels solides.

Fitch Ratings

Comme prévu, les volumes d'émission sont restés faibles dans les produits structurés mais les autres compartiments de la notation ont globalement progressé, ainsi que les abonnements et les produits liés à nos recherches. Après un retour à la croissance entre juillet et septembre 2009, Fitch Ratings clôture son exercice 2008/2009 avec une baisse de son chiffre d'affaires limitée à – 7,5 % (à données comparables).

Le rééquilibrage géographique des activités de Fitch Ratings se poursuit par ailleurs favorablement. Nous avons été les tout premiers, parmi les grandes agences de notation, à pressentir il y a dix ans le potentiel du marché asiatique ; nous couvrons tous les grands pays de cette zone géographique et nos développements les plus récents en Corée, en Chine et en Inde, sont très prometteurs grâce en particulier au développement des dettes domestiques dans ces pays. Notre présence en Amérique centrale et en Amérique du Sud est également aujourd'hui très forte.

Nous avons par ailleurs poursuivi l'ajustement de nos coûts, de sorte que le résultat opérationnel courant de Fitch Ratings, de 164,2 M€ en 2008/2009 et donc toujours de très bon niveau, n'a baissé que de – 7,8 % à données publiées et de – 10,7 % à données comparables.

Algorithmics

En dépit de la crise, le chiffre d'affaires d'Algorithmics (105,5 M€) est resté pratiquement stable à données comparables.

Comme lors de l'exercice précédent, Algorithmics a dégagé un résultat d'exploitation positif (3,8 M€) avant amortissements et provisions. Son résultat opérationnel courant, qui intègre l'amortissement des immobilisations incorporelles mis en place lors de son acquisition, est passé de – 14,4 M€ en 2007/2008 à – 12,9 M€ en 2008/2009.

Fimalac

Le résultat net consolidé – part du Groupe de l'exercice 2008/2009 s'est traduit par un bénéfice de 22 M€, en hausse par rapport à celui enregistré l'exercice précédent (20,4 M€).

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 9 février 2010 de maintenir le dividende à 1,50 € par action comme lors de l'exercice précédent. Le détachement de ce dividende est prévu le 11 février 2010 et sa mise en paiement à compter du 16 février 2010.

Permettez-moi enfin de préciser que notre cession de 20 % de Fitch Group à Hearst Communication, que nous avons annoncée en juillet, a été finalement réalisée le 2 novembre 2009. Ses impacts positifs ne seront donc enregistrés que sur le prochain exercice 2009/2010.

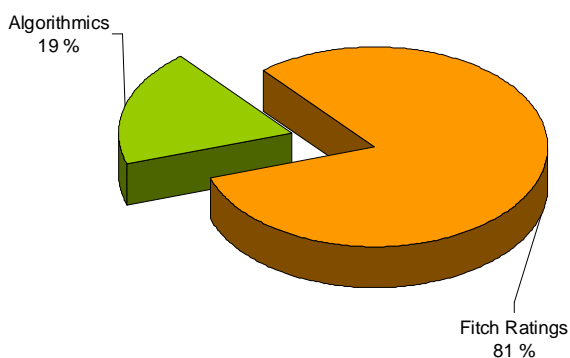
Fimalac a perçu pour cette cession un montant net de 300 M€, ce qui accroît d'autant la trésorerie nette de notre société-mère et renforce encore sa marge de manœuvre financière pour le futur.

Cette cession dégage une plus-value nette de 249 M€ dans les comptes sociaux de l'exercice 2009/2010 et accroît les capitaux propres consolidés (part du Groupe) de 210 M€.

Marc Ladreit de Lacharrière

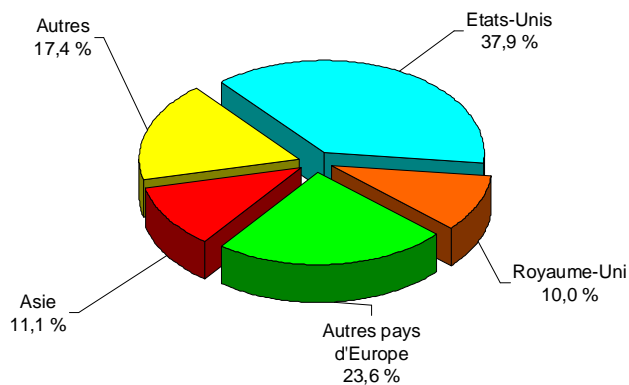
1-2. – CHIFFRES CLES

**Répartition du chiffre d'affaires (559,1 M€)
de l'exercice clos le 30 septembre 2009
par sociétés (contre 586,9M€ au 30 septembre 2008 et
744,8M€ au 30 septembre 2007)**

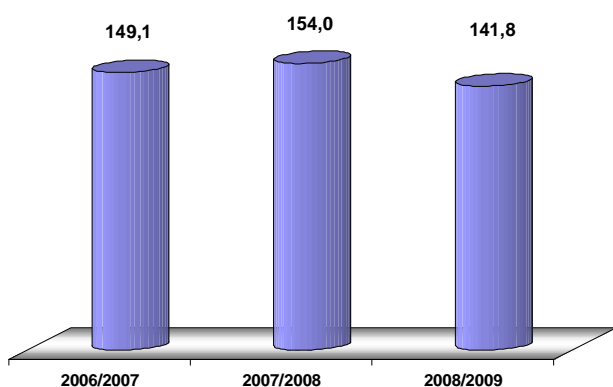


Au 30/09/2008 et au 30/09/2007, la contribution de Fitch Ratings a représenté 86%, et celle d'Algorithmics 14%.

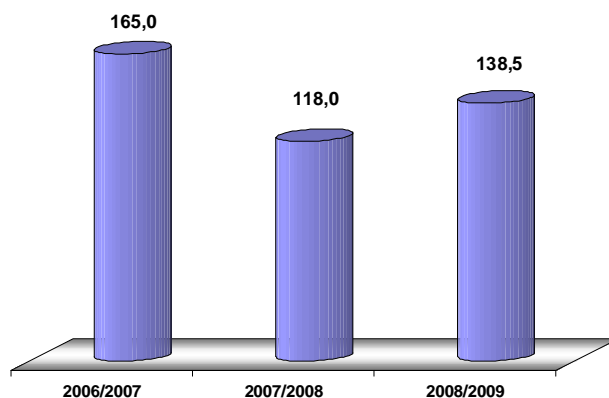
**Répartition du chiffre d'affaires (559,1 M€)
de l'exercice clos le 30 septembre 2009
par zones géographiques**



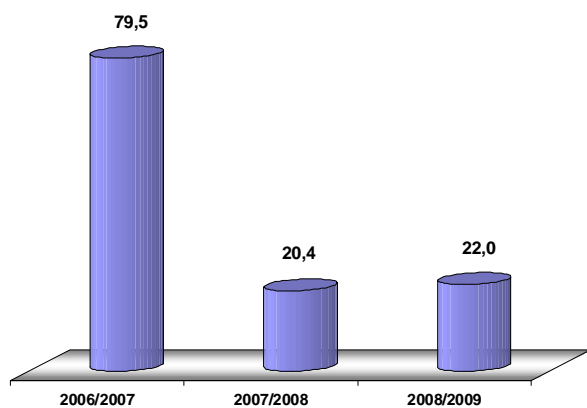
Résultat opérationnel courant (en M€)



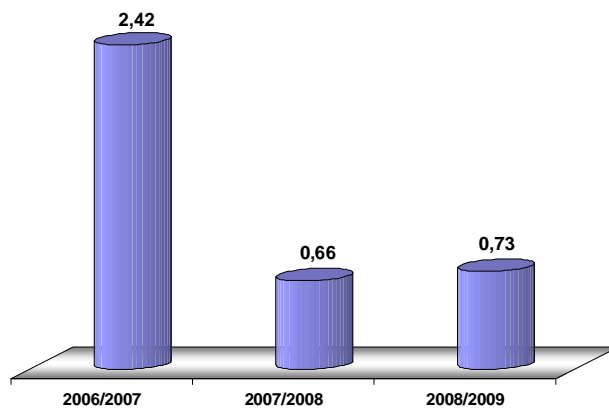
Résultat opérationnel (en M€)



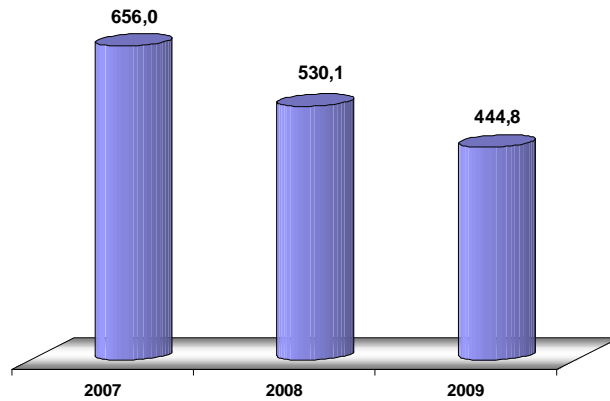
Résultat net-part du Groupe (en M€)



Résultat net-part du Groupe par action (en €)



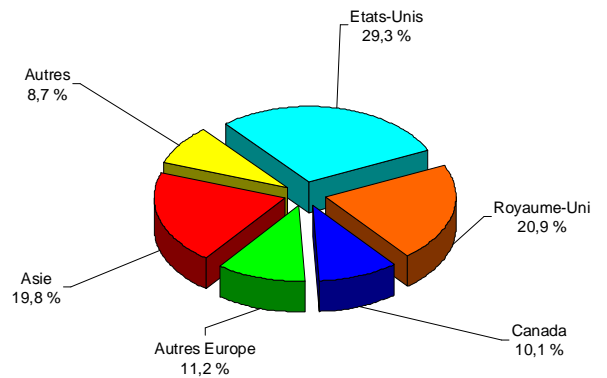
Evolution des capitaux propres consolidés part du Groupe (en M€)



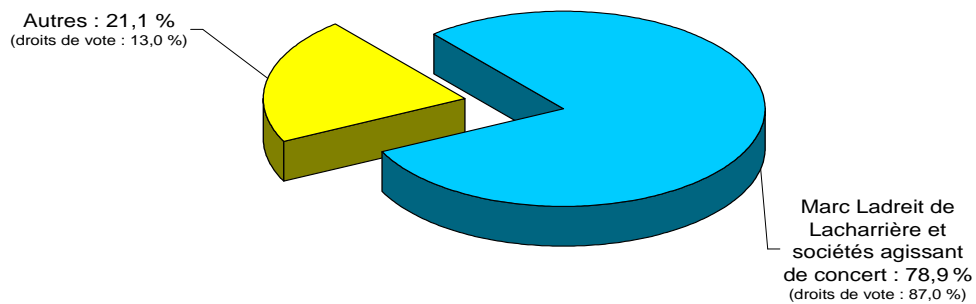
Evolution des effectifs mondiaux moyens (à périmètre actuel)

	2006/2007	2007/2008	2008/2009
Fitch Ratings	2 361	2 343	2 266
Algorithmics	742	734	741
Fimalac siège	28	31	31
Total	3 131	3 108	3 038

Répartition des effectifs moyens en 2008/2009

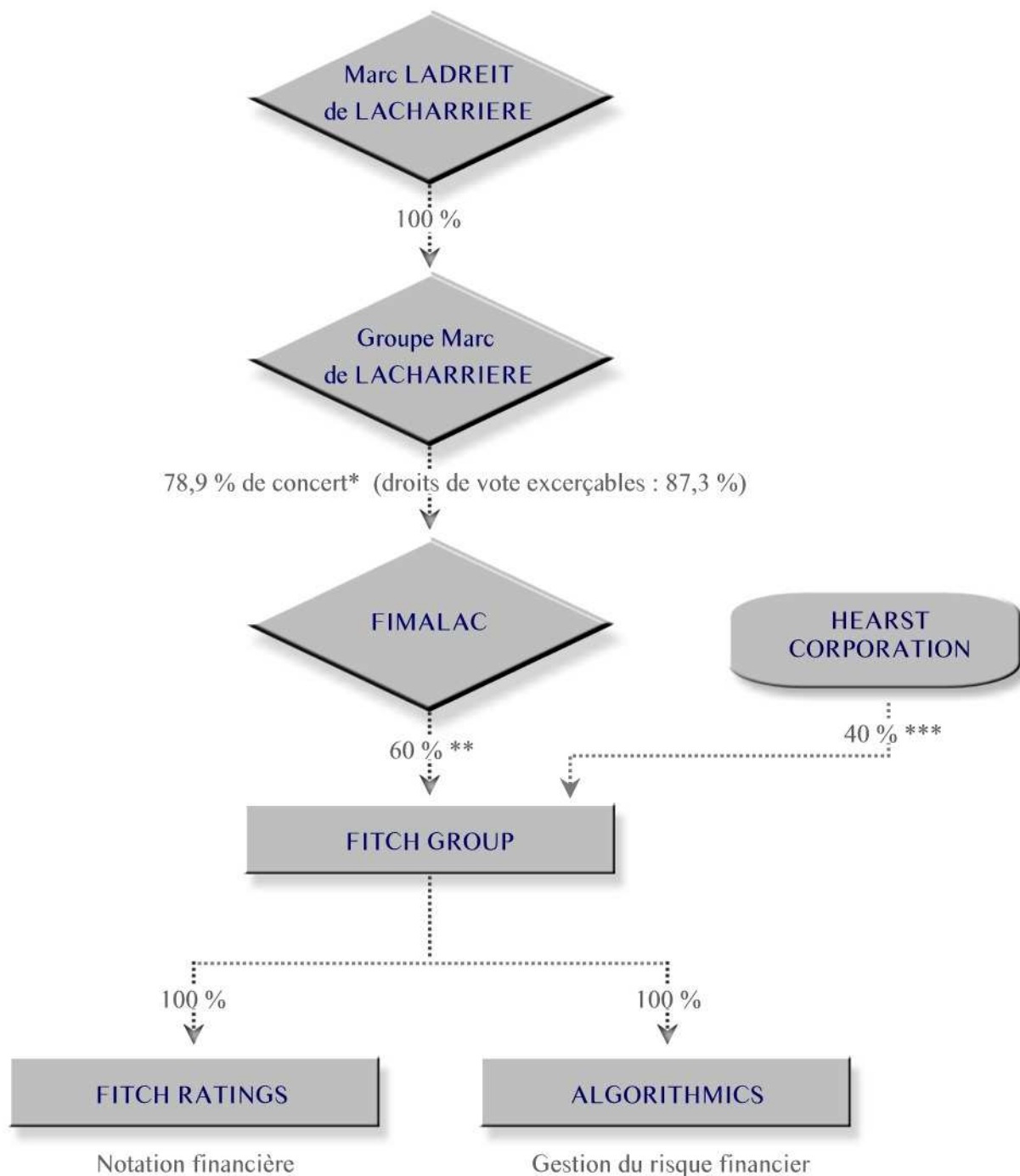


Répartition du capital au 30 septembre 2009



1-3. – ORGANIGRAMME

1-3-1. – ORGANIGRAMME SIMPLIFIE DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2009



* Le concert intègre les actions détenues directement et indirectement par M. Marc Ladreit de Lacharrière. 5,3% des actions sont auto-détenues par Fimalac.

** Ramené de 80% à 60 % à compter du 2 novembre 2009.

*** Le groupe américain Hearst Corporation est le seul associé de Fimalac au sein de Fitch Group, société dans laquelle il détient une participation de 20 % en capital (et en droits de vote) depuis avril 2006. Cette participation a été portée à 40 % en capital (et en droits de vote) le 2 novembre 2009.

Hearst Corporation est l'un des plus grands groupes de communication au monde. Créé il y a plus de 120 ans et employant aujourd'hui plus de 15 000 personnes, ce groupe non coté a des activités diversifiées notamment dans la presse écrite (journaux et magazines), dans la télévision et la radio, et dans les activités internet.

L'accord liant Fimalac et Hearst Corporation depuis 2006 peut être consulté sur le site internet de Fimalac, www.fimalac.com, rubrique « relations investisseurs » (sous rubrique « documents juridiques »).

1-3-2. – LISTE DES FILIALES IMPORTANTES

Dénomination	Pays d'établissement	Activité	% de capital détenu par Fimalac (*)
Fitch Group	Etats-Unis	Holding	60 % (**)
Fitch Inc.	Etats-Unis	Notation financière	60 % (**)
Fitch Ltd	Royaume-Uni	Notation financière	60 % (**)
Algorithmics	Canada	Gestion du risque financier	60 % (**)
Fimalac Développement	Luxembourg	Holding, placements de trésorerie	100 %
North Colonnade Ltd	Royaume-Uni	Immeuble de Londres	80 %

(*) Directement ou indirectement, au 30 septembre 2009.

(**) A compter du 2 novembre 2009.

1-4. – FIMALAC, SOCIETE-MERE

La société mère Fimalac n'a pas d'activité économique propre. Elle contrôle largement le capital de ses filiales et, à ce titre, intervient activement dans la définition de leurs grands axes stratégiques.

En outre, comme indiqué ci-après, Fimalac dispose d'un volant de trésorerie et est chargée par ailleurs de gérer les opérations de trésorerie d'une grande partie des sociétés du Groupe.

D'une manière générale, il n'existe pas de restriction d'accès au résultat et à la trésorerie des filiales au sein du groupe.

1-5. – FITCH GROUP

1-5-1. – HISTORIQUE

1) 1992 – 1997 : Des premiers investissements dans la notation à la création d'un socle européen

Anticipant les conséquences de la déréglementation et de la désintermédiation des marchés financiers, les premiers investissements dans le secteur de la notation, activité encore méconnue en Europe, eurent lieu dès 1992.

Conscient dès le départ qu'une base française se révélerait vite insuffisante pour développer une agence de notation, l'opportunité s'est présentée, à la fin de l'année 1992, d'acquérir une participation minoritaire puis la totalité du capital d'une agence anglaise, Ibca, de taille modeste, employant 38 personnes à Londres, mais bénéficiant d'une excellente réputation notamment dans la notation des banques européennes.

Les années 1993 à 1997 furent consacrées à l'élargissement des métiers et des activités d'Ibca, essentiellement en Europe. Les champs de compétences furent ainsi étendus à l'ensemble du secteur financier, aux entreprises, aux collectivités locales et territoriales, aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières, aux fonds communs de créances. Basée initialement à Londres, Ibca étendit aussi son maillage international en créant des implantations principalement en Europe continentale mais aussi en Amérique du Sud. Ainsi, fin 1997, Ibca réalisait plus de 30 M\$ de chiffre d'affaires et employait environ 180 personnes.

La réussite de ce développement illustre la stratégie et le savoir-faire de Fimalac : découvrir des métiers qui recèlent des capacités fortes à l'international et dont le potentiel peut servir de socle à l'émergence d'un leader européen. Comme pour les autres sociétés de Fimalac, élargies à l'Europe à partir d'un socle national, il apparaissait indispensable de développer Ibca au niveau mondial, en s'implantant impérativement aux Etats-Unis, pays incontournable dans le secteur de la notation financière. D'autant plus qu'Ibca, qui ne possédait pas la reconnaissance NRSRO de la SEC, ne pouvait accéder à la notation des marchés américains.

2) 1997 – 2000 : L'émergence d'une agence internationale

Fin 1997, M. Ladreit de Lacharrière eut l'opportunité d'acquérir l'agence de notation américaine Fitch reconnue pour son expertise et son activité notamment dans le secteur de la titrisation et dont le propriétaire souhaitait au début des négociations acquérir Ibca.

Cette opération donnait la possibilité de créer un acteur de dimension mondiale, à partir d'une complémentarité parfaite sur le plan géographique et du point de vue des produits entre Ibca et Fitch, et en bénéficiant en outre de l'agrément de la SEC déjà détenu par Fitch.

Grâce à cette implantation aux Etats-Unis et à l'élargissement des activités, Fimalac accédait plus rapidement que prévu à son objectif de devenir une agence internationale. La fusion des deux entreprises, sous le nom de « Fitch Ibca », avec deux sièges, l'un à New-York et l'autre à Londres, eut lieu dès 1998. Le chiffre d'affaires s'élevait alors à 156 M\$ en 1998 puis fut porté à 172 M\$ en 1999 avec un effectif d'environ 750 personnes.

3) 2000 : La naissance de la troisième agence mondiale de notation

Après la fusion des deux entités, la problématique de développement devenait de hisser Fitch-Ibca au niveau des deux leaders mondiaux américains Moody's et Standard & Poors.

Pour y parvenir, l'acquisition en avril 2000 par voie d'OPA sur le marché de New-York de Duff & Phelps, quatrième agence de notation, a constitué une étape décisive vers cet objectif.

Afin de parachever ce mouvement de consolidation, M. Ladreit de Lacharrière sut alors convaincre Thomson Financial Services d'apporter leur propre agence, Bankwatch, cinquième agence mondiale, spécialisée dans la notation des banques et relativement importante en Asie.

A l'issue de ces opérations, la fusion des quatre entités en une agence unique, dénommée « Fitch Ratings », permettait à Fimalac de devenir, conformément à ses objectifs, la troisième agence mondiale de notation avec un chiffre d'affaires de plus de 300 M\$ en 2001 et un effectif de près de 1 250 personnes travaillant de par le monde.

4) 2005 : La création de Fitch Group avec l'élargissement des activités de Fimalac dans la gestion du risque financier

En 2005, une nouvelle étape a été franchie dans l'élargissement des activités de Fimalac dans le secteur financier. En parallèle des activités de notation exercées par Fitch Ratings, le Groupe a acquis en janvier 2005 la société Algorithmics, leader dans le secteur des logiciels de gestion du risque financier.

Basée à Toronto au Canada, Algorithmics est une société de tout premier plan dans son secteur, disposant d'une quinzaine de bureaux à l'international et réalisant environ 60 % de son chiffre d'affaires en Europe. Les équipes d'Algorithmics et de Fitch Risk Management, activité qui avait été développée par Fitch depuis environ deux ans, ont été regroupées pour former un groupe spécialisé dans la gestion du risque comptant alors un effectif de plus de 660 personnes et qui a réalisé en 2005 un chiffre d'affaires de 99 M\$.

5) 2008 : Création de Fitch Solutions

En janvier 2008, Fitch a annoncé la création de Fitch Solutions, une nouvelle division commercialisant une large gamme de données, outils analytiques et services auxiliaires, qui fait également office de canal de distribution pour le contenu de Fitch Ratings.

RESUME

- Création d'un département de notation financière : début 1992
- Fimalac acquiert Ibca (Angleterre) : fin 1992
- Acquisition de Fitch (USA) par Fimalac : en 1997
⇒ fusion avec Fitch : création de « Fitch Ibca »
- Acquisition de Duff & Phelps (USA) en 2000
⇒ fusion avec « Fitch Ibca » et création de « Fitch Ibca Duff & Phelps »
- Acquisition de Bankwatch (Canada) : fin 2000
⇒ « Fitch Ibca Duff & Phelps » prend le nom simplifié de « Fitch Ratings »
- Acquisition d'Algorithmics dans le domaine de la gestion du risque financier : janvier 2005
- Création de Fitch Solutions en 2008

Fitch Group, sous-filiale de Fimalac, est la société de tête de l'ensemble formé par Fitch Ratings dans la notation et par Algorithmics dans la gestion du risque financier. Pour l'exercice 2008/2009, Fitch Group a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 757,4 M\$ et gère un effectif global moyen de 3007 personnes.

1-5-2. – ACTIVITES

Chiffres clés (Fitch Group)

(En M€)	2007/2008	2008/2009
Chiffre d'affaires consolidé	586,9	559,1
<i>% chiffre d'affaires étranger</i>	97,2 %	96,9 %
Résultat opérationnel courant	163,6	151,3
<i>% résultat opérationnel courant / CA</i>	27,9 %	27,1 %
Effectif moyen	3 077	3 007
<i>% effectif étranger</i>	98,2 %	97,3 %

Répartition du chiffre d'affaires par zones géographique, en pourcentages		
	2007/2008	2008/2009
Etats-Unis	36,5 %	37,9%
Royaume-Uni	13,3 %	10,0%
Autres pays de l'Union européenne	22,4 %	23,6%
Autres pays	27,8 %	28,5%

Fitch Group, créée fin 2004, est une société holding regroupant les sociétés de services financiers Fitch Ratings et Algorithmics. Les sociétés du groupe proposent des produits de notation et de gestion des risques permettant d'avoir une meilleure compréhension et une meilleure perspective, pour une prise de décision plus efficace, tant au niveau des marchés financiers mondiaux que des entreprises.

Fitch Ratings est une agence de notation internationale de premier plan offrant aux places financières internationales des opinions de crédit indépendantes, rapides et prospectives, des recherches et des données. S'appuyant sur une politique de croissance interne et d'acquisitions stratégiques, Fitch Ratings a, au cours des dix dernières années, renforcé sa part de marché et sa reconnaissance par les institutions financières internationales et les marchés obligataires.

Algorithmics est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de solutions et services destinés à la gestion du risque financier. L'entreprise propose une offre de logiciels, d'analyses, de contenus et de conseil qui aident ses clients à prendre des décisions stratégiques en matière de gestion du risque, de maximisation de la valeur pour l'actionnaire et de respect des exigences réglementaires. Algorithmics offre des solutions adaptées aux risques de marché, aux risques de crédit et aux risques opérationnels, ainsi que de gestion des risques collatéraux et des fonds propres. Fondée en 1989, Algorithmics a été acquise par Fitch Group en janvier 2005.

Fitch Group a enregistré sur l'exercice 2008/2009 un chiffre d'affaires de 757,4 M\$ par rapport à 881,6 M\$ pour l'exercice 2007/2008, soit une baisse de 14,1 % à données publiées en dollars.

Son résultat opérationnel courant consolidé est ressorti à 205 M\$, contre 245,7 M\$ pour l'exercice précédent, soit une baisse de 16,5 % à données publiées en dollars.

1-5-3. – FITCH RATINGS

Fitch Ratings est une agence de notation internationale offrant aux places financières du monde entier des opinions de crédit indépendantes, rapides et prospectives. Avec 50 bureaux dans le monde, Fitch Ratings, dont le savoir-faire mondial s'appuie sur son expérience des marchés locaux, couvre le marché de la dette dans plus de 150 pays. Fitch évalue toutes les catégories d'émetteurs, qu'il s'agisse d'entreprises, de banques ou de compagnies d'assurances, de produits financiers structurés, d'organismes financiers publics, de financements de projets et d'infrastructures.

Grâce à son offre de notations et de recherche, Fitch communique aux acteurs du marché de la dette une opinion sur la capacité relative d'une entité ou d'une transaction à honorer ses engagements financiers tels que le paiement d'intérêts, le remboursement du capital, les règlements de sinistres ou les obligations de contrepartie. Ses notations sont utilisées par les investisseurs du monde entier comme des indicateurs de la probabilité de recouvrer leurs fonds conformément aux conditions auxquelles ceux-ci ont été placés.

Outre ses notations, Fitch est également présente dans la recherche obligataire, l'analyse, les données, les modèles d'évaluation et les services de valorisation sous la marque Fitch Solutions.

1-5-3-1. – Faits marquants

En 2009, les marchés financiers sont restés difficiles. Les pressions que les marchés de la dette dans le monde ont commencé à ressentir il y a deux ans, se sont transformées en une grave crise économique mondiale. L'impact du désendettement, du faible niveau de liquidité, d'une frilosité croissante des investisseurs a été ressenti dans toutes les catégories d'actifs, tous les secteurs et toutes les régions du monde. Des pans entiers des marchés obligataires ont été gelés et certains secteurs, comme les RMBS et les créances commerciales, ont été affectés par la sous-performance de leurs actifs sous-jacents. Si les marchés ont semblé se détendre quelque peu, la conjoncture macro-économique mondiale est néanmoins restée défavorable sur l'ensemble de l'exercice.

En 2009, les gouvernements et les banques centrales ont pris des mesures extraordinaires pour soutenir les marchés financiers et restaurer la croissance mondiale. Les banques centrales, comme la BCE, la Bank of England et la Federal Reserve, ont injecté massivement des liquidités pour soulager le marché et stabiliser les échanges inter-bancaires. Parallèlement, de nouveaux programmes de relance ont été mis en oeuvre prévoyant des prises de participation directes dans des établissements financiers, des garanties de crédit et des aides gouvernementales. La plupart de ces programmes ont contribué à relancer le crédit à la consommation et à redonner des couleurs aux marchés de la titrisation.

Les taux élevés de défaillances, la chute des prix immobiliers et le durcissement des conditions d'acceptation continuent de peser sur les marchés de la titrisation. L'année 2009 a été marquée par la contraction du marché des instruments titrisés ; les émissions sur les marchés de la titrisation américains et européens ont été peu nombreuses. Notons toutefois un volume élevé d'émissions dans le cadre de programmes de prise en pension de la BCE ou de la Bank of England. Aux États-Unis, le plan TALF a quelque peu dynamisé le marché, et notamment celui des ABS (Asset-Backed Securities).

Malgré la conjoncture économique, les nouvelles émissions de dettes obligataires par les entreprises ont été soutenues. Face au durcissement des conditions de crédit, les entreprises ont souvent été contraintes de se tourner vers le marché obligataire. En Europe et aux États-Unis, les emprunts garantis par l'État ont représenté une part importante des nouvelles émissions. Parallèlement, de nombreux émetteurs privés ont profité de la faiblesse des taux pour refinancer leur dette. À mesure que les conditions du marché se sont détendues, les marchés de la dette ont vu les volumes d'émission augmenter, à commencer par les émetteurs de première qualité, suivis, dès lors que les investisseurs ont retrouvé un certain appétit pour le risque, par les marchés à haut risque et émergents.

Dans ce contexte, Fitch Ratings a mis en œuvre une série de mesures visant à améliorer la fiabilité et la transparence de ses notations et de sa recherche en 2009. La société a concentré ses efforts sur la révision de ses modèles de recherche et de ses notations afin de refléter le profil de risque actuel des titres. Fitch a passé au crible ses notations dans la plupart des catégories d'actifs, corrigé certaines notes, mis à jour ses modèles et critères à l'aune de ses nouvelles méthodologies et hypothèses. L'objectif de Fitch est de proposer des notations plus stables et plus fiables. La société s'est attachée à publier des études fréquentes, actualisées et pertinentes sur la performance des catégories d'actifs et de chaque émetteur. Fitch a publié de façon transparente et ouverte les mises à jour de ses notes de crédit et de ses études, et a communiqué les dernières informations et analyses directement aux investisseurs.

Parallèlement, la société a toujours entretenu un dialogue actif et constructif avec les responsables politiques, les régulateurs et les acteurs du marché. La société continue à étudier et à réagir aux politiques, procédures et structures organisationnelles afin de gérer les conflits d'intérêt et de garantir la conformité de ses opérations avec les règles modifiées et prônées par les régulateurs internationaux. Ainsi, Fitch a amendé son Code de conduite – la conformité de ce dernier avec les directives de l'OICV a été soulignée par cet organisme même. L'agence a également mis, ou va mettre en place, un ensemble de principes qui assureront la conformité avec les règles édictées par l'UE et la SEC. Fitch a également pris des mesures visant à assurer une séparation totale entre ses activités de notation et toute activité commerciale liée aux émetteurs couverts.

Fitch Solutions. – Fitch Solutions est spécialisée dans les produits et services obligataires à destination des marchés financiers. Son offre de produits regroupe la recherche Fitch Ratings, l'analyse risque et performance, des outils de surveillance, des solutions de flux pour financements structurés, des services de valorisation et d'estimation. Son offre de services s'appuie sur Fitch Training, société spécialisée dans la formation pour professionnels de la finance, et Advisory Services, qui propose des services de conseils personnalisés afin d'aider les clients à mieux appréhender leur risque.

Nouveaux produits et/ou nouvelles versions distribués par Fitch Solutions en 2009 :

- Nouvelle version de FitchRatings.com. – Fitch Solutions a lancé une nouvelle plateforme regroupant l'offre de Fitch Ratings et de Fitch Solutions. Ce portail unique offre de nouvelles fonctionnalités de recherche et un accès simplifié à des contenus de qualité en consultation libre. Fitch confirme ainsi sa volonté d'offrir la plus grande transparence aux acteurs des marchés.
- Note de liquidité pour les CDS. – Afin d'aider les intervenants « buy-side » à renforcer les procédures de gestion du risque de liquidité et à se conformer à la réglementation, Fitch Solutions a introduit des notes de liquidité et des classements (en percentile) pour les swaps de défaut de crédit, dont les volumes d'échange sont élevés. Ce produit permet à la communauté « buy-side » d'évaluer la liquidité relative de CDS internationaux et du marché mondial des CDS.
- Indices de marché CDS d'ABS pour les subprimes américains. – Fitch Solutions a enrichi ses services d'estimation et de valorisation des produits ABS en lançant cinq nouveaux indices de marché CDS d'ABS pour les actifs subprimes américains. Ces nouveaux indices aideront les professionnels de la finance dans

leurs analyses des grandes tendances et amélioreront les techniques d'estimation relative entre différentes catégories d'actifs.

- Default Data Service. – Ce nouveau service de Fitch propose une couverture exhaustive des défaillances des émetteurs privés, ainsi qu'une comparaison entre les événements de crédit actuels et ceux intervenus précédemment.

1-5-3-2. – Résultats financiers

Le chiffre d'affaires de Fitch Ratings provient de la notation des nouvelles émissions et du suivi des émissions obligataires précédemment notées. Fitch Ratings a enregistré un chiffre d'affaires de 614,6 M\$ au cours de l'exercice 2008/2009, soit une baisse de 15,9 % par rapport à 731,2 M\$ en 2007/2008. Convertie en euros, sa contribution au chiffre d'affaires consolidé est ressortie à 453,7 M€, contre 486,8 M€ pour l'exercice précédent, soit un recul de 6,8 % en données publiées et de 7,5 % en données comparables.

Le résultat opérationnel courant a atteint 222,5 M\$, en baisse de 20,8 % par rapport à l'exercice précédent. Converti en euros, ce résultat opérationnel courant a baissé de 7,8 % en données publiées et de 10,7 % en données comparables.

Chiffre d'affaires par zones géographiques

Amérique du Nord. - Le chiffre d'affaires s'est établi à 256,8 M\$ pour l'exercice 2008/2009, soit une baisse de 12,6 %. Le recul des activités de Fitch Ratings aux États-Unis est largement imputable à la réduction des émissions de financement structuré suite à la dégradation de l'immobilier, de l'emploi et des marchés financiers. Les émissions de titres adossés à des créances commerciales ont notamment été quasiment gelées.

Le ralentissement de l'activité du pôle Établissements Financiers a également pesé sur le chiffre d'affaires, les différents programmes de soutien financier et de garanties de l'État ayant absorbé une grande partie de l'activité d'émission. Toutefois, le chiffre d'affaires des activités Émissions d'entreprises et Infrastructures a enregistré une légère progression, les émetteurs profitant de l'attractivité des marchés pour refinancer leur encours de dette.

Europe, Moyen-Orient et Afrique (EMEA). - Le chiffre d'affaires de l'exercice 2008/2009 est ressorti à 229,5 M\$, en recul de 21,9 %. Ce déclin s'explique essentiellement par la faiblesse du secteur des financements structurés, conjuguée aux fluctuations des devises. En l'absence de soutien des pouvoirs publics, les nouvelles émissions sur les marchés européens de la titrisation ont été peu nombreuses.

Les différents programmes de relance gouvernementaux ont par ailleurs affaibli la demande de notations, ce qui se traduit par une baisse du chiffre d'affaires du pôle Établissements financiers. Le pôle Infrastructures a également été pénalisé par la dégradation du secteur des financements de projets par rapport à l'exercice précédent. En revanche, la multiplication des émissions d'entreprises sur les marchés émergents, conjuguée à l'augmentation du nombre d'émissions d'obligations sécurisées, a partiellement compensé la baisse du chiffre d'affaires.

Asie-Pacifique. - Le chiffre d'affaires de la région Asie/Pacifique s'est élevé à 79,5 M\$ pour l'exercice, soit une baisse de 17,2 %, due à la morosité de l'activité Financements structurés et des émissions d'entreprises.

Amérique Latine. - Le chiffre d'affaires a atteint 48,9 M\$, soit une hausse de 2,3 %. L'augmentation du chiffre d'affaires Établissements financiers et Entreprises a contribué à compenser partiellement le recul de l'activité Financements structurés.

Fitch Solutions

Le chiffre d'affaires de Fitch Solutions ressort à 102,3 M\$ pour l'exercice, soit un repli de 5,8 % essentiellement imputable à l'instabilité du marché des changes et à une diminution du portefeuille clients. La principale source de revenus de Fitch Solutions est l'activité d'abonnements et de recherches qui connaît de forts taux de renouvellement.

1-5-3-3. – Marchés et concurrence

(Source interne)

Fitch Ratings est en concurrence à l'échelle locale et internationale avec d'autres agences de notation mais aussi avec des banques d'investissement, des sociétés de courtage, des gestionnaires d'actifs et des sociétés d'études indépendantes publiant des opinions de crédit et des analyses. Les principaux concurrents de Fitch Ratings sur le marché mondial des notations de crédit sont Moody's Investor Service (Moody's) et Standard & Poor's Credit Market Services (S&P), filiale de The McGraw-Hill Companies, Inc. La SEC a attribué à Fitch Ratings, ainsi qu'à neuf autres agences de notation (dont Moody's et S&P), le statut de NRSRO (Nationally Recognized Statistical Rating Organizations).

Sur la base d'un volume mondial d'émissions obligataires de l'ordre de 4,6 trillions de dollars pour l'exercice 2008/2009, la part de marché de Fitch Ratings, mesurée en volume et en dollars, est estimée à 69 %. Le tableau ci-dessous montre la part de marché mondiale de Fitch dans les différents secteurs d'activité. Traditionnellement les agences de notation mesurent ainsi leur position concurrentielle et appellent « parts de marché » une notion qui correspond plus à un « taux de couverture du marché » en raison du phénomène de multi-notation.

Entreprises non financières	67 %
Etablissements financiers	86 %
Financements structurés	43 %
Collectivités locales aux Etats-Unis	61 %
Emissions d'Etats	97 %
Total	69 %

Source interne

Fitch Ratings couvre actuellement quelque 5 500 établissements financiers, dont plus de 3 200 banques et 1 100 compagnies d'assurance, mais également des sociétés de crédit, sociétés de courtage, gestionnaires d'actifs, OPCVM, et émissions d'obligations sécurisées.

L'agence publie actuellement des notations sur plus de 1 700 émissions d'entreprises, 100 émissions d'État et 200 émissions d'autorités territoriales, 300 émissions de financements d'infrastructures et 45 000 émissions municipales aux États-Unis. Fitch Ratings suit également plus de 6 900 émissions de financement structuré aux États-Unis, 1 500 en Europe et 600 en Asie.

1-5-3-4. – Perspectives

Les compétences de Fitch en recherche et analyses demeurent très appréciées par les professionnels de la finance. Fitch s'attache à fournir des opinions de crédit et des informations prédictives, prospectives et pertinentes. La performance de Fitch au cours du prochain exercice sera fonction de l'évolution de la conjoncture macroéconomique et de la situation des marchés financiers, et notamment de la courbe des taux d'intérêt, de l'activité d'émission, des conditions de crédit et de la croissance du PIB. Si la reprise se confirme sur les marchés du crédit, Fitch sera aux premiers rangs pour répondre aux besoins croissants des émetteurs et des investisseurs en termes de notations.

La crise des marchés a certes affecté le portefeuille d'abonnés de Fitch Solutions, mais elle a également suscité un regain d'intérêt pour les services de données, de valorisation, d'estimations et d'analyses. Si l'embellie se confirme, Fitch Solutions devrait bénéficier de nouvelles opportunités de croissance en 2009/2010.

1-5-4. – ALGORITHMICS

Algorithmics est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de solutions et services destinés à la gestion du risque. Synonymes de croissance, d'innovation et d'une utilisation plus efficace des capitaux, ses logiciels, contenus et conseils permettent aux établissements financiers, dans le monde entier, d'améliorer la qualité de leur information sur le risque, d'augmenter la création de valeur pour l'actionnaire et de répondre aux exigences réglementaires. Avec l'appui d'une équipe mondiale d'experts du risque implantés dans tous les principaux centres financiers, Algorithmics propose des solutions reconnues qui servent à l'évaluation et à la gestion du risque de marché et de crédit, du capital, du risque opérationnel et des sûretés réelles. Fondée en 1989, Algorithmics fait partie de Fitch Group depuis 2005.

1-5-4-1. – Faits marquants

Au cours de l'exercice 2008/2009, Algorithmics a continué à tirer parti des bénéfices stratégiques de son acquisition par Fitch Group, en 2005, ainsi que des investissements ultérieurs en termes de développement de produits, de capacités de services et d'expansion géographique. Ces investissements se sont traduits par une augmentation du nombre de clients, par l'entrée sur de nouveaux segments de marchés, et par l'affirmation d'un positionnement solide sur les marchés stratégiques.

Les récentes perturbations sur les marchés financiers mondiaux ont fait naître parmi les acteurs de la finance un besoin de revoir en profondeur les pratiques de gestion et de surveillance du risque. Ce processus est en cours de maturation et devrait se concrétiser par la mise en œuvre de nouvelles pratiques. À l'échelle mondiale, les régulateurs, les pouvoirs publics et les établissements financiers tentent de répondre au besoin d'une information précise et à jour sur le risque, que ce soit au niveau de l'entreprise, mais également des unités opérationnelles, des différentes catégories d'actifs et de risque.

Si la régulation et l'attention accrue à une gestion proactive et globale du risque ouvrent de nouvelles opportunités, d'autres facteurs contribuent à la croissance observée sur le marché. Les établissements financiers des pays émergents tels que le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et la région du Golfe persique deviennent plus compétitifs et tiennent davantage compte des cadres réglementaires tels que Bâle II. La volatilité toujours croissante des marchés financiers et la complexité des risques interconnectés contribuent également au développement de ce segment. Parallèlement, un nombre croissant d'acteurs du marché, tels que les gérants et les fonds alternatifs, reconnaissent qu'une gestion du risque adaptée peut non seulement réduire leur risque mais aussi améliorer leur capacité de croissance.

En dépit du mouvement de concentration observé parmi les établissements financiers, Algorithmics a non seulement préservé mais élargi son portefeuille clients, qui compte désormais plus de 430 clients situés dans 41 pays. Les nouveaux contrats émanent de clients de l'activité Risque de marché et des solutions de Gestion des sûretés réelles. Algorithmics bénéficie également de la croissance du marché nord-américain.

Fidèle à sa tradition, Algorithmics a été plusieurs fois distinguée par la profession au cours de l'exercice, et a notamment reçu cette année deux distinctions particulièrement prestigieuses : le prix « Logiciel de l'année 2009 » décerné à Algo Real-Time Credit Engine lors des Risk Awards 2009, et, pour la deuxième année consécutive, le prix du « Meilleur produit d'analyse risque/portefeuille » décerné par le magazine *Buy-Side Technology*. La société a par ailleurs été saluée comme meilleur prestataire de technologie buy-side 2009. Credit Magazine a décerné à Algorithmics un prix de l'Innovation pour Algo Real-Time Credit Engine (estimation des expositions et de la CVA de contrepartie). Dans son palmarès 2009, Waters a élu Algorithmics meilleur fournisseur d'analyses de risque, soulignant que « Algorithmics a dominé la concurrence dans la nouvelle catégorie « Best Risk Analytics » avec près de deux fois plus de suffrages que son plus proche concurrent ». Algo FIRST a été nommé par OpRisk & Compliance pour le prix « 10 ans d'Excellence » qui récompense les entreprises et initiatives les plus brillantes de ces dix dernières années. Les Risk Awards 2008, organisés par Risk Magazine, ont titré : « Malgré la crise financière et la concurrence intense entre éditeurs de logiciels, Algorithmics a maintenu sa position de leader de la gestion du risque d'entreprise dans notre classement technologique ».

1-5-4-2. – Activité et résultats

Algorithmics a lancé et mis au point plusieurs initiatives destinées à renforcer et à élargir son offre :

- **Gestion des sûretés réelles.** – Élément essentiel de la gestion des sûretés réelles, la communication électronique entre contreparties et prestataires de services auxiliaires, ne bénéficiait pas, jusqu'à présent d'outils adaptés. Algorithmics développe Algo Connect, un service de messagerie, qui relaie les initiatives actuelles du secteur en matière de messagerie électronique, en proposant un standard ouvert, accessible à tous, indépendamment du système de gestion des sûretés réelles utilisé.
- **Buy-side.** – Sur ce segment, Algorithmics se positionne avec succès auprès des grands établissements financiers et gagne des parts de marché auprès de nombreuses entreprises moins importantes confrontées à des exigences complexes, mais dont les équipements informatiques ou les infrastructures d'exploitation ne peuvent supporter une mise en œuvre interne. Le service d'infogérance Algo Risk Service a permis à la société d'étendre sa présence sur ce marché.
- **Assurances.** – Confronté à la nécessité de renforcer ses pratiques de gestion du risque suite aux perturbations des marchés financiers de 2002 et 2003, et de se mettre en conformité avec les exigences futures de Solvabilité II, le secteur de l'assurance représente un potentiel de croissance essentiel pour la société. La solution d'Algorithmics offre la possibilité de rassembler les actifs et les passifs dans un même cadre, ce qui la distingue des autres solutions sur le marché.
- **Risque de crédit.** – Algorithmics a lancé une extension à sa solution Algo Counterparty Credit Risk permettant aux établissements financiers de mesurer la CVA (Credit Valuation Adjustment) unilatérale et bilatérale de portefeuilles complexes, afin de calculer l'impact des nouvelles opérations sur la CVA de la contrepartie concernée en quasi-temps réel, et de couvrir le risque de marché et le risque de contrepartie. Cette solution contribue à réduire la volatilité globale du compte de résultat. Le module CVA aide les banques à utiliser plus efficacement leurs capitaux grâce à une précision accrue dans l'estimation et la couverture des expositions de contrepartie.

1-5-4-3. – Marchés et concurrence

(Source interne)

Parts de marché. – Compte tenu de la diversité de l'offre et du nombre d'entreprises (indépendantes ou filiales de grands groupes) opérant sur le marché de la gestion du risque et de la conformité réglementaire, Algorithmics ne dispose d'aucune information précise sur la taille du marché ni sur la part occupée par la société sur celui-ci.

Concurrence. – Les principaux concurrents d'Algorithmics en matière de gestion des risques sont les sociétés qui décident de mettre au point, de créer, d'appliquer et de gérer en interne un logiciel de gestion du risque d'entreprise. Quant aux concurrents externes, les plus notables comprennent d'importants prestataires de solutions d'entreprises proposant une offre large en gestion du risque, ainsi que des sociétés spécialisées sur des solutions de niche. Les principaux concurrents d'Algorithmics sont RiskMetrics Group, JP Morgans Measurisk BlackRock Inc.s BlackRock Solutions unit DST Systems et SunGard Data Systems Inc.

1-5-4-4. – Résultats financiers

Algorithmics a enregistré pour l'exercice 2008/2009, un chiffre d'affaires de 142,7 M\$, soit une baisse de 6,8 % par rapport aux 153,3 M\$ de l'exercice précédent. Convertie en euros, sa contribution au chiffre d'affaires consolidé est ressortie à 105,5 M€, contre 102,1 M€ en 2007/2008, pratiquement stable en données publiées et hors effet devise.

Algorithmics a enregistré en 2008/2009 un EBITDA positif (EBITDA = résultat opérationnel courant + dotations nettes aux amortissements et provisions opérationnels) de 5,2 M\$ contre 5,1 M\$ pour l'exercice précédent.

Son résultat opérationnel courant s'est élevé respectivement à -17,5 M\$ pour l'exercice 2008/2009 et -21,7 M\$ pour 2007/2008. La perte opérationnelle comprend des dotations aux amortissements pour, respectivement, 18,2 M\$ et 21,6 M\$ pour les exercices 2008/2009 et 2007/2008, qui concernent principalement l'amortissement annuel des actifs de propriété intellectuelle constitués lors du regroupement avec Fitch Group en 2005.

1-5-4-5. – Perspectives

La reprise économique, couplée à l'intérêt et aux besoins croissants en solutions de gestion du risque, constituent autant de tendances favorables pour Algorithmics. En tant que numéro un du marché dans de nombreuses catégories de gestion des risques, et avec son important portefeuille de solutions couvrant davantage de segments que n'importe quel concurrent, Algorithmics est bien placé pour faire fructifier son activité et pour investir dans la création de solutions d'entreprise complexes et fiables de plus en plus recherchées par ses clients.

Ces tendances positives sont toutefois contrebalancées par l'incertitude quant au calendrier des établissements financiers pour l'adoption de certaines mesures importantes. Par ailleurs, l'effet conjugué des liquidations de positions financières à effet de levier dans le secteur et de la poursuite du mouvement de concentration aura un impact sur les opportunités. Durant l'exercice 2009/2010, Algorithmics continuera à donner la priorité aux investissements de croissance, à développer une offre de services solides et durables, tout en poursuivant l'amélioration de ses opérations et de son modèle économique.

1-6. – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1-6-1. – FACTEURS DE DEPENDANCE

Fimalac considère que son Groupe n'est pas dans une situation de dépendance significative à l'égard d'un titulaire de brevets ou de licences, de contrats d'approvisionnement, industriels, commerciaux ou financiers, de procédés nouveaux de fabrication et de fournisseurs ou d'autorités publiques.

1-6-2. – INFORMATIONS SOCIALES

L'évolution des effectifs mondiaux moyens est la suivante :

	2006/2007	2007/2008	2008/2009
Fitch Ratings	2 361	2 343	2 266
Algorithmics	742	734	741
Fimalac Siège	28	31	31
Total	3 131	3 108	3 038

La répartition des effectifs moyens par zones géographiques s'établit comme suit :

	Etats-Unis	Canada	Asie	Royaume Uni	Autres Europe	Autres	Total
Fitch Ratings	795	-	553	469	227	222	2 266
Algorithmics	96	308	47	166	83	41	741
Fimalac Siège	-	-	-	-	31	-	31
Total	891	308	600	635	341	263	3 038

La durée du temps de travail varie selon les lois des pays. Les sociétés sont organisées en fonction des besoins des clients, dans le respect des législations sociales locales.

Toutes les entités du Groupe en France ont signé un accord ou appliqué l'accord de leur convention collective sur les 35 heures.

Informations sociales concernant Fitch Ratings

Au 30 septembre 2009, Fitch Ratings comptait 2 275 salariés, soit 4 % de moins qu'un an plus tôt. Le taux de rotation du personnel s'est élevé à 11 %. La charge de rémunération pour l'exercice a atteint 276,2 M\$, soit une baisse de 13 % par rapport à la période précédente.

Informations sociales concernant Algorithmics

Au 30 septembre 2009, l'effectif d'Algorithmics était de 741 salariés, dont environ 200 collaborateurs pour la recherche et le développement, domaine consacré à l'amélioration constante des solutions logicielles. Dans le cadre de la croissance continue de son chiffre d'affaires, la société récolte les fruits de sa stratégie d'investissement, avec un effectif globalement stable par rapport à 2007. Le taux de rotation sur l'ensemble du personnel en 2008/2009 s'est élevé à 15 % contre 16 % pour l'exercice précédent.

Le total des charges de rémunération pour l'exercice clos le 30 septembre 2009 s'est élevé à 109,5 M\$, soit une baisse de 14 % par rapport à l'exercice 2007/2008, qui reflète une augmentation de la proportion des effectifs dans les régions à plus faible coût de main d'œuvre.

1-6-3. – CONSEQUENCES DE L’ACTIVITE SUR L’ENVIRONNEMENT

L’activité actuelle du Groupe a peu d’impact sur l’environnement.

Le Groupe a provisionné dans ses comptes les risques relatifs à l’environnement principalement nés de ses activités passées ou de ses participations cédées. Au 30 septembre 2009, le montant total des provisions constituées au titre des risques environnementaux, hors facteur d’actualisation, s’élève à 12,1 M€ (Cf note 5.14 de l’annexe aux comptes consolidés).

Risques relatifs aux sites sur lesquels des activités ont été exercées directement par la société-mère ou ses filiales actuelles

Fimalac a entrepris, avec l’aide de consultants extérieurs spécialisés, des études de risque et diagnostics en vue de réaliser les travaux de dépollution des sols et des eaux souterraines.

Les études achevées ont permis d’entreprendre, en accord avec les autorités compétentes, les travaux nécessaires, en cours de réalisation, dont le coût, qui peut être estimé assez précisément, est provisionné dans les comptes au 30 septembre 2009 à hauteur de 1,0 M€.

Les études en cours montrent que divers schémas de dépollution des sites concernés sont envisageables, qui sont ou seront examinés avec les autorités compétentes. Au 30 septembre 2009, une provision s’élevant à 6,7 M€ a été constituée sur la base du haut des estimations réalisées par les consultants extérieurs spécialisés.

Risques relatifs aux sites appartenant à des sociétés cédées pour lesquels des garanties en matière d’environnement ont été accordées

Au titre de garanties d’actif et de passif en vigueur, consenties aux acquéreurs de Facom Tools et de Beissbarth, Fimalac a estimé nécessaire de constituer des provisions, au vu d’études réalisées par des consultants extérieurs spécialisés et sur la base des réclamations, en cours de vérification, formulées par les acquéreurs, pour un montant total de 7,6 M€ au 30 septembre 2009.

1-6-4. – POLITIQUE D’INVESTISSEMENT

Investissements de croissance externe réalisés

Au niveau de Fitch Group

Politique générale de croissance externe

Fitch Group est principalement centré sur les activités de notation financière, recherches et données (Fitch Ratings), d’outils analytiques (Fitch Solutions) et de gestion du risque financier (Algorithmics).

Fitch Group considère les acquisitions stratégiques comme un élément essentiel de sa stratégie de croissance et évalue en permanence toute opportunité d’améliorer son offre de produits et services aux places financières. Il s’intéresse notamment aux activités complémentaires de son portefeuille de produits actuel.

L’objectif prioritaire est de développer Fitch Group dans le domaine des services financiers qui lui est propre. D’autres offres dans l’univers des services financiers pourraient, le cas échéant, constituer des axes de développement en fonction des opportunités qui se présenteraient.

Investissements de croissance externe réalisés

Pour la période couverte par les informations financières historiques, Fitch Group a réalisé plusieurs investissements en Asie, dont les marchés financiers connaissent une progression constante depuis plusieurs années. En avril 2007, Fitch Ratings a pris le contrôle de Korea Ratings en portant sa participation dans cette société de 8 % à environ 53 %, soit un investissement complémentaire de 32,9 M£ (environ 64 M\$), hors frais. Au

cours de l'exercice 2007/2008, Fitch a augmenté sa participation dans l'agence coréenne, qui est passée à 64,93 %, pour un investissement supplémentaire de 8,6 M£ (environ 10,9 M\$). En 2008/2009, sa part du capital a été portée à 73,55 %.

En 2007/2008, Fitch a pris une participation de 49 % dans China Lianhe CreditRating, pour 8,4 M£ (environ 17,0 M\$).

En juillet 2009, le Groupe a acquis la majorité de contrôle de Duff & Phelps de Colombia (DCR) en portant sa participation de 40 % à 51 %, soit un investissement complémentaire de 0,3 M\$.

Au niveau de Fimalac

La société-mère n'a pas procédé à des investissements significatifs au cours de la période couverte par les informations financières historiques.

Politique générale de croissance externe

Le Groupe Fimalac est aujourd'hui principalement centré sur les activités de notation financière (Fitch Ratings) et de gestion du risque financier (Algorithmics).

Fitch Group considère les acquisitions stratégiques comme un élément essentiel de sa stratégie de croissance et évalue en permanence toute opportunité d'améliorer son offre de produits et services aux places financières. Le groupe s'intéresse notamment aux activités complémentaires de son portefeuille de produits actuel, comme la notation, les données, l'analyse et les solutions de gestion du risque.

Investissements corporels

D'une manière générale, Fitch Ratings et Algorithmics exerçant des activités de services, les investissements en immobilisations corporelles sont non significatifs au niveau de ces deux sociétés.

Début juillet 2007, Fimalac a annoncé sa décision de faire construire un important immeuble de bureaux à Londres dans le quartier financier de Canary Wharf.

L'immeuble construit représentera une surface utile de l'ordre de 30 000 mètres carrés.

La construction et les aménagements intérieurs devraient être achevés dans le courant du dernier trimestre 2010 pour permettre l'installation effective de Fitch Group dans ces nouveaux locaux à cette date. Une partie importante de l'immeuble est ainsi destinée à constituer le siège social de Fitch Group en Angleterre, qui y regroupera ses effectifs, et les étages disponibles seront loués à des locataires hors groupe.

L'achat du terrain, la construction et les aménagements devraient, *in fine*, représenter un montant total estimé à 290 M£. Afin de réaliser cette opération immobilière, une société ad-hoc, dénommée North Colonnade Ltd, a été constituée, celle-ci étant détenue indirectement à 80 % par Fimalac et à 20 % par Hearst Corporation, l'associé de Fimalac au sein de Fitch Group.

Au 30 septembre 2009, les coûts encourus et capitalisés au bilan consolidé de Fimalac au titre de cette opération s'élèvent à environ 312 M€. Les fonds propres versés à ce stade se sont élevés à environ 57 M€. Au 30 septembre 2009, comme mentionné au paragraphe 4-2 ci-après, une dette de 201 M€ figure au passif du bilan de la société North Colonnade Ltd.

Bien que cet immeuble soit encore au stade d'un en-cours de construction, il a été jugé prudent, pour tenir compte de la crise du marché immobilier à Londres, d'enregistrer au 30 septembre 2009 une provision complémentaire de 9M£ en plus de la provision de 34,8 M£ qui avait été enregistrée au 30 septembre 2008.

Frais de recherche et développement

Le montant global des frais de recherche et développement engagés par le Groupe Fimalac a atteint 21,3 M€ pour l'exercice 2006/2007, 17,9 M€ pour l'exercice 2007/2008 et 15,2 M€ pour l'exercice 2008/2009. Ces charges correspondent essentiellement au développement des produits d'Algorithmics.

1-6-5. – PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

La propriété immobilière principale du Groupe sera, à terme, l'immeuble de Londres en cours de construction décrit ci-avant.

Le Groupe est par ailleurs propriétaire des locaux sis à Paris (75007), 97 rue de Lille, d'une surface totale de 1 500 m², où sont regroupés les services du siège et du groupement FCBS GIE. Il n'existe aucune charge significative pesant sur ce bien.

A l'exclusion de ces locaux, le Groupe n'utilise des locaux que dans le cadre de locations simples.

Il n'y a pas de lien entre les bailleurs, Fimalac et ses dirigeants.

1-6-6. – CONTRATS IMPORTANTS

Le Groupe n'a pas conclu de contrat important autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires, à l'exception des contrats de crédit mentionnés ci-après dans la section Risque de liquidité et des accords relatifs à l'investissement immobilier de Londres mentionné ci-avant.

CHAPITRE 2. – FONDATION D'ENTREPRISE CULTURE & DIVERSITE

En 2006, Fimalac a créé une fondation d'entreprise dénommée « Fondation d'entreprise Marc de Lacharrière – Culture & Diversité » afin de prolonger le double engagement de Fimalac en faveur du rayonnement culturel de la France et de la lutte contre les inégalités sociales. Convaincu que le succès économique d'une entreprise doit aussi lui permettre de jouer un rôle dans la cité, Fimalac s'est en effet investi depuis de nombreuses années dans des actions de mécénat culturel et social.

La fondation d'entreprise a pour mission de favoriser l'accès des jeunes issus d'établissements scolaires d'éducation prioritaire aux repères, aux pratiques et aux formations artistiques. Dans ce but, elle développe, avec ses partenaires culturels d'excellence, des programmes en faveur de la cohésion sociale et des programmes en faveur de l'égalité des chances.

Les programmes de la fondation d'entreprise en faveur de la cohésion sociale, qui ont pour objectifs le partage de repères culturels, l'épanouissement de chacun et l'apprentissage du vivre ensemble pour des jeunes issus d'établissements d'éducation prioritaire, sont menés en partenariat avec le Théâtre du Rond-Point, l'association La Source, les Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis et l'Association des Amis de Magnum Photos / LE BAL. Ils sont fondés sur un mode d'action qui associe des rencontres avec les œuvres, les artistes et les institutions culturelles, les apprentissages essentiels pour appréhender la culture et des ateliers de pratique artistique.

Les programmes de la fondation d'entreprise en faveur de l'égalité des chances ont pour objectif de favoriser l'égalité des chances dans la poursuite d'études supérieures artistiques et culturelles d'excellence pour des élèves issus de lycées d'éducation prioritaire. Mis en place en partenariat avec l'Ecole du Louvre, les cinq Ecoles supérieures d'art d'Ile-de-France et deux classes préparatoires publiques aux Ecoles d'art, l'école de cinéma La fémis, cinq Ecoles nationales supérieures d'architecture et la classe préparatoire à l'Institut national du patrimoine de l'Ecole du Louvre, les cinq programmes de la fondation d'entreprise reposent sur une méthodologie innovante et structurée qui se décline en trois étapes. Il s'agit d'abord d'informer les lycéens sur ces formations supérieures et leurs débouchés professionnels, puis de préparer les plus motivés d'entre eux au concours d'entrée de ces Ecoles et, enfin, d'accompagner les élèves admis dans les Ecoles partenaires, par des systèmes mixtes de bourses, de tutorat et d'aide à l'insertion professionnelle.

La fondation d'entreprise travaille également en étroite collaboration avec les Académies de toute la France pour mener à bien ses actions, par ailleurs reconnues et promues par les ministères de la Culture et de la Communication et de l'Education nationale, grâce à une convention tripartite signée en février 2008.

CHAPITRE 3. – FACTEURS DE RISQUES

3-1. – RISQUE DE LIQUIDITE

A la connaissance de Fimalac, il n'existe pas de risques non provisionnés susceptibles d'affecter, de façon significative, sa structure financière ou son résultat, ou ceux du Groupe. Par ailleurs, les provisions enregistrées sont conformes aux règlements comptables sur les passifs.

(Au 30 septembre 2009) (Cf. note 4.1.3 de l'annexe aux comptes consolidés).

Caractéristiques des titres émis ou des emprunts contractés	Taux fixe ou variable	Montant global (M€)	Echéances		
			- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emission de titres de créances négociables (*)	TV	121	121		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	TV	440	440	0	
- dont crédit syndiqué		348,3			
- au titre des découverts et facilité de caisse		91,7			
a) Total titres émis ou emprunts utilisés		561	561		
b) Lignes de crédit confirmé non utilisées		220		220	

(*) Il s'agit de billets de trésorerie dont le remboursement est totalement sécurisé par des lignes de crédit confirmé non utilisées mentionnées au b) ci-dessus.

Risques induits par les clauses de remboursement anticipé du fait de l'application de « covenants »

Le Groupe bénéficie de crédits bancaires syndiqués :

Emprunteur	Date d'obtention	Echéance finale	Autorisation	Utilisation au 30/09/2009
Fimalac	08/02/2008	08/02/2013	200,0 M€	102,9 M€
Fimalac	25/02/2009	25/02/2014	25,0 M€	
Fitch Group, Inc.	26/07/2005	26/07/2012	500,0 M\$	357,0 M\$
Total en euros (*)			566,5 M€	346,8 M€

(*) 1 € = 1,4643 \$.

Ces crédits ne comportent pas de « rating triggers » (clause en fonction d'une notation financière). Toutefois, les emprunteurs sont tenus de respecter les ratios suivants :

Ratio	Fimalac		Fitch
	Périmètre de consolidation : Groupe Fimalac		Périmètre de consolidation : Fitch Group
	<u>Endettement net consolidé / EBITDA consolidé</u>	<u>Endettement net financier consolidé / Capitaux propres consolidés</u>	Endettement net / EBITDA consolidé
Niveau maximal sur la durée du crédit	3,50	0,70	3,50

Les ratios qui ont été définitivement communiqués aux banques à l'issue de l'exercice 2008/2009 sont les suivants :

- au niveau des crédits sur Fimalac, 2,02 et 0,64. En proforma intégrant la cession de 20 % de Fitch Group (décrite en note 5.24 de l'annexe aux comptes consolidés), ces ratios sont respectivement de 0,28 et 0,06.

Il est rappelé que le ratio d'endettement net consolidé sur fonds propres avait été en léger dépassement au 31 mars 2009, pour des raisons ponctuelles. Des avenants ont été conclus avec les banques du pool le 21 décembre 2009. Ils ne comportent pas de modifications substantielles de la dette, de la charge d'intérêts ou du profil de risque de la société.

- au niveau de Fitch Group, 1,26.

Ces ratios sont mesurés avec les comptes semestriels et annuels.

3-2. – RISQUES DE MARCHE

Le Groupe utilise des instruments financiers afin de gérer au mieux son exposition au risque de taux et au risque de change. En revanche le Groupe s'abstient, en la matière, d'opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

3-2-1. – RISQUE DE TAUX

(Au 30 septembre 2009) (Cf. note 4.1.2 de l'annexe aux comptes consolidés)

Caractéristiques des titres émis ou des emprunts contractés	Risque de taux	Montant total (en M€)	Euro (en M€)	USD (**) (en M\$)	GBP (**) (en M£)
Emission de titres de créances négociables	(*)	121,0	121,0		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	(*)	480,7	74,8	381,8	132,0
Total passifs financiers		601,7	195,8	381,8	132,0
Valeurs mobilières de placement	(*)	45,4	42,7		2,5
Liquidités	(*)	184,2	6,7	119,4	87,2
Total actifs financiers		229,6	49,5	119,4	89,7
Position nette avant dérivés (taux variable)	(*)	-372,1	-146,4	-262,4	-42,3
Swaps	(*)	363,9	180,0	60,0	130,0
Caps	(*)	22,0			20,0
Total opérations de couverture (taux fixe) (**)	-	385,9	180,0	60,0	150,0
Position nette après dérivés (= solde à taux variable)	(*)	13,8	33,6	-202,4	107,7

Pour une variation uniforme de +/- 1 % des taux d'intérêts, l'impact en rythme annuel sur le résultat financier serait de +/- 0,1 M€.

(*) Eléments constitutifs de la position de taux d'intérêt

(**) Données exprimées en devises, contre-valorisation sur la base des cours suivants :

1 € = 1,4643 USD

1 € = 0,9093 GBP

3-2-2. – RISQUE DE CHANGE

(Cf. note 4.1.1 de l'annexe aux comptes consolidés)

Les risques de change du Groupe sont principalement issus de flux et d'opérations de trésorerie intra-groupe dont le risque est couvert dans une large mesure. Les instruments de couverture utilisés sont les suivants :

- Achats et ventes de devises à terme
- Achats et ventes d'options de change
- Cross currency swap

La sensibilité aux variations de change est décrite de manière détaillée dans la note 4.1.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Position de change au 30 septembre 2009

Risque de change par devise, exprimé dans la devise

(En M€)	EUR	USD	GBP	CAD	Divers
Fournisseurs et créiteurs divers	0,1	3,7	1,3		
Emission de titres de créances négociables					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8,1	9,9			
Opérations intra groupe	9,3	11,5			
Sous-total passifs financiers	17,4	21,4	0,0	0,0	0,0
Total passifs	17,5	25,1	1,3	0,0	0,0
Clients et débiteurs divers	22,5	25,8	10,8		
Valeurs mobilières de placement					
Liquidités	1,4	4,9	0,3		
Opérations intra groupe		141,6	164,2		0,8
Sous-total actifs financiers	1,4	146,5	164,5	0,0	0,8
Total actifs	23,9	172,3	175,3	0,0	0,8
Risque de change avant couverture	6,4	147,2	174,0	0,0	0,8
Achats à terme de devises					
Ventes à terme de devises		- 168,6	- 56,4		
Cross currency swap					
Tirage crédit			- 95,0		
Net change à terme	0,0	- 168,6	- 151,4	0,0	0,0
Risque de change exprimé dans chacune des devises	6,4	- 21,4	22,6	0,0	0,8

Sensibilité à une variation de +/- 1 % du cours de change :

- Impact en compte de résultat d'une variation de cours de +/- 1 % : +/- 0,17 M€

- L'impact en capitaux propres est non significatif.

Cours 1 € = 1,4643 £

Cours 1 € = 0,9093 £

3-2-3. – RISQUE SUR ACTIONS

Le Groupe a investi une partie de sa trésorerie dans des actifs sensibles à la variation des marchés d'actions essentiellement européens. Ces actifs se répartissent comme suit (Cf. note 4.1.5. de l'annexe aux comptes consolidés) :

(En M€)	Evaluation 30/09/2009
Actions cotées (*)	18,0
Fonds actions	0,7
Produits structurés actions	33,8
Total	52,5

(*) Ce poste est exclusivement composé de deux lignes d'actions faisant partie de l'indice CAC 40.

Toute variation de +/- 5 % des marchés actions européens a un impact théorique de +/- 0,9 M€ sur le résultat consolidé, étant entendu que les produits structurés actions n'ont plus aucune sensibilité à la volatilité des marchés actions compte tenu notamment de leur date de maturité.

Par ailleurs, Fimalac détient, dans le cadre de son programme de rachat, des actions propres.

Dans les comptes consolidés, le prix de revient de ces actions a été porté en diminution des capitaux propres, dans la rubrique « Actions propres ». La variation du cours de l'action Fimalac n'a donc pas d'incidence sur le résultat consolidé.

Dans les comptes sociaux, ces actions, inscrites à l'actif, sont ventilées comme suit :

	Nombre de titres	Prix de revient (en M€)
Titres immobilisés	1 252 671	46,1
Valeurs mobilières de placement	389 624	17,1
Total	1 642 295	63,2

Sur la base du cours de clôture du dernier jour de négociation de septembre 2009, s'établissant à 36 € ces actions étaient valorisées à 59,1 M€.

Les actions enregistrées en titres immobilisés étaient affectées à l'annulation. Conformément à la réglementation comptable, ces titres, dont le prix de revient est supérieur à leur valeur de marché au 30 septembre 2009, ne feront, quelle que soit leur valeur de marché, l'objet d'aucune provision pour dépréciation (Avis du Comité d'urgence du CNC n° 98-D) dans les comptes sociaux de Fimalac.

Les actions enregistrées en valeurs mobilières de placement, affectées à la couverture des plans d'options d'achat, d'une part, et résultant des opérations réalisées au titre du contrat de liquidité, d'autre part, évaluées sur la base du cours de clôture du dernier jour de négociation de septembre 2009, s'établissant à 36 €, sont valorisés à 14,0 M€. Compte tenu de leur valeur nette dans les comptes sociaux calculée sur la base du cours moyen de septembre 2009, s'établissant à 13,6 M€, toute baisse de 5 % du cours de l'action a un impact négatif de 0,7 M€ sur le résultat social.

3-3. – RISQUE CLIENT

Pour Fitch Group, qui consolide Fitch Ratings et Algorithmics, les facturations de l'exercice 2008/2009 ont représenté environ 5 % pour le premier client (contre 2% sur 2007/2008), 9 % pour les cinq premiers clients (contre 5% sur 2007/2008), et 14 % pour les dix premiers.

Pour Fitch Ratings, les facturations de l'exercice 2008/2009 ont représenté environ 4 % pour le premier client (contre 2% sur 2007/2008), 11 % pour les cinq premiers clients (contre 9% sur 2007/2008), et 16 % pour les dix premiers (contre 15% sur 2007/2008).

Pour Algorithmics, les facturations de l'exercice 2008/2009 ont représenté environ 5 % pour le premier client (contre 6% sur 2007/2008), 17 % pour les cinq premiers clients (contre 22% sur 2007/2008), et 28 % pour les dix premiers (contre 33% sur 2007/2008).

Les délais moyens de paiement sont de 40 à 45 jours environ pour Fitch Ratings et de l'ordre de 85 jours pour Algorithmics. Ils sont restés stables par rapport au délai de paiement au titre de l'exercice 2007/2008.

Ni Fitch Ratings, ni Algorithmics ne procèdent à la titrisation de leurs créances.

3-4. – RISQUE LIE AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements hors bilan donnés dans le cadre de l'activité courante

(En M€)	30/09/2007	30/09/2008	30/09/2009
Avals, cautions et garanties donnés	13,3	13,3	13,0
Redevances de location	1,6	3,8	-
Autres engagements donnés	20,1	16,8	13,6
Nantissements d'équivalents de trésorerie	1,0	0,9	0,9
Total	36,0	34,8	27,5

Les autres engagements donnés mentionnés dans le tableau ci-dessus représentent les options d'achat d'actions Fimalac en cours de validité à la date de clôture de l'exercice.

Autres engagements

Les autres engagements hors bilan sont évalués à 127,9 M€ au 30 septembre 2008 et à 123,9 M€ au 30 septembre 2009. Il s'agit essentiellement des engagements totaux théoriques (plafonds conventionnels), diminués des provisions comptabilisées le cas échéant, au titre des garanties d'actif et de passif décrites ci-après dans la partie « Risques juridiques », consenties aux acquéreurs des sociétés cédées.

Obligations et engagements contractuels

Obligations contractuelles (En M€)	Total	Paiements dus par période		
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Dettes à long terme (Note 5.20 de l'annexe)	NA	NA	NA	NA
Obligations en matière de location-financement (Note 5.20 de l'annexe)	NA	NA	NA	NA
Contrats de location simple (Note 5.20 de l'annexe)	166,7	26,5	113,7	26,4
Total				

Autres engagements donnés (En M€)	Total	Montants des engagements par période		
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Cautions				
Garanties	123,9		123,9	
Total				

A la connaissance de Fimalac, il n'y a pas eu d'autre engagement hors bilan qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de Fimalac et/ou du groupe.

3-5. – RISQUES JURIDIQUES

3-5-1. – RISQUES JURIDIQUES DE FITCH RATINGS

Présentation générale

Au cours des dernières années, l'environnement réglementaire des agences de notation a grandement évolué, tant aux États-Unis que dans le reste du monde. Compte tenu de l'importance des agences de notation sur le marché financier, Fitch Ratings estime qu'il est essentiel que celles-ci maintiennent des standards élevés. Dans cette optique, Fitch Ratings a activement participé aux débats organisés depuis 2002 par le Congrès américain, par la SEC (*Securities and Exchange Commission*), par l'OICV (Organisation internationale des commissions de valeurs), par l'UE (plus précisément, le CERMV, Comité européen des régulateurs des marchés des valeurs mobilières) et par les autorités locales compétentes du monde entier sur le rôle et la fonction des agences de notation sur les marchés financiers internationaux.

Le Congrès américain et la SEC

Au début de l'année 2002, la SEC des États-Unis a lancé une étude approfondie sur les agences de notation, qui s'appuyait dans un premier temps sur des discussions informelles avec Fitch Ratings et les autres agences. Leurs pratiques et procédures ont fait l'objet d'un examen formel, comprenant entre autres deux journées d'audiences publiques, en novembre 2002, auxquelles Fitch Ratings a pris part. Suite à l'adoption de la loi Sarbanes-Oxley de 2002, la SEC a publié en janvier 2003 un rapport sur le rôle et la fonction des agences de notation (*Role and Function of Credit Rating Agencies in the Operations of the Securities Market*). En juin de la même année, elle

publiait un « concept release » sur le degré approprié de réglementation des agences de notation et sollicitait les commentaires du public sur différentes questions relatives à ce document. En juin 2005, elle a fait suivre ce « concept release » d'une proposition de réglementation définissant le processus permettant à une agence de notation d'obtenir un agrément NRSRO. Peu après, un projet de loi a été présenté à la Chambre des Représentants des États-Unis afin de réformer le processus d'agrément et de faire de la SEC une autorité de surveillance dans ce domaine. Ce processus s'est concrétisé en septembre 2006 avec l'adoption de la loi de réforme des agences de notation de crédit de 2006 (*Credit Rating Agency Reform Act*), qui prévoit de nouveaux critères d'agrément et de nouveaux processus de supervision des agences aux États-Unis. À ce jour, dix agences internationales ont reçu de la SEC leur agrément NRSRO: Fitch Ratings, Standard & Poor's (S&P), Moody's, A.M. Best, Dominion Bond Rating Service, Rating and Investment Information, Inc., Japan Credit Rating Agency Ltd., Egan-Jones Rating Company, LACE Financial Corp., et Realpoint LLC.

En juin 2007, la SEC a publié un premier ensemble de règles au titre du « Reform Act », suivi, un an plus tard, d'un projet de règles supplémentaires prévoyant de nouvelles obligations de procédures pour les agences de notations aux États-Unis. Par ailleurs, en juillet 2008, la SEC a procédé à l'examen de Fitch Ratings, Moody's et Standard & Poor's, conformément aux dispositions du « Reform Act », et remis à chacune des agences ses conclusions et recommandations visant à améliorer leurs pratiques et procédures. Fitch Ratings met actuellement en œuvre les recommandations qui lui ont été faites par la SEC et estime que les changements induits permettront une plus grande intégrité de ses processus de notation.

En outre, différents protagonistes, y compris le Congrès américain, la SEC, et les procureurs généraux de certains États fédérés, poursuivent leurs études des causes et conséquences de la crise financière mondiale qui a éclaté en 2007, et s'intéressent aux évolutions récentes du marché des crédits hypothécaires à risque aux États-Unis, examinant entre autres, le rôle joué ici par les agences de notation. Fitch Ratings a apporté sa collaboration à ces examens à chaque fois qu'elle a été sollicitée. En juin 2008, Fitch Ratings, ainsi que Moody's et S&P, ont signé un accord de coopération avec le procureur général de l'État de New York dans le cadre de son examen de certains aspects de la crise des subprimes. Fitch Ratings ne pense pas que cet accord soit susceptible d'avoir des conséquences négatives sur la société, son activité ni sur sa situation financière.

L'OICV

Au cours de l'été 2003, l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV), s'est également penchée sur le rôle des agences de notation. Fitch Ratings a pris une part active à ces travaux, qui ont abouti à la publication par l'OICV d'une déclaration de principe relative aux activités des agences de notation (*Statement of Principles Regarding the Activities of the Credit Rating Agencies*) en septembre 2003, ainsi que d'un code de conduite pour ces dernières (*Code of Conduct Fundamentals for Credit Rating Agencies*) fin 2004. En avril 2005, Fitch Ratings a publié son propre code de conduite, conforme aux directives de l'OICV.

En 2006, l'OICV a procédé à un examen des codes de conduite adoptés par les agences de notation pour déterminer si celles-ci choisissaient généralement d'expliquer les écarts par rapport aux dispositions spécifiques du code de l'OICV, plutôt que de s'y conformer. En février 2007, l'OICV a diffusé un rapport préliminaire soulignant que le code de conduite adopté par Fitch Ratings, de même que ceux des autres NRSRO internationales, suivait globalement les directives du sien. Ce rapport a été rendu caduc par la décision de l'OICV, en avril 2007, d'examiner le rôle des agences de notation dans le domaine du financement structuré, afin de déterminer si certains points concernant précisément ces transactions n'ont pas été abordés par le code de l'Organisation et, le cas échéant, d'apporter des modifications à ce dernier. En mars 2008, l'OICV a publié un document consultatif exposant les modifications proposées. Le code amendé a été publié en mai 2008.

L'OICV continue d'examiner toute possibilité d'améliorer la surveillance, à l'échelle internationale, des agences de notation. En septembre 2008, l'OICV a identifié quatre mesures allant dans le sens d'une meilleure supervision internationale des agences de notation : 1) développement d'une approche de la réglementation harmonisée à l'échelon mondial, 2) développement par l'OICV d'un mécanisme permettant de coordonner la surveillance exercée par les régulateurs nationaux sur le respect par les agences de l'esprit du code de l'OICV, 3) examen par l'OICV du degré d'adoption par les agences de notation du code de conduite amendé de l'OICV et publication de ses conclusions, et 4) étude par l'OICV de la possibilité de développer un organe de surveillance international comparable au PIOB pour les auditeurs, chargé de discuter avec les agences de notation des questions les

concernant et de faire valoir les attentes des régulateurs internationaux. Selon Fitch, l'OICV poursuit ses efforts en faveur d'une application généralisée de ces mesures.

La Commission européenne

Début 2004, le Parlement européen a demandé à la Commission européenne de lui présenter une étude sur la nécessité de donner un cadre législatif aux agences de notation. À son tour, la Commission européenne a demandé au Comité européen des régulateurs des marchés de valeurs mobilières (CERVM) d'enquêter sur le rôle des agences de notation et de déterminer si une réglementation était nécessaire en Europe. À l'issue de cette enquête, la Commission a officiellement annoncé en mars 2006 qu'elle ne proposerait pas de cadre législatif particulier pour les agences de notation, mais qu'elle procéderait à une surveillance de leur conformité avec les principes existants et l'auto-réglementation. La Commission a demandé au CERVM de surveiller la conformité des agences de notation de crédit avec le code de l'OICV, et de lui communiquer ses conclusions chaque année.

Le CERVM a remis à la Commission son premier compte-rendu en décembre 2006, dans lequel il souligne que le code de Fitch Ratings, de même que celui des autres grandes NRSRO internationales, faisait globalement écho au sien. Le deuxième compte-rendu a été remis à la Commission en mai 2008. Dans ce dernier, le CERVM estime que le code de l'OICV, récemment amendé, répond à la plupart des enjeux identifiés dans son rapport. Mais il souligne également que son adoption par les agences de notation ne saurait être suffisante ; c'est pourquoi il prône la création, par la Commission européenne, d'un organisme international (ou européen) de surveillance et de normalisation, chargé de veiller au respect des normes internationales conformément au code de conduite de l'OICV, en utilisant le principe du « naming and shaming » qui consiste à désigner publiquement les coupables d'infractions. Si toutefois cette proposition se révélait irréalisable, le CERVM estime alors nécessaire l'intervention des autorités de surveillance, probablement par la voie de la régulation, afin de garantir l'intégrité et la qualité du processus de notation.

Le 31 juillet 2008, la Commission européenne a publié pour consultation un projet de directive/règlement sur l'agrément, les activités et la surveillance des agences de notation, ainsi qu'un document sur les différentes options possibles pour résoudre ce que la Commission estime être le problème de la confiance excessive des intervenants dans les notations. Avec ce projet de directive/règlement, la Commission souhaite instaurer un interlocuteur unique pour l'agrément, puis la surveillance des agences de notation. Cette proposition s'appuie sur le code de conduite de l'OICV, avec certaines différences et quelques ajouts. Ainsi, la Commission a exprimé son intention de ne donner aucun cadre législatif au contenu des notations.

En termes de réglementation bancaire, la directive CRD permet aux institutions financières de s'appuyer sur des études de crédit pour déterminer la pondération du risque (et donc les exigences de fonds propres). Seules les études de crédit réalisées par des organisations ayant reçu l'agrément ECAI, essentiellement des agences de notation, peuvent être prises en compte dans la définition des besoins en fonds propres. En 2005 et 2006, le Comité Européen des Superviseurs Bancaires (CEBS) a encouragé la convergence du processus d'agrément des ECAI dans toute l'Union européenne. Fitch Ratings a pris une part active dans ce processus et, début 2006, a déposé sa candidature en vue d'être reconnue comme ECAI dans les 28 États membres de l'Espace économique européen (EEE). Ces 28 pays ont participé à un processus d'études conjoint qui a abouti, en juillet 2006, à une recommandation d'agrément de Fitch Ratings, mais aussi de Moody's et de Standard and Poor's, en tant qu'ECAI. Fitch Ratings a reçu l'agrément ECAI dans tous les pays de l'Espace économique européen.

Le Congrès américain et la SEC – Faits marquants de l'exercice

En février 2009, la SEC a publié un deuxième ensemble de règles au titre du Reform Act, qui prévoient des obligations supplémentaires en termes de tenue de registre, de communication et de reporting, et répondent à de nouvelles problématiques de conflits d'intérêt. Parallèlement, la SEC propose de nouveau des règles relatives à la publication de l'historique des notations, ainsi qu'à la communication d'informations sur les opérations de financements structurés aux NRSRO qui n'ont pas été mandatées pour noter ces opérations.

Bien que les nouvelles règles adoptées par la SEC en 2007 et en 2009 instaurent de nouvelles contraintes réglementaires pour les NRSRO aux États-Unis, la promulgation du « Reform Act » et des règlements y afférents n'ont pas eu d'effets néfastes notables sur l'activité ni sur la situation financière de Fitch Ratings.

En septembre 2009, la SEC s'est réunie pour le vote définitif des deux règles concernant l'historique des notations et les informations sur les opérations de financement structuré. Si, au moment de la rédaction de ce rapport, les règles définitives n'ont pas encore été publiées, Fitch Ratings estime qu'elles devraient l'être à très court terme. Lors de cette même assemblée, la SEC a annoncé la finalisation d'une nouvelle règle, ainsi qu'un ensemble de propositions de réglementations. En octobre 2009, la SEC a publié la règle définitive qui supprime les références aux NRSRO dans certains de ses règlements et documents, ainsi qu'un projet de supprimer les références aux NRSRO dans les nouvelles règles. Toujours en octobre 2009, la SEC a publié un « concept release » invitant le public à s'exprimer sur la nécessité, pour un émetteur, d'obtenir l'accord d'un NRSRO avant d'intégrer la note de crédit décernée par celui-ci dans son document de référence. Si le NRSRO donne son accord, il pourrait voir sa responsabilité engagée au titre « d'expert » au sens des lois américaines sur les valeurs mobilières. Simultanément, la SEC a déposé une proposition selon laquelle un émetteur devrait publier dans son document de référence les notations qu'il a utilisées dans le cadre d'une offre publique de ses titres. La proposition donne une définition large de « l'utilisation » des notations. Si le projet est adopté et appliqué conjointement aux propositions contenues dans le « concept release » de la SEC, si celles-ci sont adoptées, il en résulterait soit, que les agences de notation acceptent d'être nommées « experts » et de voir leur responsabilité potentiellement engagées sur les notations décernées, soit une interdiction pure et simple de l'utilisation des notations dans les offres publiques de titres aux États-Unis.

Les autres propositions contenues dans le projet déposé en septembre et relatif à des obligations d'information supplémentaires, n'ont pas encore été formellement annoncées, mais devraient être publiées prochainement.

En l'occurrence, il n'est pas possible de prévoir avec précision leur teneur définitive ni, par conséquent, leur impact éventuel.

Par ailleurs, le congrès américain et le sénat américain examinent actuellement différentes propositions de lois comportant des dispositions relatives à l'activité des agences de notation. Ces propositions prévoient notamment de nouvelles obligations de communication et de reporting, une surveillance accrue et des dispositions susceptibles de modifier ou d'étendre la responsabilité des agences de notation. À ce stade, il n'est pas possible de prévoir si une loi en ce sens sera finalement adoptée, ni, le cas échéant, quelle en sera la teneur et l'impact sur l'activité ou la situation financière de Fitch Ratings.

Certaines des différentes autorités évoquées ci-dessus poursuivent leur examen des causes et conséquences de la crise financière mondiale qui a éclaté en 2007. Fitch Ratings pense que ces analyses se poursuivront en 2010. Il est possible qu'en conséquence soient adoptées de nouvelles réglementations et/ou des obligations supplémentaires concernant les agences de notation, en particulier dans le domaine du financement structuré. Fitch Ratings n'est pas en mesure de prévoir quelles seront les nouvelles mesures éventuellement adoptées à l'issue de ce processus d'examen.

L'OICV – Faits marquants de l'exercice

Comme évoqué précédemment, l'OICV a publié son code de conduite amendé en mai 2008. Les modifications apportées visent à renforcer l'intégrité et l'indépendance des agences de notation et de leurs travaux, et à favoriser une transparence accrue. Fitch Ratings a intégré ces changements dans son propre code de conduite, dont la version amendée a été publiée en janvier 2009.

En mars 2009, l'OICV a publié son rapport sur l'adoption par les agences de notation des modifications apportées à son code de conduite. Ce rapport souligne, entre autres, que Fitch Ratings et les autres grandes agences de notation internationales ont intégré la quasi-totalité des amendements apportés au code de l'OICV.

La Commission européenne – Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'été 2009, le Parlement européen et le Conseil de l'Europe ont voté un Règlement portant sur les agences de notation. Ce texte prévoit que les établissements réglementés au sein de l'UE (ex. : les banques et les compagnies d'assurance) puissent utiliser les notations dans leurs informations réglementées uniquement dans la mesure où ces notes ont été émises par des agences de notation agréées et supervisées par les autorités compétentes, désignées par le règlement. Il vise à résoudre les points suivants : 1) éviter ou gérer les conflits

d'intérêt, 2) améliorer la qualité des méthodologies de notation et les notations elles-mêmes, 3) accroître la transparence par des obligations d'information, 4) instaurer un système d'agrément et de surveillance efficace afin de limiter la possibilité de choisir la juridiction la plus favorable parmi celles potentiellement compétentes au sein de l'UE. Ce règlement est largement inspiré du code de conduite de l'OICV.

Fitch Ratings table sur une publication de ce texte au Journal Officiel au quatrième trimestre 2009. Le Règlement prévoyant que les établissements réglementés pourront continuer à utiliser les notations de Fitch Ratings à des fins juridiques (sauf si l'agrément lui est refusé), Fitch Ratings envisage de déposer une demande d'agrément dans ce cadre. L'agence modifie actuellement ses politiques et procédures pour se conformer aux dispositions de ce texte – l'ensemble de ses filiales en Europe déposeront une demande d'agrément en temps utiles. Fitch Ratings ne pense pas que la mise en conformité avec ce Règlement soit susceptible d'avoir des conséquences négatives sur son activité ni sur sa situation financière.

En septembre 2009, la commission européenne a publié un projet de propositions relatives à la création d'un nouveau système européen de supervision financière, prévoyant notamment la création d'une Autorité européenne des marchés financiers (AEMF), qui deviendrait l'autorité de surveillance unique des agences de notations enregistrées en UE conformément à la Directive. Sur la base des propositions actuelles, l'intervention de ce nouvel organisme de surveillance ne devrait pas modifier significativement l'application du Règlement à Fitch Ratings.

En outre, en mai 2009, le CERVM a publié les résultats de son enquête sur le degré d'adoption, par les agences de notation, du code de l'OICV. Le CERVM a conclu, en accord avec l'OICV, que le code de conduite de Fitch Ratings et des autres grandes agences de notation internationales étaient globalement conformes au code de l'OICV, mais a souligné un certain nombre de points qui s'en écartaient.

Autres juridictions

Fitch Ratings entretient des contacts réguliers avec les autorités de réglementation des autres régions, tout en coopérant avec des organes de surveillance financière dans le respect des lois et réglementations locales. Fitch Ratings a reçu son agrément ECAI dans toutes les principales juridictions concernées. D'autres pays envisagent ou procèdent à la mise en œuvre d'un agrément officiel ou d'une réglementation formelle des agences de notation. Fitch Ratings coopère avec les autorités compétentes dans ces juridictions. Fitch Ratings ne peut prédire quelles seront les nouvelles mesures éventuelles mises en œuvre, mais en l'état actuel des choses, celles-ci ne devraient pas affecter notablement ses activités ni sa situation financière.

Litiges

Fitch Ratings est actuellement impliquée dans une vingtaine d'affaires juridiques et procédures civiles, découlant des niveaux actuels sans précédent de tension et de volatilité sur les marchés de la dette et les marchés d'actions. Ces poursuites concernent généralement deux domaines : 1) les opinions de crédit émises par Fitch Ratings sur des RMBS, des CDO et des SIV ; 2) des opinions de crédit publiées par Fitch Ratings sur des émissions obligataires de collectivités locales et autres entités publiques, et d'établissements financiers. Fitch Ratings estime qu'il dispose d'arguments de premier ordre face à ces accusations et organise activement sa défense.

Korea Ratings, filiale de Fitch Ratings, a fait l'objet d'une enquête de la KFTC (Korea Fair Trade Commission) pour entente illicite sur les prix dans son activité de notation et d'information d'entreprise. Korea Ratings a apporté sa coopération à l'enquête de la KFTC. À l'issue de la procédure relative à l'entente illicite sur les prix dans son activité Notation, la KFTC a prononcé à l'encontre de Korea Ratings une amende administrative d'environ 2,7 Mds KRW (environ 2,3 millions de dollars). La procédure relative à l'activité Information d'entreprise se poursuit, mais selon Korea Ratings, aucune amende prononcée par la KFTC dans ce contexte n'est susceptible d'avoir des conséquences négatives sur son activité ni sur sa situation financière.

e-Credible fait également l'objet d'une enquête de la KFTC pour pratiques anti-concurrentielles. La société estime qu'elle dispose d'arguments de premier ordre face à ces accusations et organise activement sa défense.

3-5-2. – RISQUES JURIDIQUES D'ALGORITHMICS

Algorithmics peut encourir des risques du fait de la nature internationale de son activité.

Algorithmics compte 22 bureaux dans le monde et ses clients sont implantés dans 41 pays différents. Son activité internationale peut l'exposer à des risques dus à différents facteurs, dont certains peuvent avoir un effet défavorable significatif sur son activité et sur ses résultats financiers. Ainsi, Algorithmics peut se trouver dans l'incapacité de protéger et défendre efficacement ses droits de propriété intellectuelle et être soumise à des pénalités, à la révocation des privilèges d'exportation nécessaires dans le cadre de l'obligation réglementaire d'obtenir des licences d'importation ou d'exportation, ou à des régimes fiscaux locaux défavorables. La direction d'Algorithmics surveille attentivement ces facteurs et adopte des politiques et des procédures destinées à gérer les risques inhérents à la nature internationale de ses activités.

Si la propriété intellectuelle d'Algorithmics n'est pas convenablement protégée, Algorithmics risque de perdre son avantage concurrentiel.

Algorithmics cherche à protéger ses logiciels, documentations et autres supports écrits en vertu des lois sur le secret industriel et sur les droits d'auteur, ainsi que par des engagements de confidentialité intégrés dans ses contrats. L'ensemble de ces précautions ne fournit qu'une protection limitée. Algorithmics cherche également à protéger sa technologie confidentielle à l'aide de la législation sur les brevets. Malgré les mesures prises pour protéger sa propriété intellectuelle, rien ne peut garantir de l'efficacité de ces dernières, ni qu'Algorithmics pourra obtenir tous les enregistrements de marques ou brevets pour lesquels elle aura déposé une demande, ni que des tiers ne violeront pas les engagements de confidentialité stipulés dans ses contrats, ou ne contreferont ou ne détourneront pas ses informations protégées, ses brevets, marques et autres droits de propriété intellectuelle, ni que l'entreprise disposera de recours appropriés en présence de telles infractions. Des tiers peuvent découvrir ou inventer de leur côté des technologies concurrentes, ou bien décrypter les secrets industriels d'Algorithmics, ou encore d'autres technologies. À la connaissance des dirigeants, il n'existerait actuellement aucune faille dans le système de protection de la propriété intellectuelle de la société susceptible d'affecter ses activités de manière significative.

Algorithmics peut faire l'objet d'actions en responsabilité du fait de ses produits ou d'actions en contrefaçon de droits de propriété intellectuelle, qui pourraient entraîner des poursuites judiciaires coûteuses ainsi que des frais significatifs, et perturber son activité.

Algorithmics peut faire l'objet d'actions en dommages-intérêts pour des erreurs ou défauts de ses produits. Les contrats de licence avec ses clients contiennent des clauses destinées à limiter l'exposition au risque de telles poursuites. Ces clauses de limitation de responsabilité peuvent toutefois être sans effet en vertu des lois de certains pays.

Malgré l'utilisation de procédures et de dispositifs de sécurité, les produits et systèmes d'Algorithmics peuvent être piratés, infectés par des virus ou subir des attaques de tout autre ordre, susceptibles de rendre inexploitable ou insuffisamment protégés ses produits et systèmes, ainsi que les systèmes de ses clients, provoquant ainsi la divulgation, la perte ou la corruption d'informations confidentielles et d'autres données, avec le risque que sa responsabilité ne se trouve engagée de façon imprévue.

Algorithmics peut faire l'objet d'actions prétendant que sa technologie, ses produits ou ses services vont à l'encontre des droits de propriété intellectuelle d'un tiers. De telles poursuites peuvent l'entraîner dans des procès coûteux, et, en cas de condamnation, Algorithmics pourrait être empêchée d'utiliser certaines technologies essentielles à ses produits et systèmes, ou contrainte de payer des redevances et/ou des dommages-intérêts, ou de conclure des accords de licence restrictifs. Algorithmics pourrait également être contrainte de modifier la conception de ses produits, ce qui serait susceptible de retarder leur commercialisation, de limiter leurs fonctions ou caractéristiques, de mobiliser d'importants moyens de développement et de nuire à sa réputation. Conformément aux dispositions de ses contrats de licence ou de services, elle pourrait devoir défendre et indemniser ses clients contre des actions prétendant que ses produits ou services vont à l'encontre des droits de propriété intellectuelle de tierces parties.

Toute action de cette nature pourrait entraîner des frais de justice importants, monopoliser le temps et l'attention de collaborateurs clés et conduire à des jugements ou transactions défavorables, ce qui pourrait avoir un impact négatif important sur la réputation, sur l'activité et sur les résultats financiers d'Algorithmics.

Litiges

Algorithmics est défendeur dans le cadre de trois conflits avec des salariés. La société suit de près l'évolution de ces procès et a constitué des provisions en conséquence. En l'état actuel de ses informations, la direction estime que l'issue de ces procédures n'aura pas d'impact négatif significatif ni sur les activités de la société, ni sur sa situation financière.

Crise financière

La « crise du crédit » a entraîné la nationalisation de certains clients d'Algorithmics, l'insolvabilité ou le dépôt de bilan de certains autres. Dans ce contexte, les accords de licence et les contrats de service de l'entreprise peuvent se révéler inapplicables, ou le coût de leur exécution peut devenir prohibitif.

Réglementation

En tant que fournisseur de solutions et de services à la communauté financière, Algorithmics n'est pas soumis à une réglementation spécifique propre à son activité. En revanche, ses clients obéissent à un cadre réglementaire strict. Les grands établissements financiers imposent à Algorithmics le respect de leur réglementation dans des domaines tels que la sécurité des données, la sélection du personnel et les plans de continuité de l'activité. Algorithmics met actuellement en place des politiques et procédures afin de respecter ces obligations. L'absence de telles mesures serait préjudiciable pour sa réputation et son activité et constituerait un motif de rupture de contrat. Consciente des risques, la direction prend des mesures de mise en conformité.

3-5-3. – AUTRES RISQUES JURIDIQUES

Garanties d'actif et de passif consenties

Au titre de la cession de Cassina

A la suite de la cession en mai 2005 de la participation de 80 % détenue par le Groupe Fimalac dans le capital de Cassina, l'acquéreur avait formé diverses réclamations et procédures.

Les parties ont conclu le 21 décembre 2006 un protocole transactionnel mettant fin à leurs désaccords et aux procédures engagées.

En exécution de ce protocole, une indemnité de 7,6 M€ a été versée à l'acquéreur et il a été mis fin à la garantie délivrée par le Groupe Fimalac, sauf en ce qui concerne d'éventuelles réclamations fiscales.

Une provision de 1,6 M€ a été maintenue au 30 septembre 2009 pour couvrir les risques résiduels.

Au titre de la cession de Beissbarth (Filiale de Facom Tools cédée en septembre 2005)

La garantie est plafonnée à 11 M€ pour l'environnement et à 38 M€ pour le fiscal, l'engagement total ne pouvant excéder 38 M€.

Sa durée est fixée à quatre ans pour l'environnement et à la durée de la prescription majorée de six mois en matière fiscale et sociale.

Une provision de 2,7 M€ est comptabilisée au 30 septembre 2009.

Au titre de la cession de Facom Tools (cédée le 1^{er} janvier 2006)

La garantie générale comporte un plafond global de 82 M€ et des franchises de 5 M€ pour l'environnement et de 2 M€ pour les autres matières.

La durée est fixée à cinq ans pour l'environnement, à la durée de la prescription en matière fiscale et sociale et à deux ans pour les autres matières.

En outre, Fimalac s'est engagée à supporter les coûts de dépollution liés à la fermeture de sites industriels, pour une durée de cinq ans, ainsi que les coûts liés à la fin du plan social afférent à la fermeture du site de Villeneuve, pour une durée de six ans.

Compte tenu des paiements déjà effectués, une provision de 4,9 M€ reste comptabilisée au 30 septembre 2009 pour couvrir les risques résiduels estimés.

Litiges

Il n'y a pas eu d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont Fimalac a connaissance, qui est en suspens ou dont Fimalac est menacée) qui pourrait avoir ou a eu, au cours des 12 derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de Fimalac et/ou du groupe.

3-6. – RISQUES INDUSTRIELS ET LIES A L'ENVIRONNEMENT

Les risques du Groupe liés à l'environnement sont principalement des risques de dépollution et sont évalués au cas par cas, au mieux de la connaissance du Groupe, au moyen d'analyses internes et/ou d'expertises externes spécialisées, au travers de bilans effectués périodiquement sur les sites les plus vulnérables.

Tout particulièrement, dans le cas de cessions ou d'acquisitions, une attention particulière est accordée aux risques environnementaux et il est généralement fait appel à l'assistance de consultants externes.

Des informations plus détaillées sont fournies dans la partie « Conséquences de l'activité sur l'environnement » ci-avant.

3-7. – AUTRES RISQUES PARTICULIERS

Les principales activités du Groupe appartiennent à des secteurs très concurrentiels. La concurrence peut s'opérer au travers de groupes puissants internationaux. Cette concurrence peut s'opérer par une pression sur les prix dans le but de gagner des parts de marché ou par des innovations technologiques ou de nouveaux services.

3-8. – NANTISSEMENTS D'ACTIFS DE FIMALAC

Néant.

3-9. – ASSURANCES

Le Groupe Fimalac s'est doté de couvertures d'assurance par le biais de contrats entre les sociétés et des assureurs indépendants et se prémunit de façon courante, principalement contre les risques de dommages et de perte d'exploitation, de responsabilité civile générale, ainsi que de responsabilités des personnels dirigeants et d'encadrement, pour les montants globaux suivants :

Nature de risque	Montants garantis (en M€)	Primes (en €)
Dommages et pertes d'exploitation	466	1 184 738
Responsabilité civile générale	433	1 731 499
Responsabilité des personnels dirigeants et d'encadrement	48	490 317
Total	947	3 406 554

Le Groupe estime que les risques significatifs sont suffisamment couverts.

CHAPITRE 4. – COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

4-1. – COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Comparabilité des exercices

Le 30 septembre constitue la date de clôture de chaque exercice comptable. L'exercice 2008/2009 couvre ainsi la période s'étendant du 1^{er} octobre 2008 au 30 septembre 2009.

Afin de permettre une meilleure comparaison des données consolidées jusqu'au résultat opérationnel courant, les chiffres résumés ci-après font apparaître à la fois les données courantes (données publiées) et les données « comparables » exprimées à taux de change et périmètre constants.

Au cours de l'exercice 2008/2009, le dollar s'est apprécié en moyenne de + 10,9 % par rapport à l'euro. A l'inverse, la livre s'est dépréciée en moyenne de – 12,9 % par rapport à l'euro. Au cours de l'exercice 2008/2009, il n'y a pas eu de variation significative du périmètre de consolidation.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2008/2009 clos au 30 septembre 2009 s'est élevé à 559,1 M€ par rapport à 586,9 M€ en 2007/2008, ce qui représente une baisse à données publiées de 4,7 %.

L'analyse détaillée par activité du chiffre d'affaires publié figure dans la note 5.19.1 de l'annexe aux états financiers consolidés. Le chiffre d'affaires consolidé est exclusivement constitué par le chiffre d'affaires de Fitch Group, lui-même formé par celui de Fitch Ratings et celui d'Algorithmics.

A données comparables, le chiffre d'affaires de l'exercice 2008/2009 marque une baisse de 6 % :

(En M€)	2007/2008	2008/2009	Variation
Chiffre d'affaires (données publiées)	586,9	559,1	- 4,7 %
<i>Effet de conversion</i>		- 7,6	
Chiffre d'affaires (données comparables)	586,9	551,5	- 6,0 %

A données comparables, la répartition par activité du chiffre d'affaires est la suivante :

(En M€)	2007/2008	2008/2009	Variation
Fitch Group :			
- Fitch Ratings	486,8	450,4	- 7,5 %
- Algorithmics	102,1	101,2	- 0,9 %
<i>Eliminations internes</i>	- 2,0	- 0,1	
Chiffre d'affaires (données comparables)	586,9	551,5	- 6,0 %

Fitch Ratings a enregistré un chiffre d'affaires en baisse limitée de – 7,5 % à données comparables, avec un retour notable à la croissance au cours du quatrième trimestre 2008/2009 (+ 2,5 % à données comparables).

Le chiffre d'affaires d'Algorithmics (– 0,9 % à données comparables) est resté pratiquement stable.

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant de l'exercice 2008/2009 s'est élevé à 141,8 M€ par rapport à 154 M€ au cours de l'exercice précédent, ce qui représente une baisse de 7,9 % à données publiées.

L'analyse par activité du résultat opérationnel courant en données publiées figure en note 5.19.1 de l'annexe aux états financiers consolidés.

Au niveau du résultat opérationnel courant, le passage entre données publiées et données comparables s'opère comme suit :

(En M€)	2007/2008	2008/2009	Variation
Chiffre d'affaires (données publiées)	586,9	559,1	- 4,7 %
Autres produits et charges d'exploitation	- 432,9	- 417,3	
Résultat opérationnel courant (données publiées)	154,0	141,8	- 7,9 %
<i>Effet de conversion</i>		- 4,7	
Résultat opérationnel courant (données comparables)	154,0	137,1	- 11,0 %

Toujours à données comparables, l'analyse par activité du résultat opérationnel courant est la suivante :

(En M€)	2007/2008	2008/2009	Variation
Fitch Group			
- Fitch Ratings	178,0	159,0	- 10,7 %
- Algorithmics	- 14,4	- 12,4	%
	163,6	146,6	- 10,4 %
Autres (société-mère et holdings)	- 9,6	- 9,5	
Résultat opérationnel courant (données comparables)	154,0	137,1	- 11,0 %

Malgré un environnement financier demeurant difficile, qui a conduit à une baisse de son chiffre d'affaires de 7,5 % à données comparables, Fitch Ratings a limité la baisse de son résultat opérationnel courant (- 10,7 % à données comparables).

Algorithmics a réalisé un EBITDA (résultat opérationnel courant + dotations nettes aux amortissements et provisions opérationnels) positif. Son résultat opérationnel courant, toujours négatif mais en amélioration, intègre l'amortissement des immobilisations incorporelles mis en place lors de son acquisition début 2005.

Au niveau consolidé de Fimalac, le résultat opérationnel courant marque une baisse de 11 % à taux de change constants.

Résultat opérationnel

Le passage du résultat opérationnel courant au résultat opérationnel est le suivant (données publiées) :

(En M€)	2007/2008	2008/2009	Variation
Résultat opérationnel courant (données publiées)	154,0	141,8	- 7,9 %
Autres produits et charges opérationnels	- 36,0	- 3,3	
Résultat opérationnel (données publiées)	118,0	138,5	+17,4 %

Le résultat opérationnel courant s'est établi à 138,5 M€ au 30 septembre 2009 (contre 118 M€ l'exercice précédent), après prise en compte d'autres produits et charges opérationnels à caractère plus ponctuels et représentant une charge nette de - 3,3 M€ (par rapport à - 36 M€ en 2007/2008).

La ligne « autres produits et charges opérationnels » regroupe principalement en 2008/2009 une dépréciation complémentaire de l'immeuble de North Colonnade à Londres et, dans le sens positif, des reprises de provisions au titre de garanties ou litiges sur cessions antérieures de participations.

Immeuble de North Colonnade

L'immeuble a été livré à l'état brut (avant aménagements) fin septembre 2009, sans retard par rapport au programme et bien en ligne par rapport aux coûts budgétés. Il devrait comme prévu accueillir fin 2010, sur une partie significative des surfaces, les équipes de Fitch Group en Angleterre, ainsi que des locataires hors-groupe.

La valeur à terminaison de l'immeuble est estimée à 290 M£. Il est rappelé qu'une provision de 34,8 M£ avait été enregistrée au 30/09/2008. Une dotation de 45,6 M€ (équivalent à 36,5 M€ pour la quote-part de 80 % dédue par le Groupe) avait été ainsi enregistrée dans la ligne « autres produits et charges opérationnels ».

Bien que marquant des signes de reprise depuis quelques mois, le marché des immeubles de bureaux à Londres demeure difficile. Une analyse de sensibilité de la valorisation théorique de l'immeuble, fondée sur une approche par les cash-flow futurs actualisés dont les hypothèses sont développées dans l'annexe aux comptes consolidés, a permis de considérer qu'une provision complémentaire de 9 M£ pouvait être raisonnablement enregistrée au 30 septembre 2009. Une dotation de 10,3 M€ (soit 8,2 M€ pour la quote-part de 80 % détenue par le Groupe) figure ainsi en 2008/2009 dans la ligne « autres produits et charges opérationnels ».

Compte tenu de ce complément de provision, qui porte la dépréciation à 43,8 M£, la valeur nette à terminaison de l'immeuble est ainsi estimée à 246,2 M£ (soit 290 M£ - 43,8 M£), niveau jugé cohérent avec la valeur d'utilité de ce bien normalement destiné à être conservé durablement.

Suivi des garanties sur cessions de participations

Les risques de garanties accordées dans le cadre de la vente de Facom Tools et de Beissbarth ont fait l'objet d'une reprise partielle de provision en 2008/2009 justifiée par la prescription d'engagements contractuels, à hauteur de 8,2 M€.

Résultat net consolidé – part du Groupe

L'exercice clos le 30 septembre 2009 s'est traduit par un bénéfice net (part du Groupe) de 22 M€, en progression :

(En M€)	2007/2008	2008/2009
Résultat opérationnel (données publiées)	118,0	138,5
Coût net de l'endettement financier	- 23,4	- 33,9
Autres produits et charges financiers	- 2,2	- 5,0
Charge d'impôt	- 62,6	- 63,8
Résultat net des sociétés mises en équivalence	0,9	1,8
Intérêts minoritaires	- 10,3	- 15,6
Résultat net – part Groupe (données publiées)	20,4	22,0

Il est précisé que la ligne « coût net de l'endettement financier » de l'exercice 2008/2009 provient à hauteur de - 9,2M € de Fitch Group (endettement résiduel) et à concurrence de - 24,7 M€ de la société-mère et des holdings. La baisse des taux d'intérêt à court terme a conduit Fimalac à restructurer son portefeuille d'instruments de couverture début 2009, avec un impact ponctuel sur le résultat financier 2008/2009 de - 25,4 M€.

Le résultat net – part du Groupe est en progression en 2008/2009 (22 M€) par rapport à 2007/2008 (20,4M€).

4-2. – STRUCTURE FINANCIERE DU GROUPE

La structure financière du Groupe (placements et disponibilités, moins emprunts et dettes bancaires) et son évolution, par société, se traduisent comme suit :

(En M€)	30/09/2008	30/09/2009
(Trésorerie : montant positif – Endettement : montant négatif)		
Fitch Group	- 225	- 180
North Colonnade (Immeuble de Londres)	- 192	- 201
Société-mère et holdings	+ 126	+ 59
	- 291	- 322
<i>Instruments financiers (juste valeur)</i>	- 18	- 26
Endettement financier net	- 309	- 348

L'endettement financier net consolidé était de 348 M€ au 30 septembre 2009. L'encaissement de 300 M€ à titre de la cession de 20 % de Fitch Group, intervenu post-clôture (§ 5.1), réduit ainsi l'endettement financier net à 48 M€, avec une liquidité importante au niveau de la société-mère Fimalac. Le Groupe dispose ainsi d'une forte marge de manœuvre pour son développement.

La réconciliation du tableau ci-dessus avec les éléments détaillés du bilan consolidé au 30 septembre 2009 est la suivante :

Consolidation au 30 septembre 2009

		M€
Trésorerie nette	note 5.9 de l'annexe consolidée	18
Actifs de transaction	note 5.5 de l'annexe consolidée	53
Autres dettes financières	note 5.12 de l'annexe consolidée	
Emprunt North Colonnade	renvoi 1	-41
Dettes auprès des établissements de crédit	note 5.12 de l'annexe consolidée	-349
Dette de crédit bail	note 5.12 de l'annexe consolidée	-2
Instruments dérivés adossés aux prêts	note 5.6 de l'annexe consolidée	-27
	Montant net	-348

Suivi des « covenants » bancaires au niveau de Fitch Group

Fitch Group bénéficie depuis juillet 2005 d'un crédit syndiqué, utilisé partiellement, pour une autorisation de 500 M\$.

Fitch Group doit respecter un ratio Endettement net / EBITDA d'un niveau maximal de 3,50. Celui-ci s'est établi à 1,26 au 30 septembre 2009.

Suivi des « covenants » bancaires au niveau de Fimalac

La société-mère Fimalac bénéficie notamment, depuis février 2008, d'un crédit syndiqué pour une autorisation de 200 M€, partiellement utilisée.

Le contrat de crédit impose un ratio Endettement net consolidé / EBITDA consolidé d'un niveau maximal de 3,50. Ce ratio s'est établi à 2,02 au 30 septembre 2009. En proforma intégrant le produit de la cession de 20 % de Fitch Group pour 300 M€, ce ratio est de 0,28.

Le ratio Endettement financier consolidé / capitaux propres ressort à 0,64 au 30 septembre 2009 pour un maximum requis de 0,70. En proforma intégrant la cession de 20 % de Fitch Group, ce ratio devrait est de 0,06.

Il est rappelé que ce ratio avait été en léger dépassement (0,75) au premier semestre 2008/2009 pour des raisons ponctuelles, ce qui avait fait l'objet d'une demande d'avenant auprès des banques. Des avenants ont été conclus le 21 décembre 2009 avec les banques du pool. Ils ne comportent pas de modifications substantielles de la dette, de la charge d'intérêts ou du profil de risque de la société.

Variation des capitaux propres

Les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 444,8M€ au 30 septembre 2009 (cf annexes aux comptes consolidés, tableau des capitaux propres au 30 septembre 2009), en baisse de 16% par rapport aux capitaux propres au 30 septembre 2008. Cette variation s'explique principalement par la poursuite du programme de rachat d'actions de la Société pour un montant global de 32M€ et la distribution d'un dividende de 45,3M€.

Variation des flux de trésorerie

Les performances enregistrées par le Groupe sur l'exercice clos au 30 septembre 2009, essentiellement liées à l'activité de Fitch Rating, ainsi que les opérations de financement réalisées par le groupe ont permis le renforcement du niveau des disponibilités et équivalents de trésorerie. Pour plus de renseignement sur les

variations des flux de trésorerie, se reporter aux annexes aux comptes consolidés « tableau de variation de flux de trésorerie ».

4-3. – COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS

Les principales recettes courantes de la société-mère Fimalac sont constituées par le dividende des filiales et les revenus des prêts à celles-ci. Les dividendes se sont élevés à 62,1 M€ au 30 septembre 2009 et comprennent outre le dividende de 46,6 M€ en provenance de Fitch Group via Fimalac Services Financiers, un dividende de Financière Portefoin de 5,4 M€ et un dividende à caractère exceptionnel de 10,1 M€ de Financière Boulogne Technologies. Ils sont en hausse par rapport à ceux perçus en 2007/2008 (53,6 M€). Les revenus des prêts et créances s'établissent à 9,6 M€ en nette baisse compte tenu de la diminution de l'encours de prêt aux filiales, et de la diminution des taux d'intérêts.

Les principales charges courantes sont constituées par les frais d'exploitation qui s'élèvent à 8,3 M€ au 30 septembre 2009, en ligne avec le budget annuel. Les intérêts financiers et charges assimilées, qui sont en forte augmentation à 39,7 M€ incluent le coût de la restructuration des swaps de taux à hauteur de 26,6 M€.

Le résultat courant au 30 septembre 2009 inclut des reprises de provisions sur titres et créances de 0,3 M€, et des dotations aux provisions sur titres et créances pour 27,1 M€. Ces dotations concernent essentiellement les titres Fimalac Développement, du fait notamment d'une nouvelle dépréciation de l'immeuble de Londres détenu via la filiale à 80% North Colonnade Ltd et Financière Boulogne Technologies (suite à la distribution d'un dividende exceptionnel).

Le résultat courant avant impôt de la société-mère s'est ainsi élevé à 50 K€ contre (5,6) M€ au 30 septembre 2008.

Le résultat exceptionnel avant impôt au 30 septembre 2009 se traduit par un profit de 9,5 M€ du fait, notamment, des reprises de provisions pour risques devenues sans objet.

Compte tenu de ces éléments, le résultat social de la société-mère Fimalac se traduit, après prise en compte d'un profit d'impôt de 0,2 M€, par un bénéfice de 9,7 M€ au 30 septembre 2009 contre 9,4 M€ au 30 septembre 2008.

CHAPITRE 5. – INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

5-1. – EVENEMENTS RECENTS

5-1-1. – CESSIION DE 20 % DE FITCH GROUP

La cession de 20 % de Fitch Group à Hearst Communication, annoncée en juillet 2009, a été réalisée le 2 novembre 2009 après obtention des autorisations administratives nécessaires. De ce fait, elle sera enregistrée dans les comptes de l'exercice 2009/2010.

La somme encaissée s'est élevée comme prévu à 300 M€(sans frais annexes).

Cette cession a dégagé une plus-value nette de 249,3 M€ dans les comptes sociaux de Fimalac Services Financiers, holding intermédiaire détenu à 100 % par la société-mère Fimalac, par rapport à un prix de revient de 50,7 M€ pour les 20 % cédés de la société Fitch Group.

Dans les comptes consolidés de l'exercice 2009/2010, le gain de cession ressortira à 210 M€. Par application de la norme IFRS 3 révisée, en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009, ce gain de cession ne transitera pas par les résultats consolidés mais sera enregistré directement dans les capitaux propres. Cette cession augmentera ainsi de 210 M€ les capitaux propres consolidés (part du Groupe).

5-1-2. – CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER TRIMESTRE 2009/2010 (COMMUNIQUE DU 26/01/2010)

Au cours du 1^{er} trimestre de l'exercice en cours (1^{er} octobre - 31 décembre 2009), Fimalac a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 140,9 M€, soit une progression de + 2,9 % à données publiées et de + 9,7 % à données comparables après correction des effets devises :

(Montants en M€)	Oct-dec. 2008	Oct-dec. 2009	Variation données publiées	Variation données comparables (*)
Fitch Ratings	106,9	115,2	+ 7,8 %	+ 14,4 %
Algorithmics	30,1	25,7	- 14,6 %	- 7,0 %
Eliminations internes	- 0,1	—		
Chiffre d'affaires consolidé	136,9	140,9	+ 2,9 %	+ 9,7%

(*) A taux de change constants (pas de variation de périmètre).

Fitch Ratings a réalisé au cours du 1^{er} trimestre 2009/2010 un chiffre d'affaires de 115,2 M€ (170,3 M\$) par rapport à 106,9 M€ (140,7 M\$) au 1^{er} trimestre 2008/2009. La progression enregistrée, qui ressort à + 14,4 % à données comparables, confirme le retour à la croissance déjà observé lors du trimestre précédent.

Algorithmics a enregistré au 1^{er} trimestre 2009/2010 un chiffre d'affaires de 25,7 M€ (38 M\$) par rapport à 30,1 M€ (39,5 M\$), soit – 7 % à données comparables. D'importantes licences ont été signées en décembre 2009 mais une partie significative du chiffre d'affaires correspondant sera étalé comptablement sur les prochains mois.

1) Transaction exceptionnelle

Il est rappelé que Fimalac a cédé le 2 novembre 2009 à Hearst Communication 20 % de Fitch Group, pour un montant net de 300 M€, ce qui renforce sensiblement la flexibilité financière du Groupe.

Le 1^{er} trimestre 2009/2010, du fait de cette cession, enregistre une plus-value nette de 249 M€ dans les comptes sociaux et une augmentation des capitaux propres consolidés (part du Groupe) de 210 M€.

2) Autres Informations

L'assemblée générale des actionnaires, qui statuera notamment sur les comptes de l'exercice 2008/2009 clos au 30 septembre 2009, se tiendra le 9 février 2010. Le dividende proposé à cette Assemblée sera de 1,50 € par action, avec détachement le 11 février 2010 et mise en paiement à compter du 16 février 2010.

La nomination de 4 nouveaux administrateurs sera proposée à cette assemblée : Jérémie Ladreit de Lacharrière, Eléonore Ladreit de Lacharrière, Thierry Moulouguet, Directeur Général Adjoint de Renault, Thomas Piquemal, Directeur Général Adjoint de Véolia Environnement.

5-1-3. – ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 9 FEVRIER 2010

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Fimalac s'est réunie le 9 février 2010, sous la présidence de M. Marc Ladreit de Lacharrière, et a approuvé toutes les résolutions proposées par le conseil d'administration de la Société, à savoir : l'approbation des comptes sociaux et consolidés, la nomination et le renouvellement de différents administrateurs, et la mise en place d'un nouveau programme de rachat d'actions.

5-1-4. – REORGANISATION DE FITCH GROUP (COMMUNIQUE DU 21/01/2010)

Marc Ladreit de Lacharrière, Chairman de Fitch Group et Steve Joynt, Chief Executive Officer de Fitch Group, ont le plaisir d'annoncer les nominations de Paul Taylor comme Président de Fitch Ratings et de Bernard de Lattre comme Directeur Général Finances de Fitch Group.

1) Paul Taylor a dirigé successivement depuis 15 ans chacun des grands départements de la notation (entreprises, institutions financières et plus récemment financements structurés). Antérieurement, Paul Taylor avait exercé des responsabilités géographiques en Europe et en Asie.

« Paul aura pour mission première, en cette période de grande volatilité du crédit, de s'assurer que l'actualisation permanente des notations soit fondée sur la recherche la plus approfondie » a déclaré Steve Joynt.

Marc Ladreit de Lacharrière ajoute : « l'expérience de Paul acquise dans tous les secteurs clés des métiers de la notation lui permet aujourd'hui d'assurer cette fonction essentielle de coordination de toutes les activités analytiques ».

« Je suis très heureux de cette opportunité qui m'est offerte de renforcer la direction de Fitch Ratings et reste très confiant dans la capacité de Fitch à demeurer une des sources majeures d'information et de recherche dans le domaine de la notation crédit » a déclaré Paul Taylor.

De nationalité anglaise, M. Paul Taylor, 47 ans, est basé à Londres.

2) D'autre part, Bernard de Lattre est nommé Directeur Général Finances de Fitch Group. A ce titre, il assurera la direction des Finances, des Ressources Humaines et de l'Administration de Fitch Group au niveau mondial, comprenant Fitch Ratings ainsi qu'Algorithmics.

Marc Ladreit de Lacharrière déclare : « Après plus de 20 ans dans le groupe Indosuez où il a effectué une partie de sa carrière en Extrême Orient, Bernard de Lattre a rejoint le groupe Fimalac en 1996. Il a participé à mes côtés au développement de l'activité notation au sein du groupe. Il a été l'artisan en particulier de la construction du réseau Fitch en Asie ainsi qu'en Europe et au Moyen Orient. Je lui fais toute confiance pour qu'il dirige et anime efficacement les finances et les ressources humaines du groupe Fitch grâce à ses qualités de leadership et sa grande expérience. »

5-2. – PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE EN COURS

Les perspectives des deux activités stratégiques du groupe sont détaillées ci-dessus dans le chapitre consacré à la présentation du Groupe pour Fitch Ratings et pour Algorithmics.

A l'occasion de l'assemblée générale des actionnaires du 9 février 2010 (communiqué du 10 février 2010), le Président a rappelé que Fimalac pourrait envisager une nouvelle cession de 10 % de Fitch Group à Hearst Communication*. Cette cession, si elle devait intervenir, permettrait à la Société de s'appuyer davantage sur ce groupe pour assurer le développement de la filiale.

Il a indiqué que l'activité de Fimalac, société holding, serait tournée sur l'exercice 2009/2010 essentiellement vers le développement des trois actifs essentiels du groupe (Fitch Ratings, Algorithmics et l'immeuble North Colonnade).

Le Président a ajouté qu'il souhaitait ouvrir avec le conseil d'administration une réflexion sur l'utilisation des capacités d'investissement de la Société afin d'envisager d'éventuelles diversifications.

Il est par ailleurs précisé que M. Philippe Lagayette, administrateur indépendant de la Société, a été nommé administrateur de référence. Il prendra le titre de « *Senior Independent Director* ».

* Cf communiqué de la société Fimalac du 24 juillet 2009.

5-3. – CALENDRIER PREVISIONNEL

Conseil d'arrêté des comptes semestriels le 25 mai 2010.

CHAPITRE 6. – COMPTES CONSOLIDES ET SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2009

6-1. – COMPTES CONSOLIDES

GROUPE F. MARC de LACHARRIERE (FIMALAC)

Bilan consolidé au 30 septembre 2009

ACTIF			
(en millions d'€)	Notes	30 septembre 2009	30 septembre 2008
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Ecarts d'acquisition	5.1.1	614,6	634,2
Immobilisations incorporelles	5.2	38,3	45,6
Immobilisations corporelles	5.3	309,5	304,8
Participations dans les entreprises associées	5.4	15,4	16,3
Actifs financiers non courants	5.5	48,7	53,9
Impôts différés	5.10	55,1	59,5
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		1 081,6	1 114,3
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Clients	5.7	118,3	119,7
Autres créances	5.8	38,6	52,0
Actifs financiers courants	5.5	54,1	59,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.9	230,4	127,3
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		441,4	358,6
TOTAL ACTIF		1 523,0	1 472,9

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

GROUPE F. Marc de LACHARRIERE (FIMALAC)
(Bilan consolidé au 30 septembre 2009)

PASSIF			
(en millions d'€)	Notes	30 septembre 2009	30 septembre 2008
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital		136,8	136,8
Primes d'émission		8,4	8,4
Actions propres		-60,9	-28,9
Ecart de conversion - part du groupe		-72,2	-46,9
Réserves consolidées - part du groupe		410,7	440,3
Résultat consolidé - part du groupe		22,0	20,4
TOTAL CAPITAUX PROPRES GROUPE		444,8	530,1
<u>INTERETS MINORITAIRES</u>			
		100,3	100,6
TOTAL CAPITAUX PROPRES		545,1	630,7
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Engagements de retraite et autres avantages au personnel	5.13	5,7	39,5
Provisions pour Risques & Charges à long terme	5.14	18,0	25,9
Dettes financières à long terme	5.12	42,1	42,3
Impôts différés	5.10	21,6	2,8
Autres dettes à long terme	5.15	16,6	13,4
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		104,0	123,9
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Provisions pour Risques et Charges à court terme	5.14	2,5	6,7
Dettes financières à court terme	5.12	607,8	459,9
Fournisseurs		36,7	34,5
Autres dettes à court terme	5.15	226,9	217,2
TOTAL PASSIFS COURANTS		873,9	718,3
TOTAL PASSIF		1 523,0	1 472,9

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

GROUPE F. MARC de LACHARRIERE (FIMALAC)

Compte de résultat consolidé au 30 septembre 2009

en millions d'€	Notes	du 01/10/2008 au 30/09/2009	du 01/10/2007 au 30/09/2008
Chiffre d'affaires	5.19.3	559,1	586,9
Autres produits de l'activité		1,0	1,6
Achats consommés		-2,1	-2,7
Charges de personnel	5.16	-264,6	-282,2
Charges externes		-116,7	-125,3
Impôts et taxes		-0,5	-0,5
Dotations aux amortissements	5.19.1	-27,8	-30,5
Dotations/reprises de provisions	5.19.1	-3,1	-0,9
Autres produits et charges d'exploitation		-3,5	7,6
TOTAL RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	5.19.1	141,8	154,0
Autres produits et charges opérationnels		-3,3	-36,0
RESULTAT OPERATIONNEL	5.19.1	138,5	118,0
Autres résultats de la trésorerie et de couvertures de change et de taux		-19,6	-16,3
coût de l'endettement financier brut		-14,3	-7,1
Coût de l'endettement financier net	5.17	-33,9	-23,4
Autres produits et charges financiers	5.17	-5,0	-2,2
Charge d'impôts	5.18	-63,8	-62,7
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	5.4	1,8	1,0
RESULTAT NET AVANT RESULTAT DES ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION		37,6	30,7
RESULTAT NET		37,6	30,7
Part du Groupe		22,0	20,4
Part des minoritaires		15,6	10,3

Résultats par action (en €)

5.21

Résultat de base part du groupe	0,73	0,66
Résultat dilué part du groupe	0,73	0,66
Résultat de base part du groupe des activités qui se poursuivent	0,73	0,66
Résultat dilué part du groupe des activités qui se poursuivent	0,73	0,66
Résultat de base part du groupe des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
Résultat dilué part du groupe des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

GROUPE F. MARC de LACHARRIERE (FIMALAC)

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Au 30 septembre 2009, le capital social est composé de 31 091 097 actions de 4,40 € de valeur nominale entièrement libérées.

Variation du capital social au cours de la période

	(en nombre d'actions)
Capital social au 1er octobre 2008	31 091 097
Annulation d'actions	néant
Capital social au 30 septembre 2009	31 091 097

Variation des capitaux propres au 30 septembre 2009

<i>En millions d'€</i>	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat	Réserve de juste valeur	Ecart de conversion	Actions propres	Total capitaux propres - Part du Groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres au 30 septembre 2007	151,0	50,5	526,9	79,5	1,5	-19,8	-133,7	655,9	102,1
Augmentation de capital								0,0	
Variation des actions propres	-14,2	-42,1	-121,2				104,8	-72,7	
Distribution			-46,4					-46,4	-16,1
Affectation du résultat			79,5	-79,5				0,0	
Ecart de conversion						-27,1		-27,1	-10,3
Résultat net				20,4				20,4	10,3
Actions propres : annulation des plus values nettes et des frais sur cessions			-0,8					-0,8	
Variation des justes valeurs des instruments financiers					-1,9			-1,9	-1,0
Juste valeur des Stock-Options passée en résultat			1,1					1,1	
Variations de périmètre (1)								0,0	-4,9
Autres (2)			1,6					1,6	20,6
Capitaux propres au 30 septembre 2008	136,8	8,4	440,7	20,4	-0,4	-46,9	-28,9	530,1	100,6
Augmentation de capital								0,0	
Variation des actions propres			-1,8				-32,0	-33,8	
Distribution			-45,3					-45,3	-13,6
Affectation du résultat			20,4	-20,4				0,0	
Ecart de conversion						-25,3		-25,3	-5,3
Résultat net				22,0				22,0	15,6
Actions propres : annulation des plus values nettes et des frais sur cessions			-0,4					-0,4	
Variation des justes valeurs des instruments financiers					-1,9			-1,9	
Juste valeur des Stock-Options passée en résultat			0,3					0,3	
Variations de périmètre								0,0	-0,5
Autres (2)			-0,9					-0,9	3,5
Capitaux propres au 30 septembre 2009	136,8	8,4	413,0	22,0	-2,3	-72,2	-60,9	444,8	100,3

- (1) En 2008, acquisition d'une participation complémentaire de 11,59 % dans KOREA RATINGS.
 (2) En 2008, reclassement en intérêts minoritaires d'une avance long terme sans intérêts de HEARST à COLONNADE REAL ESTATE.
 En 2009, reclassement en intérêts minoritaires de l'augmentation de l'avance à long terme sans intérêts.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

GROUPE F. MARC DE LACHARRIERE (FIMALAC)

Tableau de variation de flux de trésorerie au 30 septembre 2009

en millions d'€	30-sept-09	30-sept-08
Résultat net consolidé	37,6	30,7
+ Dotations nettes aux amortissements et provisions	16,5	81,1
-/+ Produits et charges calculés	18,7	10,6
-/+ Plus et moins values de cession	-0,4	-2,6
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-1,8	-0,9
- Dividendes (titres non consolidés)	-0,1	-0,1
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts	70,5	118,8
+ Coût de l'endettement financier net	26,4	7,1
+/- Charge d'impôt	63,8	62,7
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts (A)	160,7	188,6
- Impôts versés (B)	-24,1	-25,7
+ Variation du B.F.R. liée à l'activité (C)	-8,8	-89,7
Variation des clients	-9,6	-11,2
Variation des fournisseurs	6,2	-11,9
Variation des autres créances	1,8	21,9
Variation des autres dettes	-7,2	-88,5
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE (A+B+C = D)	127,8	73,2
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-74,5	-72,1
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0,1	3,0
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières et autres actifs financiers	-12,1	-11,3
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières et autres actifs financiers	32,7	40,4
Variation des prêts et créances	-0,6	-1,9
Incidence des variations de périmètre	2,0	
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence ou non consolidées	0,1	0,1
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENTS (E)	-52,3	-41,8
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Sommes reçues suite aux augmentations de capital		
Autres variations	3,5	3,7
Rachat et revente d'actions propres	-33,8	-74,2
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	-57,1	-62,0
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	233,7	171,0
Remboursements d'emprunts	-4,7	-197,1
Intérêts financiers nets versés	-25,2	-8,7
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (F)	116,4	-167,3
Incidence des variations des cours des devises (G)	-17,2	55,3
VARIATION DE LA TRESORERIE (D + E + F + G)	174,7	-80,6
TRESORERIE A L'OUVERTURE	-156,8	-76,2
TRESORERIE A LA CLOTURE (1)	17,9	-156,8

(1) La trésorerie est définie comme étant le solde net des disponibilités et des équivalents de trésorerie ainsi que des concours bancaires courants et des soldes créditeurs de banque (cf. : note 5.9), et ne prend pas en compte les placements souscrits classés dans les actifs financiers courants sous la rubrique « Actifs de transaction » s'élevant respectivement à 58,2 M€ et 52,5 M'€ en 2008 et 2009 (cf. : note 5.5)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

NOTE N° 1 - INFORMATION GENERALE

La société mère F. Marc de LACHARRIERE (FIMALAC) n'a pas d'activité propre. Elle contrôle largement le capital de ses filiales et à ce titre intervient activement dans la définition de leurs grands axes stratégiques. En outre, FIMALAC dispose de liquidités propres et est chargée de gérer les opérations de trésorerie d'une grande partie des sociétés du Groupe.

Le Groupe est composé de deux activités, réunies dans FITCH GROUP, à savoir :

- Activité de notation avec FITCH RATINGS
- Activité de gestion des risques avec ALGORITHMICS.

L'activité du Groupe se répartit principalement entre les Etats-Unis, le Royaume Uni, les autres pays de l'Union Européenne, l'Asie, l'Amérique Latine.

FIMALAC est une société anonyme domiciliée en France. Son siège social est situé à Paris.

Les actions de la société sont admises sur Eurolist d'Euronext Paris.

Ces états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 24 novembre 2009

1.1. - FAITS MARQUANTS

1.1.1. - Prise de participation complémentaire de FITCH RATINGS dans KOREA RATINGS

Au cours de l'exercice 2008/2009, FITCH RATINGS a acquis 9,3 % complémentaires de sa filiale, principale agence de notation coréenne, KOREA RATINGS, portant ainsi sa participation à 73,55 %.

Cette acquisition s'est faite au prix de 5,3 M£. Un goodwill de 3,2 M£ (3,6 M€) a été constaté dans les états financiers du groupe.

NOTE N° 2 - RESUME DES PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

2.1. - Rappel des options de première application des normes IFRS

Lors de la transition aux IFRS en 2005, le Groupe, conformément à la norme IFRS 1 « Première application des normes IFRS » a appliqué les exceptions obligatoires et certaines exemptions facultatives à l'application rétrospective des normes suivantes :

- Montant cumulé des différences de conversion des comptes des filiales étrangères : le Groupe a choisi d'opter pour la mise à zéro des différences de conversion accumulées dans les capitaux propres.
- Regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004 : le Groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition, soit le 1^{er} janvier 2004 conformément à IFRS 1. Par conséquent, les acquisitions d'entreprises intervenues avant le 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été retraitées dans le bilan IFRS d'ouverture.
- Immobilisations corporelles : le Groupe a choisi l'option de ne pas comptabiliser ses immobilisations à la juste valeur.
- Avantages au personnel : tous les gains et pertes actuariels précédemment non comptabilisés ont été constatés dans les capitaux propres à la date de transition.
- Paiements en actions : FIMALAC a appliqué la norme IFRS 2, paiement fondé sur des actions, aux plans en actions émis après le 7 novembre 2002 dont les droits n'étaient pas acquis au 31 décembre 2004.

2.2. - Présentation des comptes consolidés

Conformément au Règlement Européen CE N° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les états financiers du Groupe FIMALAC au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009 sont établis conformément au référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union Européenne, consultable sur le site Internet de la Commission Européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Normes et interprétations

Le Groupe n'a pas opté pour l'application des normes et interprétations suivantes, non encore approuvées par l'Union Européenne au 30 septembre 2009 mais dont l'application anticipée est autorisée :

- **IAS 24** – Information relative aux parties liées ;
- **Amendement IAS 32** – Classement des droits de souscription émis. (Une partie de l'amendement a déjà été approuvée par l'Union Européenne).
- **Amendement à IFRIC 9 et à l'IAS 39** – Dérivés incorporés. (Complément d'information relatif au traitement comptable des dérivés incorporés lors d'un reclassement d'actif financier).
- **Amendement à IFRS 2** – Transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie. (Applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010).
- **Amendement à IFRS 7** – Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers. (Applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009).
- **IFRS 9** – Instruments financiers phase 1 : classification et évaluation des actifs financiers ;
- **IFRIC 17** – Distribution en nature aux actionnaires. (Applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009).

▪ **IFRIC 18** – Transfert d’actifs des clients. (Applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009). Le Groupe mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de leur application dans les comptes.

Normes et interprétations adoptées par l’Union Européenne au 30 septembre 2009, qui seront applicables pour la première fois dans les états financiers consolidés au cours de l’exercice ouvert le 1^{er} octobre 2009 :

▪ **IFRS 8 « Secteurs opérationnels »**
Le Groupe n’anticipe pas d’impact significatif sur ses états financiers au titre de l’application de la norme IFRS 8 à compter du 1^{er} octobre 2009.

- **Version révisée d’IFRS 3 et version amendée d’IAS 27** – date d’entrée en vigueur : 1^{er} juillet 2009
- **IAS 1 révisée** – Présentation des états financiers. (Applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009).
- **IAS 40** – Amélioration annuelle des IFRS (publiée en mai 2008, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009).
- **Amendement IAS 32** – Instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation. (Applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009).
- **Amendements IFRS 2** – Conditions d’acquisition des droits à paiements fondés sur des actions et à leur annulation. (Applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009).
- **IFRIC 11** – Actions propres et transactions intragroupe . (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009).
- **IFRIC 13** - Programme de fidélisation de la clientèle. (Applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009).
- **IFRIC 14** – Plafonnement de l’actif au titre des régimes à prestations définies. (Applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009).
- **IFRIC 15** – Accords pour la construction d’un bien immobilier. (Applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009).
- **IFRIC 16** – Couverture d’un investissement net dans une activité à l’étranger. (Applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009).
- **Amendement IFRS 5** – Programme de cession partielle de titres d’une filiale impliquant la perte du contrôle exclusif. (Applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009).

Arrêté des comptes

La date d’arrêté des comptes est le 30 septembre de chaque année au lieu du 31 décembre depuis la décision de l’Assemblée Générale des Actionnaires du 16 mars 2006.

2.3. - Méthodes de consolidation

2.3.1. - Périmètre de consolidation des filiales

Les comptes consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entreprises contrôlées directement ou indirectement par la mère (" les filiales "). Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s’accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote.

Les participations dans les filiales sont comptabilisées selon la méthode de l’intégration globale.

Les états financiers des sociétés dans lesquelles FIMALAC exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint avec un nombre limité d’autres actionnaires sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

Les sociétés dans lesquelles le groupe ne détient pas le contrôle mais exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Le périmètre de consolidation est présenté en note 3.1.1.

2.3.2. - Principes de consolidation

(i) Sociétés consolidées par intégration globale

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs de la filiale acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les intérêts minoritaires sont évalués pour leur part dans les justes valeurs des actifs et passifs comptabilisés.

Les sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice sont comprises dans le périmètre de consolidation depuis la date de leur acquisition jusqu'à la date de leur cession.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement, depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales acquises pour uniformiser les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Tous les soldes et opérations internes au Groupe ont été éliminés.

Ecart d'acquisition positif

L'écart d'acquisition positif représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables d'une filiale, d'une entreprise associée ou d'une entité contrôlée conjointement à la date de l'acquisition.

L'écart d'acquisition provenant de l'acquisition de filiales est présenté séparément au bilan. Il est évalué dans la devise de l'entreprise acquise et converti au taux de clôture. L'écart d'acquisition est alloué à l'unité génératrice de trésorerie pour les besoins des tests de dépréciation.

Pour le Groupe FIMALAC, l'unité génératrice de trésorerie correspond au secteur d'activité. L'écart d'acquisition est comptabilisé en tant qu'actif et n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuellement et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas réversibles.

Lors de la cession d'une filiale, le montant de l'écart d'acquisition est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Ecart d'acquisition négatif

L'écart d'acquisition négatif représente l'excédent de la part d'intérêts du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables d'une filiale, d'une entreprise associée ou d'une entité contrôlée conjointement sur le coût d'acquisition à la date d'acquisition. Il est comptabilisé directement en résultat.

(ii) Participations dans les entreprises associées et les co-entreprises

La participation est enregistrée à la date d'acquisition au coût.

Les participations dans les entreprises associées et les co-entreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les écarts d'acquisition positifs dégagés lors de l'acquisition de ces participations sont présentés sur la ligne « Participation dans les Entreprises Associées ». Lors de la cession d'une entreprise associée ou d'une co-entreprise, le montant de l'écart d'acquisition est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Les résultats ainsi que les actifs et passifs des entreprises associées et des co-entreprises sont inclus dans les états financiers selon la méthode de la mise en équivalence. Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée ou d'une co-entreprise est égale ou supérieure à sa participation dans celle-ci (investissement relatif aux titres mis en équivalence augmenté des éléments faisant partie intégrante de l'investissement comme des créances à long terme), le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, sauf s'il a contracté des engagements légaux ou implicites ou effectué des paiements pour le compte de l'entreprise associée ou de la co-entreprise.

Lorsqu'une entreprise du Groupe enregistre des transactions avec une entreprise associée ou d'une co-entreprise, les profits et pertes latents sont éliminés à hauteur des intérêts du Groupe dans l'entreprise associée ou la co-entreprise, sauf lorsque des pertes latentes représentent une perte de valeur en cas d'actif cédé.

Les méthodes comptables des entreprises associées et des co-entreprises font l'objet de retraitements le cas échéant afin d'harmoniser les méthodes appliquées avec celles du Groupe.

2.3.3. - Information sectorielle

La distinction des secteurs d'activités et géographiques est basée sur la structure d'organisation et de gestion du Groupe et sur ses indicateurs de gestion interne auprès de ses organes de direction.

Les secteurs d'activités sont :

- Notation – FITCH RATINGS
- Gestion du Risque - ALGORITHMICS

Les secteurs géographiques sont :

- Etats Unis
- Canada
- Royaume Uni
- France
- Autres pays de l' Union Européenne
- Asie
- Amérique du Sud
- Autres pays

Les éléments non affectés aux secteurs d'activité ou aux secteurs géographiques correspondent aux frais de siège.

2.3.4. - Principes de conversion

2.3.4.1. - Monnaie de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers de chaque entité du Groupe sont mesurés en utilisant la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité opère (monnaie fonctionnelle).

Les états financiers consolidés sont présentés en Euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société.

2.3.4.2. - Comptabilisation des opérations en devises dans les comptes des sociétés

Les valeurs immobilisées acquises en devises sont converties en monnaie fonctionnelle aux cours de change en vigueur aux dates d'acquisition.

L'ensemble des créances et dettes libellées en devises est converti aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et pertes de change qui en résultent sont enregistrés en résultat opérationnel ou en résultat financier selon le sous jacent ; toutefois, les différences de change qui résultent de la conversion des avances capitalisables consenties à des filiales consolidées sont portées directement au poste « Ecart de conversion » dans les capitaux propres.

2.3.4.3. - Conversion des comptes des sociétés étrangères

La conversion en euros de l'ensemble des actifs et passifs est effectuée au cours de la monnaie fonctionnelle de la filiale étrangère en vigueur à la date du bilan, et la conversion des comptes de résultat est effectuée sur la base d'un cours moyen annuel. L'écart de conversion qui en résulte est porté directement en capitaux propres et n'est repris en résultat qu'au moment de la cession de la filiale.

Les écarts d'acquisition positifs et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la devise fonctionnelle et sont convertis au taux de clôture.

Les écarts de conversion dus aux fluctuations des taux de change utilisés pour convertir les capitaux propres et les opérations de financement internes à long terme concernant des investissements nets dans une entreprise étrangère ainsi que le résultat net sont affectés aux réserves.

2.3.5. - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition ou de fabrication, après déduction des amortissements et des éventuelles pertes de valeur y compris l'immeuble actuellement en cours de construction et d'aménagement qui sera utilisé à des fins de placement pour la partie de la surface qui n'abritera pas le siège de FITCH UK.

Les coûts d'emprunts sont exclus du coût des immobilisations à l'exception des coûts d'emprunts relatifs aux immeubles en l'état futur d'achèvement (actifs qualifiés).

S'agissant des actifs qualifiés (Immeubles en l'état futur d'achèvement), ces actifs nécessitant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés donnent lieu à incorporation des coûts d'emprunts, et ce jusqu'à la mise à disposition du bien.

Les dépenses ultérieures (dépenses de remplacement et dépenses de mise en conformité) sont immobilisées et amorties sur la durée de vie restante de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

L'amortissement est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

- Bâtiments : 10 à 40 ans
- Agencements des constructions : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Mobilier et matériel de bureaux : 5 à 10 ans

Les durées de vie sont revues à chaque clôture annuelle et il est tenu compte des valeurs résiduelles.

Les actifs détenus en vertu des contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité attendue sur la même base que les actifs détenus, ou lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les pertes ou les profits sur cession d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat.

2.3.6. - Immobilisations incorporelles

Elles sont évaluées au coût historique d'acquisition et révisées régulièrement en cas d'indice de perte de valeur. Les dépréciations sont enregistrées dans le compte de résultat en résultat opérationnel courant, sauf si elles revêtent un caractère inhabituel ou sont d'un montant très significatif. Dans ce cas, elles sont comptabilisées en autres produits et charges opérationnels.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- Marques – 5 ans (au cas particulier des marques actuellement détenues)
- Licences et logiciels – de 5 à 7 ans
- Relation clients – de 3 à 10 ans
- Brevets – de 5 à 10 ans

2.3.6.1. - Marques achetées et acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprise

Les marques sont inscrites au coût historique d'acquisition diminué des amortissements et des pertes de valeur le cas échéant.

L'amortissement est calculé de manière linéaire afin de réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée. La date de début des amortissements est la date de mise en service du bien.

Les marques qui entrent dans la catégorie des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuellement, et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

2.3.6.2. - Licences

Les licences sont inscrites au coût historique d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur le cas échéant.

L'amortissement est calculé de manière linéaire afin de réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée. La date de début des amortissements est la date de mise en service du bien.

2.3.6.3. - Logiciels

Les coûts des logiciels acquis sont capitalisés et amortis sur la durée d'utilité estimée.

Les coûts associés à la maintenance de logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Les coûts liés à la production d'un logiciel identifiable, dont le Groupe détient le contrôle et générant des avantages économiques futurs sur plus d'un exercice sont comptabilisés à l'actif du bilan.

Les coûts directement associés à la production comprennent les charges liées aux coûts salariaux des personnels ayant développés les logiciels et une quote-part appropriée de frais généraux de production. Les coûts de développement de logiciels portés à l'actif sont amortis selon leur durée d'utilité estimée.

2.3.6.4. - Relations Clients

Elles prennent en compte les relations avec les principaux clients d'ALGORITHMICS ayant des licences d'utilisation de logiciels de 3 à 10 années ainsi que des contrats de prestations de services liés.

2.3.6.5. - Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Une immobilisation incorporelle identifiable générée en interne résultant d'un développement ou de la phase de développement d'un projet interne est comptabilisée au bilan si les critères d'inscription à l'actif de la norme IAS 38 sont remplis.

Les immobilisations sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité.

Le cas échéant, les dépenses de développement ne satisfaisant pas aux critères d'inscription à l'actif de la norme IAS 38, sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

2.3.7. - Tests de dépréciation des actifs

Les actifs ayant une durée d'utilité indéfinie ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel, et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

Les actifs amortis font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe un indicateur de perte de valeur. Une perte est reconnue lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur nette des frais de cession et la valeur d'utilité.

Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif isolé, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Pour les actifs non financiers, autres que les écarts d'acquisition ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

2.3.8. - Actifs financiers

Le Groupe classe ses investissements en quatre catégories :

2.3.8.1. - Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Cette catégorie comprend les actifs détenus à des fins de transaction et ceux désignés à la juste valeur, en contrepartie du compte de résultat par le Groupe, lors de leur comptabilisation initiale.

Un instrument financier est comptabilisé comme détenu à des fins de transaction s'il a été acquis ou assumé dès l'origine avec l'intention de le revendre à brève échéance.

Les dérivés sont classés dans cette catégorie sauf s'ils ont été qualifiés d'opérations de couverture.

Ils sont évalués à la juste valeur et le solde global des variations de juste valeur est porté au compte de résultat.

Les actifs de cette catégorie sont classés en courant s'ils sont détenus à des fins de transaction ou s'ils doivent être vendus dans les douze mois suivant la clôture.

2.3.8.2. - Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Par ailleurs, le Groupe n'a pas l'intention de les vendre immédiatement. Ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué d'une éventuelle provision pour dépréciation. Ils sont classés en actifs courants sauf ceux pour lesquels la date d'échéance est de plus de douze mois après la date de clôture.

2.3.8.3. - Actifs détenus jusqu'à l'échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixée, que l'entreprise a l'intention manifeste et la capacité de

conserver jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.3.8.4. - Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme disponibles à la vente ou ne sont pas classés dans les autres catégories. Ils sont classés en actifs non courants sauf si le Groupe a l'intention de les céder dans les douze mois suivant la clôture.

Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres. Lors de leur cession ou d'une dépréciation, les variations de juste valeur accumulées en capitaux propres sont transférées au compte de résultat.

La perte de valeur éventuelle est égale à la différence entre le coût d'acquisition (net de tout remboursement en principal et de tout amortissement) et la juste valeur courante ou la valeur recouvrable diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisée en résultat net.

Lors de la comptabilisation initiale d'un actif financier, le Groupe l'évalue à sa juste valeur majorée, dans le cas d'un actif qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif financier.

Le Groupe décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels constituant l'actif financier (ou une partie de l'actif financier) arrivent à expiration, lorsque le Groupe renonce à ces droits ou lorsque le Groupe transfère ces droits et qu'il n'a plus la quasi totalité des risques et avantages attachés.

A chaque date d'arrêté, le Groupe apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif ou d'un groupe d'actifs financiers. S'il existe une indication de dépréciation, le Groupe estime la valeur recouvrable de l'actif ou groupe d'actifs et comptabilise une éventuelle perte de valeur en fonction de la catégorie d'actif concerné.

2.3.9. - Créances clients

Les créances émises par le Groupe sont comptabilisées à l'origine à leur juste valeur et ultérieurement, s'il y a lieu, au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminuée d'une éventuelle provision pour dépréciation.

La société comptabilise une provision pour dépréciation des créances clients lorsqu'il existe un signe objectif que les montants dus ne pourront être recouverts conformément aux termes contractuels.

2.3.10. - Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme dans des instruments du marché monétaire (valeurs mobilières de placement).

Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les valeurs mobilières de placement sont réévaluées à leur juste valeur par le compte de résultat.

2.3.11. - Capital social

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres et il n'existe pas d'actions préférentielles.

Les coûts liés à une transaction portant sur les capitaux propres sont portés en déduction des capitaux propres (nets de tout avantage d'impôt sur le résultat y afférent).

Les actions propres détenues par le Groupe sont déduites des capitaux propres, jusqu'à l'annulation, la réémission ou la cession des actions.

Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres du Groupe.

2.3.12. - Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur (montant de trésorerie reçu), nets des coûts directs d'émission et ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les différences entre les montants reçus (nets des coûts directs d'émission) et les montants dus lors du règlement sont comptabilisées en résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants sauf si le Groupe possède un droit inconditionnel de différer le remboursement de la dette de plus de douze mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

2.3.13. - Impôts différés

Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les taux d'impôts adoptés qui seront appliqués pour les périodes futures.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable que les résultats fiscaux futurs permettront leur imputation.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, les entreprises associées, les co-entreprises sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si et seulement si les filiales ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et simultanément.

2.3.14. - Avantages au personnel

2.3.14.1. - Avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe FIMALAC participe selon les lois et usages de chaque pays à la constitution des retraites de son personnel. Il existe divers régimes de retraites obligatoires auxquels cotisent les salariés et les employeurs. Les fonds sont gérés par des organismes indépendants et les sociétés du Groupe n'ont aucun engagement autre que les cotisations normales.

Les salariés du Groupe bénéficient dans certains pays de compléments de retraite qui sont versés sous forme de rente ou de capital au moment du départ à la retraite. Les principaux pays concernés sont les Etats Unis, la France et l'Angleterre.

Aux Etats-Unis, les salariés participent à un régime à cotisations définies mis en place par FITCH RATINGS Inc. Ce régime permet aux salariés admissibles de réduire leur rémunération en versant, lors de chaque paie, un montant de cotisation défiscalisée. La société peut choisir d'ajouter un abondement, égal à un pourcentage prédéfini des cotisations salariales, comme contribution défiscalisée en leur faveur. De plus, le régime inclut des dispositions de participation aux bénéfices, lesquelles permettent aux salariés admissibles de recevoir des contributions patronales supplémentaires selon la rentabilité de la société. En Angleterre, un régime semblable à cotisations définies, auquel les salariés participent, a été mis en place par FITCH RATINGS Ltd.

En France, les salariés bénéficient, lors de leur départ à la retraite, de paiements forfaitaires qui sont requis par la réglementation. Ces indemnités de fin de carrière sont fonction du salaire final et de l'ancienneté. Elles sont déterminées en conformité avec les accords collectifs applicables et régissant les conditions de travail du salarié.

Les avantages offerts aux salariés du Groupe relèvent soit de régimes à cotisations définies, soit de régimes à prestations définies.

Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sont classés en régimes à cotisations définies ou en régimes à prestations définies selon la réalité économique du régime qui ressort de ses principaux termes et conditions.

Dans les régimes à cotisations définies, l'obligation juridique ou implicite de l'entreprise se limite au montant qu'elle s'engage à payer au fonds. Les cotisations relatives à ces régimes sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues.

Dans les régimes à prestations définies, le montant de prestations à verser au salarié au moment de son départ à la retraite dépend en général d'un ou plusieurs facteurs tels que l'âge, le nombre d'années de service et le salaire. Les engagements résultant de régimes à prestations définies sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces régimes sont soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit non financés, leur engagement faisant l'objet d'une dette au bilan. Les écarts actuariels issus des ajustements liés à l'expérience et des effets de changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés immédiatement en charges ou en produits.

Pour les régimes à prestations définies financés, l'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisée comme passif ou actif au bilan. Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs effectivement disponibles pour le Groupe (ex : remboursements de régime ou diminution des cotisations futures). Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas comptabilisé.

Pour les régimes à prestations définies non financés, la valeur actualisée des obligations, ajustée du coût des services passés non encore reconnu, est comptabilisée au bilan.

Le coût des services passés est généré lorsque l'entreprise adopte un régime à prestations définies ou change le niveau des prestations d'un régime existant. Lorsque les nouveaux droits à prestation sont acquis aux ayants droits, dès l'adoption du régime ou dès sa modification, le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en résultat. Dans le cas contraire, ils sont comptabilisés en charge, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis aux ayants droits.

La charge comptabilisée au compte de résultat pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût financier, le rendement attendu des actifs, le coût des services passés reconnu dans l'année, les écarts actuariels ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime.

Paielements en actions

Le Groupe attribue à des membres du personnel des options d'achat d'actions en contrepartie des services rendus par ces salariés.

Les services rendus rémunérés par ces plans sont comptabilisés en charge, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits. Le modèle utilisé pour évaluer ces services est " Black & Sholes ".

Les conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché sont intégrées aux hypothèses sur le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. A chaque date de clôture, l'entité réexamine le nombre d'actions susceptibles de devenir exerçables.

Plan d'intéressement

Dans le cadre de plans d'intéressement accordés à certains salariés de FITCH Group sur la base d'actions virtuelles payables sous forme de trésorerie, le Groupe évalue et comptabilise lors de chaque clôture, jusqu'à l'extinction de ses obligations, la juste valeur du montant de trésorerie dû aux bénéficiaires, évaluée suivant le modèle « Black & Sholes ».

FIMALAC a mis en place en 2009 un nouveau plan d'intéressement indexé sur l'EBITDA.

2.3.15. - Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (légale ou implicite) résultant d'un événement passé et dont la sortie d'avantages économiques est plus probable qu'improbable. Par ailleurs, la sortie de ressources peut être estimée de manière fiable.

Dans le cadre de ses activités, FIMALAC et ses filiales peuvent faire l'objet de procédures et de litiges d'ordre social fiscal ou réglementaire (ex. : droit de la concurrence). Chacun des risques potentiels ou avérés fait l'objet d'une revue détaillée et, le cas échéant, d'une provision déterminée compte tenu de l'avis des experts et avocats conseils du Groupe.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifié aux parties concernées.

Provisions pour risques environnementaux

Le Groupe possède ou a possédé des sites industriels reconnus pollués. Les dommages causés à l'environnement peuvent nécessiter que le Groupe ait à restaurer les sites exploités afin de répondre aux obligations légales ou implicites.

Les analyses et les estimations ont été réalisées par le Groupe, en accord avec les experts adéquats, pour déterminer la probabilité, la date et le montant de la sortie de ressources. Ces montants sont provisionnés dans les états financiers du Groupe.

Les provisions sont actualisées en retenant un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques de ce passif. L'augmentation ou la diminution de la provision résultant des impacts d'actualisation sont comptabilisées dans les autres produits et charges financiers.

2.3.16. - Revenus

Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue, net des taxes et remises accordées.

Les ventes de biens sont comptabilisées lorsque le Groupe a transféré les risques et avantages significatifs liés au produit, qu'il l'a livré et que le client l'a accepté. Par ailleurs, le montant à recevoir doit pouvoir être estimé de manière fiable et l'obtention de ce montant par le Groupe doit être probable.

Les prestations de service sont comptabilisées en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture. Les produits d'intérêts sur instruments portant intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux de rendement effectif de l'actif.

Les dividendes sur placements sont comptabilisés lorsque les droits des actionnaires à percevoir le paiement sont établis.

Revenus de l'activité de notation de FITCH RATINGS

FITCH RATINGS a principalement deux natures de revenus :

- des prestations de services liées à l'activité de notation financière
- des revenus d'abonnements aux services d'analyses et de recherches.

Prestations de services liées à l'activité de notation financière

- Ces prestations comprennent les revenus de notation des émissions, les honoraires de surveillance ainsi que des honoraires contractuels de notation « Relationship fees ».
- Les revenus de notation des émissions sont enregistrés en résultat au moment où la société attribue la notation à l'émission et facture l'émetteur. Par ailleurs, certains contrats comportent des clauses de dédommagement en cas d'annulation du projet de notation. Le revenu correspondant est comptabilisé lorsqu'il est certain.
- Les honoraires de surveillance sont reconnus au fur et à mesure du service rendu quel que soit le mode de facturation. Ainsi, le chiffre d'affaires facturé d'avance est différé et étalé sur la durée de vie moyenne de l'instrument financier. De même, le chiffre d'affaires est comptabilisé en factures à établir si la prestation de surveillance est réalisée et n'a pas fait l'objet de facturation.
- Les honoraires contractuels de notation sont reconnus au moment où le service est rendu. Ils couvrent généralement des périodes annuelles, semi annuelles ou trimestrielles. Ils sont donc différés et répartis sur la durée de vie du contrat.

Revenus d'abonnements aux services d'analyses et de recherches

- Ces revenus sont facturés d'avance sur une période n'excédant pas un an. Ils sont différés et reconnus au prorata de la durée de l'abonnement.

Revenus de l'activité de gestion du risque d'ALGORITHMICS

ALGORITHMICS a principalement trois natures de revenus :

- Des revenus de licences de logiciels ;
- Des revenus de services gérés à distance ;
- Des revenus de maintenance de supports, de conseil et de formation.

Revenus de licences de logiciels

Les revenus sont reconnus quand il existe un élément tangible de l'existence d'un accord, qu'un service a été rendu ou qu'un produit a été livré, que les honoraires sont fixés et déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Dans les contrats qui nécessitent une production, une modification ou une personnalisation importante du logiciel ou dans les contrats à éléments multiples (licences et services associés) la société utilise la méthode du pourcentage d'avancement pour la reconnaissance des revenus.

Revenus de services gérés à distance

La société perçoit également des revenus d'abonnements liés à l'offre de services gérés à distance. Ces revenus sont reconnus au prorata de la durée du contrat à compter de la mise en place définitive de la solution.

Revenus de maintenance de supports, de conseil et de formation

Ils sont reconnus quand le service est rendu. Les accords de prestation de service pour un montant forfaitaire sont reconnus au pourcentage d'avancement.

2.3.17. - Contrats de location

Les contrats de location sont classés en contrats de location-financement notamment lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur à la date d'acquisition.

Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue des contrats de location financement. Les frais financiers qui représentent la différence entre les engagements totaux du contrat et la juste valeur du bien acquis sont répartis sur les différentes périodes couvertes par le contrat de manière à obtenir un taux d'intérêts périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice.

Les charges de loyer en vertu d'un contrat de location simple sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de façon linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

2.3.18. - Distribution de dividendes

La distribution de dividendes aux actionnaires est reconnue en dettes dans les états financiers du Groupe lorsqu'elle a été approuvée.

2.3.19. - Actifs et passifs destinés à être cédés et activités abandonnées

Les actifs et passifs qui sont disponibles pour être vendus, et dont la vente est hautement probable, sont classés en actifs et passifs destinés à être cédés. Quand plusieurs actifs sont destinés à être cédés lors d'une transaction unique, on considère le groupe d'actifs dans son ensemble ainsi que les passifs qui s'y rattachent.

Les actifs ou groupe d'actifs destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des frais de cession.

Un impôt différé est constaté sur la différence entre la valeur en consolidation des titres cédés (capitaux propres consolidés) et leur valeur fiscale.

Les actifs et passifs destinés à être cédés sont présentés sur des lignes distinctes du bilan. Les résultats correspondants sont présentés séparément dans le compte de résultat s'ils répondent à la définition d'une activité significative.

2.3.20. - Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat des activités ordinaires poursuivies attribuables aux porteurs d'actions ordinaires du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période après déduction des actions propres.

Pour le résultat dilué par action, le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets d'instruments dilutifs : options de souscription d'actions, bons de souscription d'actions.

2.3.21. - Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent principalement et le cas échéant les résultats de cessions ou de dépréciations importantes ou inhabituelles d'actifs non courants corporels ou incorporels, les charges de restructuration ayant un caractère inhabituel, les dotations et reprises aux provisions pour litiges, garanties et environnement d'un niveau de matérialité très significative.

2.3.22. - Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient avoir un impact sur les montants d'actifs et de passifs à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent un minimum d'aléas. Elles concernent principalement les tests de valeur sur les actifs, les provisions courantes et non courantes et les provisions pour avantages au personnel.

NOTE N° 3 - SOCIETES CONSOLIDEES

3.1. - Variation de périmètre

Acquisitions/cessions réalisées au cours de l'exercice

Aucune acquisition ou cession significative n'est intervenue au cours de l'exercice.

3.1.1. - Liste des sociétés

Nom et adresse des sociétés - n° Siren	Exercice 2009 % d'intérêts	% de contrôle	Méthode	Exercice 2008 % d'intérêts	% de contrôle	Métho de
F. MARC DE LACHARRIERE (FIMALAC) 97, rue de Lille - 75007 Paris Siren n° 542 044 136	100,00	100,00	Mère	100,00	100,00	Mère
FIMALAC DEVELOPPEMENT 9, rue du Laboratoire L - 1911 Luxembourg	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
<i>Filiales de Fimalac Développement</i>						
	<i>% Intérêt par Fimalac Développement</i>	<i>% Contrôle Dissolution</i>		<i>% Intérêt par Fimalac Développement</i>	<i>% Contrôle</i>	<i>IG</i>
. Starwort invest (compartiment du fonds « Ubs Luxemb.Diversif. Sicav) Co/UBS 36-38 Grande – Rue 1660 Luxembourg				100,00	100,00	IG
. Stream SA Voie des Traz – CH1218	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Colonnade Real Estate (SC) 9, rue du Laboratoire L – 1911 Luxembourg	80,00	80,00	IG	80,00	80,00	IG
. North Colonnade Ltd 25 Moorgate – Londres – EC2R 6AY	80,00	100,00	IG	80,00	100,00	IG
FCBS Gie 97, rue de Lille - 75007 Paris Siren n° 380 954 743	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
FIMALAC SERVICES FINANCIERS 97, rue de Lille - 75007 Paris Siren n° 500 748 033	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
FIMALAC TECH INFO 97, rue de Lille - 75007 Paris Siren n° 500 745 187	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
FIMALAC INFORMATION 97, rue de Lille - 75007 Paris Siren n° 500 771 407	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SEFI SNC 97, rue de Lille - 75007 Paris Siren n° 381 887 231	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SCI 101 RUE DE LILLE 97, rue de Lille - 75007 Paris Siren n° 381 887 231	100,00	100,00	IG			
FIN. BOULOGNE TECHNOLOGIES 97 rue de Lille – 75007 Paris	99,99	99,99	IG	99,97	99,97	IG

Nom et adresse des sociétés - n° Siren	Exercice 2009			Exercice 2008																																																																								
	% d'intérêts	% de contrôle	Méthode	% d'intérêts	% de contrôle	Méthode																																																																						
FAC Développement 97, rue de Lille – 75007 Paris – France Siren n° 341 269 512		Fusion		100,00	100,00	IG																																																																						
FINANCIERE PORTEFOIN 97, rue de Lille - 75007 Paris Siren n° 572 055 259	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG																																																																						
<table border="1"> <thead> <tr> <th><i>Filiales de Financière Portefoin</i></th> <th><i>% Intérêt</i></th> <th><i>% Contrôle</i></th> <th></th> <th><i>% Intérêt</i></th> <th><i>% Contrôle</i></th> <th></th> </tr> <tr> <td></td> <th colspan="2"><i>par Financière Portefoin</i></th> <td></td> <th colspan="2"><i>par Financière Portefoin</i></th> <td></td> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>. SIFMP 45, rue de Paris - 93100 Noisy le Sec Siren n° 552 112 047</td> <td>100,00</td> <td>100,00</td> <td>IG</td> <td>100,00</td> <td>100,00</td> <td>IG</td> </tr> <tr> <td>. H.DRIJFHOUT & ZOON'S Keienberjwej 12 1101 Amsterdam</td> <td></td> <td>Cession</td> <td></td> <td>45,00</td> <td>45,00</td> <td>ME</td> </tr> </tbody> </table>							<i>Filiales de Financière Portefoin</i>	<i>% Intérêt</i>	<i>% Contrôle</i>		<i>% Intérêt</i>	<i>% Contrôle</i>			<i>par Financière Portefoin</i>			<i>par Financière Portefoin</i>			. SIFMP 45, rue de Paris - 93100 Noisy le Sec Siren n° 552 112 047	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	. H.DRIJFHOUT & ZOON'S Keienberjwej 12 1101 Amsterdam		Cession		45,00	45,00	ME																																										
<i>Filiales de Financière Portefoin</i>	<i>% Intérêt</i>	<i>% Contrôle</i>		<i>% Intérêt</i>	<i>% Contrôle</i>																																																																							
	<i>par Financière Portefoin</i>			<i>par Financière Portefoin</i>																																																																								
. SIFMP 45, rue de Paris - 93100 Noisy le Sec Siren n° 552 112 047	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG																																																																						
. H.DRIJFHOUT & ZOON'S Keienberjwej 12 1101 Amsterdam		Cession		45,00	45,00	ME																																																																						
FITCH GROUP INC 1 State Street Plaza New York 1004 - USA	80,00	80,00	IG	80,00	80,00	IG																																																																						
<table border="1"> <thead> <tr> <th><i>Filiales de FITCH GROUP INC</i></th> <th><i>% Intérêt</i></th> <th><i>% Contrôle</i></th> <th></th> <th><i>% Intérêt</i></th> <th><i>% Contrôle</i></th> <th></th> </tr> <tr> <td></td> <th colspan="2"><i>par Fitch Group Inc</i></th> <td></td> <th colspan="2"><i>par Fitch Group Inc</i></th> <td></td> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>. FITCH Inc 1 State Street Plaza – New York</td> <td>100,00</td> <td>100,00</td> <td>IG</td> <td>100,00</td> <td>100,00</td> <td>IG</td> </tr> <tr> <td>. DERIVATIVE FITCH 1 State Street Plaza – New York</td> <td>100,00</td> <td>100,00</td> <td>IG</td> <td>100,00</td> <td>100,00</td> <td>IG</td> </tr> <tr> <td>. FITCH SOLUTIONS Inc 1 State Street Plaza – New York</td> <td>100,00</td> <td>100,00</td> <td>IG</td> <td>100,00</td> <td>100,00</td> <td>IG</td> </tr> <tr> <td>. FITCH CentroAmerica SA (Panama)</td> <td>98,66</td> <td>98,66</td> <td>IG</td> <td>98,66</td> <td>98,66</td> <td>IG</td> </tr> <tr> <td>. FITCH costa Rica Calificadora de Riesgo SA (Costa-rica)</td> <td>98,66</td> <td>98,66</td> <td>IG</td> <td>98,66</td> <td>98,66</td> <td>IG</td> </tr> <tr> <td>. FITCH CentroAmerica SA (Guatemala)</td> <td>98,66</td> <td>98,66</td> <td>IG</td> <td>98,66</td> <td>98,66</td> <td>IG</td> </tr> <tr> <td>. FITCH Training Inc 1 State Street Plaza – New York</td> <td>100,00</td> <td>100,00</td> <td>IG</td> <td>100,00</td> <td>100,00</td> <td>IG</td> </tr> <tr> <td>. FITCH Risk Management Inc 1 State Street Plaza – New York</td> <td>100,00</td> <td>100,00</td> <td>IG</td> <td>100,00</td> <td>100,00</td> <td>IG</td> </tr> </tbody> </table>							<i>Filiales de FITCH GROUP INC</i>	<i>% Intérêt</i>	<i>% Contrôle</i>		<i>% Intérêt</i>	<i>% Contrôle</i>			<i>par Fitch Group Inc</i>			<i>par Fitch Group Inc</i>			. FITCH Inc 1 State Street Plaza – New York	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	. DERIVATIVE FITCH 1 State Street Plaza – New York	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	. FITCH SOLUTIONS Inc 1 State Street Plaza – New York	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	. FITCH CentroAmerica SA (Panama)	98,66	98,66	IG	98,66	98,66	IG	. FITCH costa Rica Calificadora de Riesgo SA (Costa-rica)	98,66	98,66	IG	98,66	98,66	IG	. FITCH CentroAmerica SA (Guatemala)	98,66	98,66	IG	98,66	98,66	IG	. FITCH Training Inc 1 State Street Plaza – New York	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	. FITCH Risk Management Inc 1 State Street Plaza – New York	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
<i>Filiales de FITCH GROUP INC</i>	<i>% Intérêt</i>	<i>% Contrôle</i>		<i>% Intérêt</i>	<i>% Contrôle</i>																																																																							
	<i>par Fitch Group Inc</i>			<i>par Fitch Group Inc</i>																																																																								
. FITCH Inc 1 State Street Plaza – New York	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG																																																																						
. DERIVATIVE FITCH 1 State Street Plaza – New York	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG																																																																						
. FITCH SOLUTIONS Inc 1 State Street Plaza – New York	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG																																																																						
. FITCH CentroAmerica SA (Panama)	98,66	98,66	IG	98,66	98,66	IG																																																																						
. FITCH costa Rica Calificadora de Riesgo SA (Costa-rica)	98,66	98,66	IG	98,66	98,66	IG																																																																						
. FITCH CentroAmerica SA (Guatemala)	98,66	98,66	IG	98,66	98,66	IG																																																																						
. FITCH Training Inc 1 State Street Plaza – New York	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG																																																																						
. FITCH Risk Management Inc 1 State Street Plaza – New York	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG																																																																						
<table border="1"> <thead> <tr> <th><i>Filiales Fitch Risk Management Inc</i></th> <th><i>% Intérêt</i></th> <th><i>% Contrôle</i></th> <th></th> <th><i>% Intérêt</i></th> <th><i>% Contrôle</i></th> <th></th> </tr> <tr> <td></td> <th colspan="2"><i>par Fitch Risk Mgt Inc</i></th> <td></td> <th colspan="2"><i>par Fitch Risk Mgt Inc</i></th> <td></td> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>. Algorithmics Trademark LLC (USA)</td> <td>100,00</td> <td>100,00</td> <td>IG</td> <td>100,00</td> <td>100,00</td> <td>IG</td> </tr> <tr> <td>. Algorithmics Inc (USA)</td> <td>100,00</td> <td>100,00</td> <td>IG</td> <td>100,00</td> <td>100,00</td> <td>IG</td> </tr> <tr> <td>. Algorithmics Software LLC</td> <td>100,00</td> <td>100,00</td> <td>IG</td> <td>100,00</td> <td>100,00</td> <td>IG</td> </tr> <tr> <td>. Algorithmics Incorporated (Canada)</td> <td>100,00</td> <td>100,00</td> <td>IG</td> <td>100,00</td> <td>100,00</td> <td>IG</td> </tr> <tr> <td>. Algorithmics Mexico</td> <td>100,00</td> <td>100,00</td> <td>IG</td> <td>100,00</td> <td>100,00</td> <td>IG</td> </tr> </tbody> </table>							<i>Filiales Fitch Risk Management Inc</i>	<i>% Intérêt</i>	<i>% Contrôle</i>		<i>% Intérêt</i>	<i>% Contrôle</i>			<i>par Fitch Risk Mgt Inc</i>			<i>par Fitch Risk Mgt Inc</i>			. Algorithmics Trademark LLC (USA)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	. Algorithmics Inc (USA)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	. Algorithmics Software LLC	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	. Algorithmics Incorporated (Canada)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	. Algorithmics Mexico	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG																					
<i>Filiales Fitch Risk Management Inc</i>	<i>% Intérêt</i>	<i>% Contrôle</i>		<i>% Intérêt</i>	<i>% Contrôle</i>																																																																							
	<i>par Fitch Risk Mgt Inc</i>			<i>par Fitch Risk Mgt Inc</i>																																																																								
. Algorithmics Trademark LLC (USA)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG																																																																						
. Algorithmics Inc (USA)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG																																																																						
. Algorithmics Software LLC	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG																																																																						
. Algorithmics Incorporated (Canada)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG																																																																						
. Algorithmics Mexico	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG																																																																						

Exercice 2009

Exercice 2008

Nom et adresse des sociétés - n° Siren	% d'intérêts	% de contrôle	Méthode	% d'intérêts	% de contrôle	Méthode
. Algorithmics International Corporation (Barbades)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Algorithmics Venture Ltd (Grande Bretagne)	50,00	50,00	ME	50,00	50,00	ME
. VOR de Mercado SA de VC (Mexico)	24,50	24,50	ME	24,50	24,50	ME
. Capitects GmbH	49,00	49,00	ME			
. Algorithmics Latin America Inc	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Algorithmics do Brazil, Ltd	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Future Risk com (USA)	100,00	100,00	IG			
. Future Risk com International SRL (Barbades) (Dormant)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Future Risk com Holdings SRL (Barbades) (Dormant)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Algorithmics Research, Inc (Canada) (Dormant)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Algorithmics, LLC (USA) (Dormant)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. FITCH Risk Management Ltd (Grande Bretagne)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Filiales Fitch Risk Management Ltd						
	% Intérêt par Fitch Risk Mgt Ltd	% Contrôle		% Intérêt par Fitch Risk Mgt Ltd	% Contrôle	
. Algorithmics SARL (France)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Algorithmics Ltd (Grande Bretagne)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Algorithmics Pty Ltd (Australie)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Algorithmics Ltd (Hong Kong)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Algorithmics Risk Management Consulting Co.Ltd (Beijing – Chine)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Algorithmics Japan KK (Japon)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Algorithmics Ltd (Afrique du Sud)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Algorithmics GMBH (Allemagne)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Algorithmics GMBH (Autriche)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG

. Fitch Ratings Ltd	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
101 Finsbury Pavment Londres EC2A 1RS (Grande Bretagne)						
<i>Filiales Fitch Ratings Ltd</i>	<i>% Intérêt</i>	<i>% Contrôle</i>		<i>% Intérêt</i>	<i>% Contrôle</i>	
	<i>par Fitch Ratings Ltd</i>			<i>par Fitch Ratings Ltd</i>		
. Derivative Fitch Ltd	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Fitch France Sa	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Fitch Deutschland Gmbh (Allemagne)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Fitch Italia Spa (Italie)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Fitch Polska SA (Pologne)	100,00	100,00	IG	99,90	99,90	IG
. Fitch ratings Espana SA (Espagne)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Fitch ratings (Turquie)	99,99	99,99	IG	99,99	99,99	IG
. Fitch IbcA South Africa Pty Ltd (Afrique du Sud)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Inter Arab Rating CY EC (Emirats Arabes)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Nile Ratings Company SAE (Egypte)	95,00	95,00	IG	95,00	95,00	IG
. Fitch North Africa SA (Tunisie)	99,77	99,77	IG	99,77	99,77	IG
. Fitch Holding AG (Suisse)		Liquidation		100,00	100,00	IG
. Fitch IBCA Sovereign Ratings Ltd (Grande Bretagne) (Dormant)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. IBCA Insurance Rat.Ltd (Grande Bretagne) (Dormant)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Fitch Ratings CIS (UK) (Holding)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Fitch Australia Pty Ltd	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Fitch singapore Ratings Pte Ltd	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Fitch Hong Kong Limited	99,00	99,00	IG	99,00	99,00	IG
. Thomson Ratings Philippines Inc		Liquidation		100,00	100,00	IG
. Fitch Ratings India Private Limited	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Fitch Ratings Beijing Limited	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. PT Fitch Holdings Indonesia	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Fitch Chile Holding SA	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Fitch Chile Classificadore de Riesgo Ltd	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Fitch Mexico SA	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Fitch Ratings Brazil Limitada	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Fitch Argentina Calific. de Riesgo	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Fitch Venezuela sociedad Calificadora de Riesgos SA	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Fitch Republica Dominica C.por A. (République Dominicaine)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
. Fitch Uruguay SA	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG

. Korea Ratings Ltd (Corée)	73,55	73,55	IG	64,93	64,93	IG
<i>Filiales de Korea Ratings Ltd</i>	<i>% Intérêt</i>	<i>% Contrôle</i>		<i>% Intérêt</i>	<i>% Contrôle</i>	
	<i>par Korea Ratings Ltd</i>			<i>par Korea Ratings Ltd</i>		
- E-Credible Ltd (Corée)	50,04	50,04	IG	50,00	50,00	IG
- FK BCG Corporation (Corée)	50,00	50,00	IG	50,00	50,00	IG
- Korea Bond Pricing Ltd (Corée)	35,83	35,83	ME	35,83	35,83	ME
- E-Value Co Ltd (Corée)	20,00	20,00	ME	20,00	20,00	ME
. China Lianhe Credit Rating Co. Ltd (Chine)	49,00	49,00	ME	49,00	49,00	ME
. Fitch Ratings Ltd (Thaïlande)	49,90	49,90	ME	49,90	49,90	ME
. Fitch Ratings Lanka Ltd (Sri Lanka)	45,00	45,00	ME	45,00	45,00	ME
. Fitch Colombia	51,00	100,00	IG	40,00	40,00	ME
. Apoyo & Asociados Y Cia Ltd (Pérou)	20,00	20,00	ME	20,00	20,00	ME
. Calificad. Riesgos Bankwatch (Equateur)	40,00	40,00	ME	40,00	40,00	ME

NOTE N° 4 - RISQUES FINANCIERS

4.1. - Facteurs de risques financiers

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé à un certain nombre de risques financiers : risque de change, risque de taux et risque de liquidité. Le Groupe utilise des instruments dérivés afin de gérer son exposition aux risques de taux et de change. En revanche, la politique du Groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

4.1.1. - Risque de change

Les risques de change sont principalement issus de flux financiers et d'opérations de trésorerie intra-groupe dont les plus significatifs font l'objet d'une couverture.

La sensibilité des états financiers du Groupe aux variations du dollar et la livre sterling – principales devises tierces utilisées de manière significative dans le Groupe - provient principalement des activités de FITCH GROUP aux Etats-Unis et au Royaume Uni.

Pour gérer son risque de change, les instruments financiers utilisés par le Groupe sont les suivants :

- Achats et ventes de devises à terme
- Achats et ventes d'options de change
- Cross currency swap

Sensibilité aux variations de taux de change au 30 septembre 2009

(en millions d'€)	EUR	USD	GBP	CAD	Divers
Fournisseurs et créiteurs divers	0,1	3,7	1,3		
Emission de titres de créances négociables					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8,1	9,9			
Opérations intra groupe	9,3	11,5			
Sous-total passifs financiers	17,4	21,4	0,0	0,0	0,0
Total Passifs	17,5	25,1	1,3	0,0	0,0
Clients et débiteurs divers	22,5	25,8	10,8		
Valeurs mobilières de placement					
Liquidités	1,4	4,9	0,3		
Opérations intra groupe		141,6	164,2		0,8
Sous-total actifs financiers	1,4	146,5	164,5	0,0	0,8
Total Actifs	23,9	172,3	175,3	0,0	0,8
Risque de change avant couverture	6,4	147,2	174,0	0,0	0,8
Achats à terme de devises					
Ventes à terme de devises		-168,6	-56,4		
Cross currency swap					
Tirage crédit			-95,0		
Net change à terme	0,0	-168,6	-151,4	0,0	0,0
Risque de change exprimé dans chacune des devises	6,4	-21,4	22,6	0,0	0,8

Sensibilité à une variation de 1% du cours de change	(en millions d'€)
Impact en compte de résultat d'une variation de cours de +/- 1%	+/- 0,17
L'impact en capitaux propres est non significatif	

- Cours 1 € = 1,4643 \$
- Cours 1 € = 0,9093 £

Sensibilité aux variations de taux de change au 30 septembre 2008

(en millions d'€)	EUR	USD	GBP	CAD	Divers
Fournisseurs et créiteurs divers	0,1	1,6			
Emission de titres de créances négociables					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,2	9,9	1,6		
Opérations intra groupe	0,9			6,7	3,1
Sous-total passifs financiers	1,1	9,9	1,6	6,7	3,1
Total Passifs	1,2	11,5	1,6	6,7	3,1
Clients et débiteurs divers	20,3	35,2			
Valeurs mobilières de placement					
Liquidités	1,7	3,7			
Opérations intra groupe	7,4	299,7	136,3		3,6
Sous-total actifs financiers	9,1	303,4	136,3	0,0	3,6
Total Actifs	29,4	338,6	136,3	0,0	3,6
Risque de change avant couverture	28,2	327,1	134,7	-6,7	0,5
Achats à terme de devises					
Ventes à terme de devises	-3,3	-109,8	-125,7		
Cross currency swap		-175,0			
Net change à terme	-3,3	-284,8	-125,7	0,0	0,0
Risque de change exprimé dans chacune des devises	24,9	42,3	9,0	-6,7	0,5

Sensibilité à une variation de 1% du cours de change	(en millions d'€)
Impact en compte de résultat d'une variation de cours de +/- 1%	+/- 0,62
L'impact en capitaux propres est non significatif	

- Cours 1 € = 1,4303 \$
- Cours 1 € = 0,7903 £

Impact des variations de change sur la présentation du compte de résultat au 30 septembre 2009

Une variation de +/- 10 % du dollar US aurait un impact de :

- +/- 5,6 % sur le chiffre d'affaires soit +/- 31,2 M€ ;
- +/- 5,3 % sur le résultat opérationnel soit +/- 7,5 M€ ;
- +/- 4,0 % sur le coût de l'endettement financier net soit +/- 1,4 M€ ;
- +/- 10,4 % sur le résultat net part du Groupe soit +/- 2,3 M€..

Une variation de +/- 10 % de la livre sterling aurait un impact de :

- +/- 4,4 % sur le chiffre d'affaires du Groupe soit +/- 24,7 M€ ;
- +/- 5,4 % sur le résultat opérationnel du Groupe soit +/- 7,6 M€ ;
- +/- 1,3 % sur le coût de l'endettement financier net soit +/- 0,4 M€ ;
- +/- 19,0 % sur le résultat net part du Groupe soit +/- 4,2 M€.

4.1.2. - Risque de taux

La politique du Groupe consiste à se couvrir contre les risques de fluctuations des taux d'intérêts. Afin de gérer les risques de taux, le Groupe utilise des instruments de gestion de taux d'intérêts. Ces instruments sont les suivants :

- Contrats d'échange de taux d'intérêts – SWAP
- Contrats de garantie de taux d'intérêts – COLLARS – CAP

Sensibilité aux variations de taux d'intérêts au 30 septembre 2009

(en millions d'€)	Montant global en €	Position en EUR	Position en USD **	Position en GBP **
Emission de titres de créances négociables	121,0	121,0		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit et autres dettes financières diverses	480,7	74,8	381,8	132,0
Total passifs financiers	601,7	195,8	381,8	132,0
<u>Valeurs mobilières de placement</u>				
Valeurs mobilières de placement hors actions	45,4	42,7		2,5
Liquidités	184,2	6,7	119,4	87,2
Total actifs financiers	229,6	49,4	119,4	89,7
Endettement net				
	-372,1	-146,4	-262,4	-42,3
Position nette avant dérivés (taux variable)				
	-372,1	-146,4	-262,4	-42,3
Instruments dérivé				
SWAP	363,9	180,0	60,0	130,0
CAP	22,0			20,0
Total des instruments dérivés (taux fixe)	385,9	180,0	60,0	150,0
Position nette après dérivés (= solde à taux variable)	13,8	33,6	-202,4	107,7

** Données exprimées en devises, contre valorisation sur la base des cours suivants :

Cours 1 € = 1,4643 \$

Cours 1 € = 0,9093 £

Sensibilité à une variation de +/- 1% des taux d'intérêts	(en millions d'€)
Pour une variation uniforme de +/- 1% des taux d'intérêts l'impact sur le compte de résultat en rythme annuel serait de L'impact en capitaux propres est non significatif	+/- 0,1

Sensibilité aux variations de taux d'intérêts au 30 septembre 2008

(en millions d'€)	Risque de taux	Montant global en €	Position en EUR	Position en USD **	Position en GBP **
Emission de titres de créances négociables	*	206,5	206,5		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit et autres dettes financières diverses	*	249,6	102,0	154,2	31,4
Opérations intra groupe	*	356,2		282,0	125,7
Total passifs financiers		812,3	308,5	436,2	157,1
<i>Total hors opérations intra groupe</i>		<i>456,1</i>			
<u>Valeurs mobilières de placement</u>					
Comportant un risque de taux	*				
Ne comportant pas de risque de taux		80,8	80,8		
Liquidités	*	101,0	16,0	17,2	49,9
Opérations intra groupe	*	356,2	356,2		
Total actifs financiers		538,0	453,0	17,2	49,9
<i>Total hors opérations intra groupe</i>		<i>181,8</i>			
Endettement net		-274,3	144,5	-419,0	-107,2
Position nette avant dérivés (taux variable)	*	-355,1	63,7	-419,0	-107,2
Instruments dérivé					
SWAP	*	453,3	135,0	220,0	130,0
CAP	*	25,3			20,0
Total des instruments dérivés (taux fixe)		478,6	135,0	220,0	150,0
Position nette après dérivés (= solde à taux variable)	*	123,5	198,7	-199,0	42,8

* Eléments constitutifs de la position de taux d'intérêts

** Données exprimées en devises, contre valorisation sur la base des cours suivants :

- Cours 1 € = 1,4303 \$
- Cours 1 € = 0,7903 £

Sensibilité à une variation de +/- 1% des taux d'intérêts	(en millions d'€)
Pour une variation uniforme de +/- 1% des taux d'intérêts l'impact sur le compte de résultat en rythme annuel serait de L'impact en capitaux propres est non significatif	+/- 1,2

4.1.3. - Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité implique un choix d'instruments liquides et négociables sur un marché actif ainsi que des sources de financement au travers de lignes de crédit confirmées. En raison de la dynamique des activités du Groupe, la Trésorerie du Groupe veille à avoir en permanence des lignes de crédits confirmées activables à tous moments.

Caractéristiques des titres émis ou des emprunts contractés

	Taux fixe/Taux variable	Montant global (en millions d'€)	à + d'un an à moins d'un an	et moins de 5 ans	à plus de cinq ans
Emission de titres de créances négociables *	TV	121	121		
Emprunts de dettes auprès des Ets de crédit	TV	440	440		
Total titres émis ou emprunts utilisés		561	561		
Lignes de crédit confirmé non utilisées (1)		220		220	

* Il s'agit de billets de trésorerie dont le remboursement est totalement sécurisé par des lignes de crédits confirmées non utilisées (1).

(1) Lignes de crédits confirmées

	Montant en Millions	Montant en Millions d'€
Fitch Group		
Ligne de crédit confirmée	500,0 \$	341,5
Montant utilisé au 30 septembre 2009	-357,0 \$	-243,8
Total Fitch	143,0 \$	97,7
Fimalac		
Lignes de crédit confirmées	225,0 €	225,0
Montant utilisé au 30 septembre 2009	-103,0 €	-103,0
Total Fimalac	122,0 €	122,0
Ligne de crédit non utilisée (cf. note 5.20 - Engagements hors bilan)		219,7

Risques induits par les clauses de remboursement anticipé du fait de l'application des covenants :

Le Groupe bénéficie de crédits bancaires syndiqués, détaillés ci-après :

	Date d'obtention	Échéance finale	Autorisation	Montant utilisé au 30 septembre 2009
Fimalac	février-08	février-13	200,0 M€	103,0 M€
Fimalac	février-09	février-14	25,0 M€	
Fitch Group	juillet-05	juillet-12	500,0 M\$	357,0 M\$
Total équivalent en €			566,5 M€	346,8 M€

Cours 1 € = 1,4643 \$

Ces crédits ne comportent pas de clause en fonction de la notation financière de la société (rating triggers). Toutefois les emprunteurs sont tenus de respecter les ratios suivants :

- Au niveau des crédits sur FIMALAC (225 M€)
Endettement Financier Net Consolidé/EBITDA < 3,5
Endettement Financier Net Consolidé/Fonds Propres < 0,70

Les ratios qui seront communiqués aux banques sur la base des chiffres de l'exercice 2008/2009 sont estimés respectivement à 2,02 et 0,64. En proforma intégrant la cession de 20 % de FITCH GROUP (décrite en 5.24), ces ratios devraient être respectivement de 0,28 et 0,06.

Il est rappelé que le ratio d'endettement financier net consolidé sur fonds propres avait été en léger dépassement au 31 mars 2009. Les accords de principe nécessaires ont été obtenus auprès des banques du pool. La documentation juridique formalisant ces accords est en cours de finalisation. Ces accords n'engendreront pas de modification substantielle de la dette, de ses échéances, de la charge d'intérêts ou du profil de risque de la société.

- Au niveau du crédit sur FITCH GROUP (500 M\$)
Endettement Financier Net Consolidé/EBITDA < 3,5

Le ratio qui sera communiqué aux banques sur la base des chiffres de l'exercice 2008/2009 est estimé à 1,20.

Echéancier de liquidité (non actualisé) des instruments financiers au 30 septembre 2009

Postes du bilan (en Millions d'€)	Valeur compable au 30/09/09	Flux de trésorerie		
		à - d'un an	à + d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
<u>INSTRUMENTS DERIVES</u>				
<u>Actif</u>				
. Instruments dérivés avec comptabilité de couverture				
. Instruments dérivés sans comptabilité de couverture	0,4		0,4	
<u>Passif</u>				
. Instruments dérivés avec comptabilité de couverture	19,4	1,1	18,3	
. Instruments dérivés sans comptabilité de couverture	7,4	0,7	6,7	
<u>INSTRUMENTS NON DERIVES</u>				
<u>Actif</u>				
. Actifs financiers non courants	42,3		4,4	37,9
. Actifs financiers courants	52,5	52,5		
. Prêts et avances	7,6	1,2	5,4	1,0
. Clients	118,3	118,3		
. Trésorerie et équivalents de trésorerie	230,4	230,4		
<u>Passif</u>				
. Emprunts et dettes financières non courants	42,1		1,4	40,7
. Autres passifs non courants	16,5		16,5	
. Fournisseurs	36,7	36,7		
. Dettes financières courantes	581,0	581,0		

Echéancier de liquidité (non actualisé) des instruments financiers au 30 septembre 2008

Postes du bilan (en Millions d'€)	Valeur compable au 30/09/08	Flux de trésorerie		
		à - d'un an	à + d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
<u>INSTRUMENTS DERIVES (nets)</u>				
<u>Actif</u>				
. Instruments dérivés avec comptabilité de couverture				
. Instruments dérivés sans comptabilité de couverture	0,4		0,4	
<u>Passif</u>				
. Instruments dérivés avec comptabilité de couverture				
. Instruments dérivés sans comptabilité de couverture	18,3	14,5	3,8	
<u>INSTRUMENTS NON DERIVES</u>				
<u>Actif</u>				
. Actifs financiers non courants	47,6		9,2	38,4
. Prêts et avances	5,9			5,9
. Clients	119,7	119,7		
. Trésorerie et équivalents de trésorerie	127,3	127,3		
<u>Passif</u>				
. Emprunts et dettes financières non courants	42,3		2,1	40,2
. Autres passifs non courants	13,5		13,5	
. Fournisseurs	34,5	34,5		
. Dettes financières courantes	441,7	441,7		

4.1.4. - Risque de crédit

Le Groupe a mis en œuvre des politiques appropriées afin de s'assurer que ses prestations sont effectuées avec des clients disposant d'un historique de crédit de qualité.

Les instruments dérivés et autres opérations de trésorerie sont mis en place avec des contreparties financières reconnues.

Les outils de maîtrise de risques limitent l'exposition du Groupe à une concentration excessive des engagements envers une institution financière.

4.1.5. - Risque sur actions

Le Groupe a investi une partie de sa trésorerie dans des actifs sensibles à la variation des marchés d'actions essentiellement européens. Ces actifs se répartissent comme suit :

(en millions d'€)	Prix de revient	Résultat latent	Evaluation au 30 septembre 2009	Evaluation au 30 septembre 2008
Actions cotés (CAC 40)	21,3	-3,3	18,0	38,4
Fonds d'actions	0,7	0,0	0,7	1,5
Produits structurés actions	28,5	5,3	33,8	4,5
Opérations sur options européenne	0,0	0,0	0,0	-1,4
Total	50,5	2,0	52,5	43,0

4.2. - Comptabilisation des instruments financiers dérivés et des instruments de couverture

Les dérivés sont classés dans la catégorie des actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sauf s'ils ont été désignés comme instruments de couverture.

Dans le premier cas, ils sont évalués à la juste valeur et le solde global des variations de juste valeur est porté au compte de résultat.

Lorsque le Groupe désigne un instrument financier comme instrument de couverture, une documentation formelle est préparée pour démontrer la relation entre l'instrument de couverture et l'instrument couvert.

Le Groupe détermine à l'origine du contrat et jusqu'à l'échéance de la relation de couverture le niveau d'efficacité de la couverture, c'est à dire la compensation des variations de juste valeur ou de flux de trésorerie entre élément de couverture et élément couvert. Les relations de couverture sont considérées comme hautement efficaces lorsque la compensation des variations de juste valeur ou de flux de trésorerie entre élément de couverture et élément couvert se situe dans une fourchette comprise entre 80 et 125 %.

Trois types de relation de couverture existent :

- *La couverture de juste valeur* : couverture de l'exposition aux variations de juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé. Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture et de l'instrument couvert sont comptabilisées en résultat. Aucun dérivé utilisé par le Groupe n'a été classé dans ce type de relation de couverture.
- *La couverture de flux de trésorerie* : couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie attribuables à un risque particulier associé à un actif ou un passif comptabilisé (ex : paiements d'intérêts futurs sur une dette à taux variable) ou une transaction prévue. La partie efficace des variations de juste valeur sur l'instrument de couverture doit être comptabilisée en capitaux propres, la partie inefficace en résultat.

Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat durant les exercices au cours desquels l'élément couvert impacte le résultat (ex : la transaction prévue hautement probable se réalise). Cependant, lorsque la transaction prévue entraîne la comptabilisation d'un actif non financier (ex : stocks) ou d'un passif non financier, les gains et pertes préalablement enregistrés en capitaux propres sont inclus dans le coût de l'actif ou du passif.

- *La couverture d'un investissement net à l'étranger* : traitement identique à la couverture de flux de trésorerie. La partie efficace de la variation de juste valeur est comptabilisée en capitaux propres jusqu'à la cession ou liquidation de l'investissement net.

Des options de change peuvent être utilisées par le Groupe pour couvrir les investissements dans FITCH GROUP aux Etats-Unis.

Le détail des instruments dérivés comptabilisés est développé dans la note 5.6

4.3. - Estimations de juste valeur

La juste valeur est déterminée selon les informations disponibles, soit à partir de cotations publiées sur un marché actif, soit par comparaison avec des transactions similaires récentes, soit enfin par recours à des techniques d'estimation pour établir quel aurait été le prix de transaction.

NOTE N° 5 - AUTRES NOTES

(EN MILLION D'€)

5.1. - Regroupement d'entreprises

5.1.1. - Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition au 30 septembre 2008 et 30 septembre 2009 s'analysent comme suit :

(en millions d'€)	Unités génératrices de trésorerie/filiales			TOTAL
	FITCH RATINGS - Notation	ALGORITHMIC S - Gestion du Risque	Autres - Sociétés Mères	
Brut au 1er octobre 2007	635,3	43,6	0,4	679,3
Acquisitions	5,9			5,9
Cessions		-0,4		-0,4
Ecart de change	-11,3	-3,7		-15,0
Reclassements				0,0
Brut au 30 septembre 2008	629,9	39,5	0,4	669,8
Perte de valeur cumulée au 1er octobre 2007	31,1	1,3	0,4	32,8
Dépréciation (1)	3,7			3,7
Cessions				0,0
Ecart de change	-0,8	0,0		-0,8
Autres				0,0
Perte de valeur cumulée au 30 septembre 2008	33,9	1,3	0,4	35,6
Ecarts d'acquisition nets au 30 septembre 2008	596,0	38,1	0,0	634,2
Brut au 1er octobre 2008	629,9	39,5	0,4	669,8
Acquisitions (2)	5,7			5,7
Cessions	-0,1	-0,3		-0,4
Ecart de change	-22,4	-3,8		-26,2
Reclassements				0,0
Brut au 30 septembre 2009	613,1	35,4	0,4	648,9
Perte de valeur cumulée au 1er octobre 2008	33,9	1,3	0,4	35,6
Dépréciation				0,0
Cessions		-0,1		-0,1
Ecart de change	-1,2			-1,2
Autres				0,0
Perte de valeur cumulée au 30 septembre 2009	32,7	1,2	0,4	34,3
Ecarts d'acquisition nets au 30 septembre 2009	580,4	34,1	0,0	614,6

(1) En 2008, certains goodwill de FITCH RATINGS Ltd ont été intégralement dépréciés au cours de l'exercice, soit une charge de 2,8 M€ (3,7 M€). Ces goodwill concernent deux filiales de FITCH RATINGS Ltd, ValuSpread et Reoch Credit, activités acquises respectivement en 2005 et 2006 spécialisées dans l'analyse et l'information des dérivés de crédit. Cette dépréciation est constatée dans le poste « Autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat.

(2) Dont goodwill de 3,6 M€ sur l'acquisition complémentaire de 9,34 % du capital de KOREA RATINGS ;

Conformément à l'application de la norme IAS 36, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test annuel de dépréciation.

Le groupe a fait l'analyse de la valorisation des écarts d'acquisition.

Valorisation de l'écart d'acquisition de FITCH GROUP (composé de FITCH RATINGS et d'ALGORITHMICS)

Il est rappelé en préalable la cession récente (novembre 2009) de 20 % de FITCH GROUP à HEARST COMMUNICATION (cf. : note 5.24) pour un prix de 300 M€.

Valorisation de l'écart d'acquisition FITCH RATINGS

Le comparatif le plus adapté, qui est celui qui a été utilisé dans le cadre des négociations menées pour la cession de novembre 2009, est le concurrent coté MOODY'S ; la transposition de ces multiples à FITCH RATINGS fait ressortir une valeur vénale supérieure à la valeur comptable. C'est également cette approche que retiennent généralement les analystes financiers qui suivent le titre FIMALAC.

Les perspectives de résultat et de génération de trésorerie de FITCH RATINGS à un horizon de 3 ans confortent l'estimation de la valeur décrite ci avant. Des tests de sensibilité sont néanmoins effectués en utilisant des coefficients d'actualisation relativement élevés (jusqu'à un maximum de 10 %) et une valeur terminale reposant sur une approche simplifiée par la capitalisation à l'infini d'un flux de trésorerie normatif et un taux de croissance perpétuel de 2%.

Valorisation de l'écart d'acquisition ALGORITHMICS

Concernant ALGORITHMICS, également inclus dans FITCH GROUP mais d'acquisition plus récente, il faut intégrer les multiples élevés de valorisation des concurrents de ce secteur. Des tests simplifiés de sensibilité sont également effectués à titre indicatif sur les perspectives de résultat et de génération de trésorerie à 5 ans, en faisant varier le coefficient d'actualisation (jusqu'à un maximum de 10%) et une valeur terminale reposant sur une approche simplifiée par la capitalisation à l'infini d'un flux de trésorerie normatif et un taux de croissance perpétuel de 2%.

L'ensemble de ces analyses montrent des valeurs recouvrables supérieures aux valeurs comptables pour les deux activités de FITCH GROUP. Aucune dépréciation des écarts d'acquisition n'est donc constatée dans les comptes consolidés au 30 septembre 2009.

5.2. - Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels aux 30 septembre 2009 et 30 septembre 2008 s'analysent comme suit :

Nature des immobilisations incorporelles (en millions d'€)	Net au 30 septembre 2009	Net au 30 septembre 2008
Brevets - Licences - Propriétés intellectuelles	22,8	33,4
Relation clientèle	8,2	8,2
Marques	0,2	0,7
Frais de développement		
Autres immobilisations incorporelles	7,1	3,3
Total	38,3	45,6

Immobilisations incorporelles – analyse des valeurs brutes

(en millions d'€)	Brevets - Licences- Propriétés intellectuelles	Relations clientèle	Marques	Autres immobilis. Incorporelles	Total
Montants bruts au 01/10/07	88,9	21,8	2,7	5,2	118,5
Reclassements					0,0
Acquisitions	0,2				0,2
Cessions					0,0
Variations de périmètre					0,0
Ecarts de change	-2,2	-3,3	0,0	-1,1	-6,6
Montants bruts au 30/09/08	86,8	18,5	2,7	4,1	112,1
Montants bruts au 01/10/08	86,8	18,5	2,7	4,1	112,1
Reclassements					0,0
Acquisitions	0,0			4,3	4,3
Cessions				-0,1	-0,1
Variations de périmètre (1)		4,1			4,1
Ecarts de change	-3,3	-0,8	-0,1	-0,3	-4,5
Montants bruts au 30/09/09	83,5	21,8	2,6	8,0	115,9

(1) Variations de périmètre

- en 2009 – Acquisition de FITCH COLOMBIE

Immobilisations incorporelles – analyse des amortissements

(en millions d'€)	Brevets - Licences- Propriétés intellectuelles	Relations clientèle	Marques	Autres immobilis. Incorporelles	Total
Amortissements au 01/10/07	36,5	7,4	1,4	0,8	46,1
Reclassements					0,0
Dotations	12,9	3,9	0,5		17,3
Perte de valeur (1)	4,5				4,5
Reprises					0,0
Ecarts de change	-0,4	-1,0			-1,4
Amortissements au 30/09/08	53,5	10,3	1,9	0,8	66,5
Amortissements au 01/10/08	53,5	10,3	1,9	0,8	66,5
Reclassements					0,0
Dotations	10,5	3,8	0,6	0,1	15,0
Variations de périmètre		0,1			0,1
Reprises					0,0
Ecarts de change	-3,3	-0,6	-0,1		-4,0
Amortissements au 30/09/09	60,7	13,6	2,4	0,9	77,6

(1) Cette perte de valeur concerne deux filiales de FITCH RATINGS Ltd, ValuSpread et Reoch Credit, activités acquises respectivement en 2005 et 2006 spécialisées dans l'analyse et l'information des dérivés de crédit.

La dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles est incluse dans le poste du compte de résultat « Dotation aux amortissements » du résultat opérationnel ; les pertes de valeur sont constatées dans le poste « Autres produits et charges opérationnels ».

Les frais de recherche et de développement comptabilisés en charge au cours de l'exercice 2008/2009 s'élèvent à 15,2 M€. Ces frais concernent ALGORITHMICS dans le cadre du développement de ses produits.

5.3. - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles aux 30 septembre 2009 et 30 septembre 2008 s'analysent comme suit :

Nature des immobilisations corporelles (en millions d'€)	Net au 30 septembre 2009	Net au 30 septembre 2008
Terrains	149,3	182,0
Constructions	8,7	11,2
Installations techniques, Matériel et outillage	6,0	9,0
Autres immobilisations corporelles	22,5	28,3
Autres immob. Corporelles en location financement	1,6	2,3
Immobilisations corporelles en cours	121,4	72,0
Total	309,5	304,8

Immobilisations corporelles – analyse des valeurs brutes

(en millions d'€)	Terrains	Construc- tions	Installations techniques, matériel & outillage	Autres immobilisa- tions corporelles	Immobilisa- tions corporelles en location- financement	Immobilisa- tions corporelles en cours	Avances & acomptes	TOTAL
Montants bruts au 01/10/07	6,7	22,6	25,8	54,7	7,0	305,2		422,0
Reclassements (1)	219,6			-0,5	0,5	-248,5		-28,9
Acquisitions (2)		0,2	4,2	14,5		53,2		72,1
Cessions			-1,1	-0,6				-1,7
Ecart de change	-0,2	-0,9	-2,0	-2,2	-0,1	-37,9		-43,3
Montants bruts au 30/09/08	226,1	21,9	26,9	65,9	7,4	72,0	0,0	420,2
Montants bruts au 01/10/08	226,1	21,9	26,9	65,9	7,4	72,0	0,0	420,2
Acquisitions (2)			1,5	3,3		61,3		66,1
Cessions				-0,9				-0,9
Variations de périmètre	0,3	0,1	0,1	0,1				0,6
Reclassements		-1,5	-3,4	4,9				0,0
Ecart de change	-28,8	-0,3	-1,5	-2,4	-0,2	-11,9		-45,1
Montants bruts au 30/09/09	197,6	20,2	23,6	70,9	7,2	121,4	0,0	440,9

Les contrats de location financement sont composés de plusieurs montants individuellement non significatifs.

(1) Reclassements

en 2008 – Immeuble en cours de construction à CANARY WHARF – dont 29,3 millions d'€ relatif à un remboursement de taxes précédemment incluses dans la valeur brute de la construction.

(2) Acquisitions

En 2008 et 2009 – Correspond principalement aux travaux de construction de l'immeuble à CANARY WHARF réalisés dans la période y compris les coûts d'emprunt incorporés qui s'élèvent respectivement à 16,3 M€ et 23,4 M€.

Immobilisations corporelles – analyse des amortissements

(en millions d'€)	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel & outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en location-financement	TOTAL
Amortissements au 01/10/07	0,1	9,8	16,7	31,6	4,3	62,5
Reclassements						0,0
Dotations		1,0	3,3	8,1	0,8	13,2
Perte de valeur (1)	45,6					45,6
Cessions			-1,1	-0,6		-1,7
Variation de périmètre						0,0
Ecarts de change	-1,6	-0,1	-1,0	-1,5		-4,2
Amortissements au 30/09/08	44,1	10,7	17,9	37,6	5,1	115,4
Amortissements au 01/10/08	44,1	10,7	17,9	37,6	5,1	115,4
Reclassements						0,0
Dotations		1,0	2,7	8,1	0,8	12,6
Perte de valeur (1)	9,9			3,6		13,5
Cessions			-0,1	-0,8		-0,9
Variation de périmètre						0,0
Fusion		-0,1	-1,9	2,0		0,0
Ecarts de change	-5,9	-0,1	-1,0	-2,0	-0,2	-9,2
Amortissements au 30/09/09	48,1	11,5	17,6	48,5	5,7	131,4

(1) Perte de valeur

- En 2008 - Une provision pour dépréciation de 34,8 M£ (soit 45,6 M€) a été constatée sur la période pour tenir compte des tensions sur les valeurs des biens immobiliers à Londres.
- En 2009 - Une provision pour dépréciation complémentaire de 9 M£ a été enregistrée (soit 9,9 M€).

Après prise en compte de ces éléments (coûts d'emprunts incorporés, perte de valeur) la valeur nette de la construction au 30 septembre 2009 est de 263,7 M€ dont 142,3 M€ représentant la valeur nette du terrain et le solde 121,4 M€ la valeur nette du bâtiment en cours de construction. L'immeuble est en cours d'aménagement à compter du 1^{er} octobre 2009.

La valeur d'utilité de cet immeuble en construction a été déterminée en tenant compte de la capacité et de l'intention de FIMALAC de le détenir durablement et d'y loger le siège des activités de FITCH UK, de critères qualitatifs propres à l'immeuble, de sa localisation et enfin, d'éléments quantitatifs reflétant à la fois les conditions actuelles du marché et les hypothèses de la direction basées sur les informations en sa possession.

Il a notamment été tenu compte d'une période de location gratuite en ligne avec les conditions actuelles du marché, de taux de rendement attendus in fine dans une fourchette de 5 % à 5,4 % et d'un taux d'actualisation compris dans une fourchette de 5,75 % à 6,20 %. Il a par ailleurs été estimé que les clauses de révision de loyers à 5 ans permettraient de retrouver les niveaux de loyers de 2007.

FIMALAC pourra le cas échéant, être amené à réviser ces hypothèses selon l'évolution des conditions du marché et les résultats de la commercialisation des surfaces à louer, notamment compte tenu d'un contexte économique encore très incertain.

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles est incluse dans le poste du compte de résultat « Dotation aux amortissements » du résultat opérationnel ; les pertes de valeur sont constatées dans le poste « Autres produits et charges opérationnels ».

5.4. - Participations dans les entreprises associées

Les participations concernant les sociétés mises en équivalence s'analysent comme suit :

(en millions d'E)	% du capital détenu	Quote part de situation nette	Dont quote part dans le résultat de la période
China Lianhe Crédit rating Co Ltd	49,0%	10,1	1,8
Korea Bond Pricing Ltd	35,8%	1,6	-0,2
Portsmouth financial Systems	40,0%	1,4	-0,4
Algo venture Ltd	50,0%	1,4	0,3
Fitch Ratings Thailand Ltd	49,9%	0,8	0,3
Duff & Phelps Colombia SA	30,0%	0,4	0,2
E-Value Co ltd	20,0%	0,4	0,1
Autres *		-0,7	-0,3
		15,4	1,8

* Participations individuellement peu significatives

Le total des actifs, dettes, chiffre d'affaires et résultats nets des entreprises associées les plus significatives, dont aucune n'est cotée, est détaillé ci dessous :

(en millions d'€)	Total des actifs de la filiale	Total des dettes de la filiale	Total du chiffre d'affaires de la filiale	Résultat net de la filiale
China Lianhe Crédit rating Co Ltd	6,0	1,3	8,2	2,8
Korea Bond Pricing Ltd	13,8	1,7	6,9	0,4
Portsmouth Financial Systems	0,5	0,0	-	0,9
Fitch ratings Thailand Ltd	1,7	0,1	1,4	0,5
Duff & Phelps Colombia SA	2,3	1,0	2,4	0,6
E-Value Co ltd	1,6	1,6	3,5	0,6

Les variations du poste « Participations dans les entreprises associées » sont :

(en millions d'€)

Ouverture au 01/10/2008	16,3
Dividende de l'exercice	-1,2
Variation de périmètre	-1,1
Augmentation de capital	0,7
Effet de change	-1,1
Quote part de résultat 2009	1,8
Clôture au 30/09/09	15,4

5.5. - Actifs financiers

(en millions d'€)	Prêts & avances	Actifs détenus jusqu'à échéance	Actifs disponibles à la vente (1)	Actifs détenus à des fins de transaction (2)	Autres instruments financiers - produits dérivés
ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS					
Valeur brute au 01/10/08	8,4	1,0	56,6		0,3
Acquisitions	0,8		4,3		
Diminutions	-0,4		-6,0		
Variation de périmètre					
Variation de la juste valeur					
En contrepartie du résultat					
En contrepartie des capitaux propres					
Ecart de change			-0,1		
Autres			-1,1		-0,3
Valeur brute au 30/09/09	8,8	1,0	53,7		0,0
Dépréciation au 01/10/08	2,4	0,5	9,5		0,0
Dotations			3,1		
Reprises			-0,7		
Ecart de change					
Autres					
Dépréciation au 30/09/09	2,4	0,5	11,9		0,0
VALEUR NETTE A L'OUVERTURE	6,0	0,5	47,1		0,3
VALEUR NETTE A LA CLOTURE	6,4	0,5	41,8		0,0
Total actifs financiers non courants			48,7		
ACTIFS FINANCIERS COURANTS					
Valeur brute au 01/10/08	1,2	0,0	0,0	71,9	0,1
Acquisitions					0,4
Diminutions				-21,1	
Evaluation à la juste valeur					
En contrepartie du résultat				5,0	
En contrepartie des capitaux propres					
Ecart de change					
Autres					-0,1
Valeur brute au 30/09/09	1,2	0,0	0,0	55,8	0,4
Dépréciation au 01/10/08	0,0	0,0	0,0	13,7	
Dotations					
Reprises				-10,4	
Ecart de change					
Autres					
Dépréciation au 30/09/09	0,0	0,0	0,0	3,3	0,0
VALEUR NETTE A L'OUVERTURE	1,2	0,0	0,0	58,2	0,1
VALEUR NETTE A LA CLOTURE	1,2	0,0	0,0	52,5	0,4
Total actifs financiers courants			54,2		

(1) Actifs disponibles à la vente

Le montant net à la clôture intègre notamment la souscription pour 36,5 M€ dans des Fonds de Private Equity dont l'échéance n'est pas connue à ce jour. Le montant effectivement versé s'élève à 18,6 M€, le solde soit 17,9 M€ est enregistré dans le poste « Dâtes financières » Cf. note 5.12.

Les actifs disponibles à la vente se décomposent comme suit :

(en millions d'€)	Valeur nette	% de détention
Fonds Communs de Placements à Risque (FCPR)	27,0	
Autres fonds de Private Equity	3,7	
Fonds américains	1,0	
Korea Crédit (Holding)	1,8	10,99%
Autres titres	8,3	
Total des actifs disponibles à la vente	41,8	

(2) Actifs détenus à des fins de transaction

La politique du Groupe sur cette ligne de valeurs mobilières de placement (dont détail ci-dessous) est d'obtenir une rentabilité optimale tout en préservant une liquidité certaine de la plupart des placements choisis.

Synthèse des actifs de transaction :

(en millions d'€)	Valeur de marché au 30 septembre 2009
Actions cotées (CAC 40)	18,0
Fonds d'actions	0,7
Produits structurés actions (notamment EMTN reverse convertibles)	33,8
Total actifs de transaction	52,5

5.6. - Instruments dérivés

(en millions d'€)	NOMINAL			VARIATION DE JUSTE VALEUR				
	Total	A - d'1 an	de 1 à 5 ans	Juste valeur au 1er octobre 2008	Variation par le Résultat	Variation par les capitaux propres	Variation de change et divers	Juste valeur - au 30 septembre 2009
Couverture de flux futurs				néant				
Couverture d'investissements nets à l'étranger				néant				
<u>Couverture de justes valeurs</u>								
. Prêts GBP	166,5	166,5			-0,7			-0,7
. Prêts USD	92,4	92,4			0,1			0,1
<u>Dérivés qualifiés</u>								
. Swap de taux (adossés à des emprunts en \$) *				6,5	-8,8	1,6	0,7	0,0
. Swap de taux (adossés à des emprunts en \$) *	41,0	41,0		0,3		-0,8		-0,5
. Swap de taux (adossés à des emprunts en £) *	143,0		143,0	0,6	-13,9	1,7		-11,6
. Swap de taux (adossés à des emprunts en €) *	130,0	20,0	110,0	2,1	-7,5	-1,9		-7,3
<u>Dérivés non qualifiés</u>								
. Produit de taux structuré (corridor)	20,0			-0,4	-2,5			-2,9
. Swap de taux (adossés à des emprunts en €)	50,0		50,0	0,7	-4,3			-3,6
. Options (adossées à des emprunts en \$)								
Vendues				-7,1	7,1			0,0
. Options (adossées à des emprunts en £)								
Vendues				-2,7	2,7			0,0
. Options (adossées à des emprunts en €)								
Vendues				-3,8	3,6			-0,2
. Ventes à terme dollars €	22,9	19,5	3,4	0,0	-0,1	1,0	-0,6	0,3
. Ventes à terme de GBP contre EUR				-0,9	0,9			0,0
. Ventes à terme d'USD contre EUR et cross currency swap				-13,1	13,1			0,0
Total des Instruments dérivés nets				-17,8	-10,3	1,6	0,1	-26,4

(*) Dont – 21,1 M€ d'ajustements non récurrents liés à la restructuration des instruments dérivés comptabilisés en compte de résultat.

La baisse des taux d'intérêts à court terme a conduit le Groupe à restructurer ses instruments de couverture de taux entre janvier et mars 2009. Cette baisse des taux conjuguée à la restructuration précitée ont eu un impact négatif ponctuel et non récurrent sur notre résultat financier, qui aura par ailleurs l'avantage d'abaisser sensiblement le coût futur de l'endettement et améliorer ainsi les résultats financiers à venir.

Cette restructuration a permis la mise en place d'instruments de couverture de taux éligibles à la comptabilité de couverture des instruments financiers. Toute variation de juste valeur, positive ou négative, aura un impact (pour la partie efficace de ces variations) sur les capitaux propres consolidés du Groupe et ce jusqu'en 2013, date d'échéance de ces instruments.

5.7. - Clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés s'analysent comme suit aux 30 septembre 2009 et 30 septembre 2008 :

(en millions d'€)	Brut		Provisions		Net	
	30-sept-09	30-sept-08	30-sept-09	30-sept-08	30-sept-09	30-sept-08
Créances clients	126,2	125,9	-7,9	-6,2	118,3	119,7

5.8. - Autres créances

Les autres créances s'analysent comme suit aux 30 septembre 2009 et 30 septembre 2008 :

(en millions d'€)	Brut		Provisions		Net	
	30-sept-09	30-sept-08	30-sept-09	30-sept-08	30-sept-09	30-sept-08
Etat, personnel & comptes rattachés	25,5	39,2	-0,1	0,0	25,4	39,2
Débiteurs divers	0,9	0,5	-0,3	-0,3	0,6	0,2
Charges constatées d'avance	12,6	12,6			12,6	12,6
Total	39,0	52,3	-0,4	-0,3	38,6	52,0
Créances à long terme	0,0	0,0			0,0	0,0

5.9. - Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie s'analyse comme suit aux 30 septembre 2009 et 30 septembre 2008 :

(en millions d'€)	Net au 30 septembre 2009	Net au 30 septembre 2008
Disponibilités	183,6	74,8
Valeurs mobilières de placement	46,8	52,2
Intérêts courus	0,0	0,3
Total	230,4	127,3

Dans le tableau de flux de trésorerie, la trésorerie nette se compose des éléments suivants :

(en millions d'€)	Au 30 septembre 2009	Au 30 septembre 2008
Total trésorerie	230,4	127,2
Découverts bancaires	-74,7	-71,2
Concours bancaires & billets de trésorerie renouvelables	-137,8	-212,8
TOTAL	17,9	-156,8

5.10. - Impôts différés

La variation des impôts différés actifs s'analyse comme suit :

(en millions d'€)	Au 1er octobre 2008	Variation en contrepartie des capitaux propres (1)	Variation en résultat	Ecart de change et autres	Au 30 septembre 2009
Différences d'évaluation des actifs immobilisés	-18,1		0,5	1,6	-16,0
Ecart d'acquisition (déductibles fiscalement aux USA)	-44,7		-5,3	3,7	-46,3
Réserves diverses	20,6		-2,4	-1,1	17,1
Provisions pour risques et charges et avantages au personnel	26,2	-0,1	-17,3	1,2	10,0
Revenus différés	35,8		-2,1	-0,7	33,0
Déficits reportables (2)	24,0		4,1	-1,0	27,1
Divers	12,7	-0,9	-4,4	1,2	8,6
TOTAL	56,5	-1,0	-26,9	4,9	33,5

1. Variation relative aux impôts différés calculés sur les annulations en consolidation des plus et moins values liées aux cessions de titres d'autocontrôle ainsi qu'aux impôts différés calculés sur la variation de juste valeur comptabilisée en contrepartie des capitaux propres.
2. Le montant des impôts différés actifs non reconnus au 30 septembre 2009 s'élèvent à 13,7 M€ et correspondent principalement à la position nette du déficit reportable du groupe d'intégration fiscale français.

5.11. - Options d'achats d'actions

Synthèse des plans d'options d'achats d'actions

	Plan 2002	Plan 2004	Plan 2005	Plan 2006/1	Plan 2006/2	Plan 2008
Type	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat
Date d'attribution	03/12/2002	07/12/2004	06/12/2005	03/02/2006	09/10/2006	23/09/2008
Début de la période d'exercice	03/12/2002	07/12/2004	06/12/2005	03/02/2006	09/10/2006	23/09/2008
Échéance	03/12/2008	07/12/2009	06/12/2010	03/02/2011	09/10/2011	23/09/2013
Prix d'exercice *	26,50€	33,52€	49,20€	58,37€	66,64€	51,21€
Nombre d'options octroyées	124 800	126 800	154 250	1 000	158 850	3 500
<u>Condition d'octroi : Présence des salariés</u>						
Sauf retraite, invalidité, décès	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Sauf licenciement pour motif économique ou dépourvu de cause réelle et sérieuse	non	non	non	non	non	non
Nombre d'options au 30 septembre 2008	3 983	97 150	134 250	1 000	138 850	
Attributions						3 500
Levées	-3 983	-8 050				
Annulations		-3 000	-6 800		-6 800	
Nombre d'options au 30 septembre 2009	0	86 100	127 450	1 000	132 050	3 500
Nombre d'options pouvant être souscrites et non encore exercées		86 100	127 450	1 000	132 050	1 750
Juste valeur d'une option à la date d'attribution	7,86€	8,67€	17,03€	17,77€	15,79€	22,86€

* Le prix d'exercice est égal à la moyenne des cours d'ouverture des 20 séances de bourse précédant la date d'attribution. Aucune décote n'est appliquée sur cette moyenne.

IFRS 2 est appliqué à tous les plans dont la date d'octroi est postérieure au 7 novembre 2002.

Le Groupe n'est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire.

(en millions d'€)	du 01/10/08 au 30/09/09	du 01/10/07 au 30/09/08
Charge liée aux stocks options comprise dans le résultat opérationnel	0,4	1,7

La juste valeur des options attribuées a été déterminée à l'aide du modèle d'évaluation « Black-Scholes » prenant en compte les hypothèses suivantes :

Taux sans risque – OAT à 5 ans

Volatilité implicite de l'action FIMALAC : de 18 % à 26 %

Nombre de jours avant l'échéance : compris entre 1440 et 1800 jours

5.12. - Dettes financières

Les dettes financières du Groupe s'analysent comme suit aux 30 septembre 2009 et 30 septembre 2008 :

(en millions d'€)	Au 30 septembre 2009		Au 30 septembre 2008	
	non courant	courant	non courant	courant
DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT				
<u>Emprunts et dettes bancaires à long terme</u>				
- Long terme			0,5	
- Partie court terme des dettes à long terme		349,1		135,4
<u>Emprunts et dettes bancaires à court terme</u>				
Concours bancaires et Billets de trésorerie renouvelables		137,8		212,9
Emprunts liés aux locations financements	1,4	0,6	2,1	0,9
Découverts bancaires et intérêts courus sur dettes bancaires		74,7		71,5
Sous-total des dettes auprès des Ets de crédit	1,4	562,2	2,5	420,6
AUTRES DETTES FINANCIERES				
Instruments financiers dérivés		26,8		18,3
Autres dettes financières	(1) 40,7	(2) 18,8	39,8	21,0
Sous-total des autres dettes financières	40,7	45,6	39,8	39,3
TOTAL DETTES FINANCIERES	42,1	607,8	42,3	459,9

(1) Autres dettes financières « non courant » - Emprunt de NORTH COLONNADE LTD à HEARST

(2) Autres dettes financières « courant » - Cf. note 5.5 – Dont 17,9 millions d'€ restant à verser sur les fonds de Private Equity.

La différence entre la valeur de marché et la valeur historique des dettes financières est peu significative au 30 septembre 2009

Variation des dettes auprès des Etablissements de crédit

(en millions d'€)	Au 1er octobre 2008	Transferts & variations de périmètre	Augmentations/ diminutions	Reclassements	Ecart de conversion	Au 30 septembre 2009
Part non courant	2,6	0,0	-0,5	-0,7	0,0	1,4
Emprunts et dettes bancaires	0,5		-0,5			0,0
Concours bancaires/découverts et intérêts courus						0,0
Emprunts de location financement	2,1			-0,7		1,4
Part courant	420,6	0,0	156,1	0,7	-15,3	562,2
Emprunts et dettes bancaires	135,4		227,5		-13,9	349,1
Concours bancaires / découverts et intérêts courus	284,3		-70,4		-1,4	212,5
Emprunts de location financement	0,9		-1,0	0,7		0,6

5.13. - Engagements de retraite et autres avantages au personnel

Les provisions pour retraite et autres avantages au personnel à long terme se détaillent comme suit :

(en millions d'€)	Plans de retraite à prestations définies	Plans d'intéressement	Total
Au 1er octobre 2008	3,4	36,1	39,5
Variation de l'exercice	-0,2	-9,0	-9,2
Contributions payées		-26,7	-26,7
Ecart de change et divers		2,1	2,1
Total au 30 septembre 2009	3,2	2,5	5,7

(en millions d'€)	du 01/10/08 au 30/09/09	du 01/10/07 au 30/09/08
Montant comptabilisé en charges au titre des régimes de retraite à cotisations définies	8,3	9,5

Les régimes de retraite à cotisations définies concernent principalement FITCH RATINGS et ALGORITHMICS.

Au 30 septembre 2009 le plan de retraite à prestations définies concerne principalement les holdings. Les plans d'intéressement concernent FITCH GROUP.

PLANS DE RETRAITE

Les plans de retraite permettent de couvrir les engagements en matière de pensions versées à d'anciens dirigeants du Groupe, et ceux relatifs aux engagements pris dans le cadre du « Règlement de Retraite » en vigueur depuis de nombreuses années en faveur des cadres et dirigeants actifs.

La provision destinée à couvrir les engagements envers d'anciens dirigeants représente au 30 septembre 2009 un montant de 3,2 M€. Cette provision est actualisée chaque année en tenant compte de l'espérance de vie et d'un taux de revalorisation des rentes de 2,25%.

Les engagements pris dans le cadre du « Règlement de Retraite » se présentent comme suit :

(en millions d'€)	
Valeur actualisée de l'obligation	3 036
Juste valeur des actifs du régime	3 136
Provision constituée	0
Total provision au 30 septembre 2008	83
Reprise de l'exercice	-83
Provision constituée au 30 septembre 2009	0

La valeur actualisée de l'obligation prend en compte les hypothèses suivantes :

- Taux d'inflation 2 %
- Taux d'évolution des salaires 3 %
- Taux de capitalisation 4 %
- Taux de turn-over 0 %

LES PLANS D'INTERESSEMENT

Les plans d'intéressement concernent les options d'achats d'actions virtuelles FITCH RATINGS et ALGORITHMICS payables sous forme de trésorerie, accordées à certains salariés de FITCH GROUP. Le Groupe a fait l'analyse de ces plans qui rentrent dans le champ d'application d'IAS 19.

▪ Détail des plans de FITCH RATINGS

	Plan 2001	Plan 2002	Plan 2003	Plan 2004	Plan 2006	Plan 2007
Type	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat
	*	*	*	*		
Nombre d'options consenties	3 237 738	583 246	416 000	341 200	1 654 700	494 994
Nombre de bénéficiaires	274	127	117	119	328	270
Point de départ d'exercice des options	01/01/2004	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2009	01/01/2010
Date d'expiration	01/01/2011	01/01/2012	01/01/2013	01/01/2014	01/01/2016	01/01/2017
Prix d'exercice	(1) 27,34\$	(2) 32,01\$	(3) 40,59\$	(4) 55,43\$	(5) 85,15\$	(6) 105,32\$
Nombre d'options au 1er octobre 2008	8 338	7 400	8 666	24 168	1 453 565	418 411
Attributions						
Levées	-7 970	-5 400	-8 666	-23 502	-1 442 152	
Annulations				-666	-11 413	-18 195
Nombre d'options au 30 septembre 2009	368	2 000	0	0	0	400 216

* Ajusté de la division du titre par 2 réalisée en 2005

(1) 13,75 \$ en cas d'introduction de la société en bourse

(2) 18,42 \$ dans le même cas

(3) 29,15 \$ dans le même cas

(4) 48,39 \$ dans le même cas

(5) 78,15 \$ dans le même cas

(6) 98,32 \$ dans le même cas

La méthode de valorisation des options est fondée sur un multiple de l'EBITDA et sur un modèle « Black-Scholes » prenant en compte les hypothèses suivantes :

Plan 2007

- Volatilité :
la volatilité utilisée par FITCH RATINGS est de 0 %.
- Echéance moyenne :
L'échéance moyenne attendue est de 1 année.
- Taux d'intérêts sans risque :
Taux moyen pondéré de 0,41 %.

▪ **Détail du plan d'ALGORITHMICS**

Pour ALGORITHMICS, les mêmes plans d'intéressement sous forme d'options d'achats ont été mis en œuvre à compter de 2005. La méthode de valorisation des options repose également sur un multiple de l'EBITDA.

	Plan 2005	Plan 2007
Type	Options d'achat	Options d'achat
Nombre d'options consenties	700 000	226 300
Nombre de bénéficiaires	86	75
Point de départ d'exercice des options	01/01/2010	01/01/2012
Date d'expiration	01/01/2015	01/01/2017
Prix d'exercice	(1) 13,00\$	(1) 13,00\$
Nombre d'options au 1er octobre 2008	488 000	204 550
Attributions		
Levées		
Annulations	-12 250	-6 500
Nombre d'options au 30 septembre 2009	475 750	198 050

(1) 5,00 \$ en cas d'introduction de la société en bourse

- Volatilité :
la volatilité utilisée par ALGORITHMICS est de 45 %.
- Rentabilité :
ALGORITHMICS ne versant aucun dividende aux tiers, la rentabilité retenue est 0%.
- Echéance moyenne :
L'échéance moyenne attendue est de 4 ans
- Taux d'intérêts sans risque :
Taux moyen pondéré de 3,0 %.

5.14. - Provisions pour risques et charges

Variation des provisions pour risques et charges

Nature des provisions (en millions d'€)	Provisions non actualisées						Impacts actualisation au 30 septembre 2009 (1)	Provisions actualisées		dont court terme au 30 septembre 2009
	Au 1er octobre 2008	Reclasse- ments	Dotations	Reprises	Reprises pour non utilisation	au 30 septem- bre 2009		Provisions au 30 septembre 2008	Provisions au 30 septembre 2009	
Litiges (2)	2,6	1,9			-1,5	3,0	-0,1	2,1	2,9	0,0
Risques environnementaux (3)	10,6		0,2	-0,2	-3,2	7,4	-0,9	9,0	6,6	1,2
Restructuration	0,0					0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Garanties de passif (4)	22,2			-2,6	-9,0	10,6	-0,9	19,6	9,6	1,2
Autres	2,0				-0,4	1,6	-0,1	1,8	1,5	0,2
Total provisions	37,4	1,9	0,2	-2,8	-14,1	22,6	-2,0	32,5	20,6	2,5

(1) Variation des impacts d'actualisation

Nature des provisions (en millions d'€)	Au 1er octobre 2008	Variation de l'exercice	Au 30 septembre 2009
Litiges		-0,4	0,3
Risques environnementaux		-1,6	0,8
Garanties de passifs		-2,6	1,7
Autres		-0,3	0,1
Total		-4,9	2,9

(2) Provisions pour litiges

Korea Ratings, filiale de Fitch Ratings, fait l'objet d'une enquête de la KFTC (Korea Fair Trade Commission) pour entente illicite sur les prix dans son activité de notation et d'information d'entreprise. À l'issue de la procédure, la KFTC a prononcé à l'encontre de Korea Ratings une amende administrative d'environ 2,0 M€ faisant l'objet d'une provision.

(3) Provisions pour risques environnementaux

Les provisions pour risques environnementaux font apparaître dans le tableau de variation des provisions un solde de 7,4 M€ (hors facteur d'actualisation). Cependant, elles totalisent en fait 12,1 M€ si on y inclut les risques environnementaux couverts par les provisions pour garanties de passif (4,7 M€ pour le Groupe FACOM).

(4) Provisions pour Garanties de passifs

Les provisions pour garantie de passif enregistrées dans le cadre des cessions réalisées par le passé représentent un montant de 10,6 M€ (hors facteur d'actualisation) au 30 septembre 2009, soit 47 % des provisions pour risques et charges inscrites au passif du bilan à la clôture de l'exercice 2009.

Les principales reprises opérées au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

Groupe Facom (dépollution)

- Reprise pour non utilisation 8,2 M€
- Reprise pour utilisation 2,5 M€

Financière Portefoin (dépollution)

- Reprise pour non utilisation 4,7 M€

La direction de FIMALAC estime que les provisions sont suffisantes pour faire face aux risques environnementaux, sociaux, fiscaux ou autres et qu'elle n'a pas connaissance au 30 septembre 2009 d'éléments susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière de la société et du Groupe.

5.15. - Autres dettes

Les autres dettes du Groupe s'analysent comme suit aux 30 septembre 2009 et 30 septembre 2008 :

(en millions d'€)	Au 30 septembre 2009			30/09/2008
	Courant	Non courant	Total	
Dettes de personnel et comptes rattachés	37,2		37,2	31,4
Dettes fiscales	11,8		11,8	11,1
Autres dettes et créiteurs divers	17,5	16,5	34,0	27,5
Produits constatés d'avance (1)	160,4		160,4	160,5
Total des autres dettes	226,9	16,5	243,4	230,5

(1) Cette rubrique concerne exclusivement les revenus différés de FITCH RATINGS et ALGORITHMICS.

5.16. - Frais de personnel

Les frais de personnel du Groupe s'analysent comme suit :

(en millions d'€)	du 01/10/08 au 30/09/09	du 01/10/07 au 30/09/08
Charges de personnel y compris indemnités de fin de contrat	227,3	235,5
Plan d'intéressement	-8,9	-1,6
Stocks options accordées	0,4	1,7
Charges enregistrées dans le cadre des régimes à cotisations définies	8,3	9,5
Charges enregistrées dans le cadres des régimes à prestations définies	-0,2	-0,4
Charges sociales	37,7	37,5
Total	264,6	282,2

Effectif par catégorie :

	Effectif moyen		Effectif à la clôture	
	Au 30 septembre 2009	Au 30 septembre 2008	Au 30 septembre 2009	Au 30 septembre 2008
Cadres	1 361	1 402	1 350	1 311
Employés, techniciens, agents de maîtrise	1 676	1 705	1 727	1 694
Ouvriers	1	1	1	1
Total	3 038	3 108	3 078	3 006

Effectif moyen par zone géographique :

	Effectif moyen		Effectif à la clôture	
	Au 30 septembre 2009	Au 30 septembre 2008	Au 30 septembre 2009	Au 30 septembre 2008
France	83	84	81	83
Europe	258	857	258	814
Etats Unis	891	988	888	892
Asie	600	556	664	594
Autres pays	1 206	623	1 187	623
Total effectifs par pays	3 038	3 108	3 078	3 006

5.17. - Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

(en millions d'€)	du 01/10/08 au 30/09/09	du 01/10/07 au 30/09/08
Variation de la juste valeur des actifs de transaction	7,5	-12,9
Résultat des couvertures de taux des éléments de la trésorerie et de la dette financière	* -25,2	-3,2
Résultat des couvertures de changes des éléments de la trésorerie et de la dette financière	13,3	-27,5
Différence de change des éléments de la trésorerie	-15,1	27,5
Charge d'intérêts de la dette bancaire	-14,3	-7,1
Autres coûts liés aux emprunts	-0,1	-0,2
Coût de l'endettement financier net	-33,9	-23,4
Profits/Pertes sur créances à caractère financier	0,2	0,3
Résultat des actualisations	-2,9	-1,5
Dotation/reprises des provisions sur autres actifs financiers	-2,3	18,4
Résultat des cessions des titres non consolidés	0,4	-19,4
Autres produits et charges financiers	-0,4	0,0
Total des autres produits & charges financiers	-5,0	-2,2

(*) Dont – 21,1 M€ d'ajustements (cf. note 5.6) nonrécurrents liés à la restructuration des instruments dérivés.

5.18. - Impôts sur les résultats

(en millions d'€)	du 01/10/08 au 30/09/09	du 01/10/07 au 30/09/08
Impôts courant	37,0	20,5
Impôts différés	26,9	42,2
Total charge d'impôts	63,8	62,7

Le montant de l'impôt sur les résultats du groupe est différent du montant théorique qui résulterait du taux d'imposition applicable aux bénéfices consolidés en raison des éléments suivants :

Résultat des activités qui se poursuivent (en millions d'€)	au 30/09/09	au 30/09/08
Résultats avant impôts	101,4	93,3
Impôt théorique 34,43%	34,9	32,1
Impôt réel	63,8	62,7
Ecarts	28,9	30,5
Différences dues aux taux d'impôts des sociétés étrangères et des décalages de taux d'impôts	3,3	2,6
Autres différences temporaires (1)	11,5	-0,2
Différences permanentes (2)	14,1	28,1
Ecarts	28,9	30,5

(1) Le montant de l'impôt différé non activé sur l'exercice 2008/2009 relatif aux déficits reportable s'élève à 10,9 M€.

(2) Prend notamment en compte une retenue à la source sur les distributions du Groupe FITCH, une provision pour impôts de même nature portant sur ses réserves potentiellement distribuables et la moins-value long terme non déductible relative à la provision pour dépréciation de l'immeuble de NORTH COLONNADE Ltd.

5.19. - Information sectorielle

5.19.1. - Résultats par secteurs d'activités

Les résultats sectoriels par secteurs d'activités se décomposent comme suit :

(en millions d'€)	FITCH RATINGS - Notation		ALGORITHMICS - Gestion du risque		Total GROUPE FITCH		Holdings		TOTAL	
	sept-09	sept-08	sept-09	sept-08	sept-09	sept-08	sept-09	sept-08	sept-09	sept-08
Revenu total	450,1	484,0	109,1	104,9	559,2	588,9			559,2	588,9
Revenu intragroupe			-0,1	-2,0	-0,1	-2,0			-0,1	-2,0
Total Chiffre d'affaires net	450,1	484,0	109,0	102,9	559,1	586,9	0,0	0,0	559,1	586,9
Résultat opérationnel courant	163,5	178,2	-12,2	-14,6	151,3	163,6	-9,5	-9,6	141,8	154,0
- Dont charge d'amortissements	-10,2	-12,1	-16,8	-17,7	-27,0	-29,8	-0,8	-0,7	-27,8	-30,5
- Dont autres charges calculées	-3,1	-2,0		0,1	-3,1	-1,9		1,0	-3,1	-0,9
Autres produits et charges opérationnels									-3,3	-36,0
Résultat opérationnel									138,5	118,0
Coût de l'endettement financier net									-33,9	-23,4
Autres produits & charges financiers									-5,0	-2,2
Charge d'impôts									-63,8	-62,7
Quote part du résultat des sociétés mises en équivalence									1,8	1,0
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession									-	-
Résultat net									37,6	30,7

5.19.2. - Actifs et passifs sectoriels par secteurs d'activités

Les actifs et passifs sectoriels par secteurs d'activités se décomposent comme suit :

(en millions d'€)	FITCH RATINGS - Notation		ALGORITHMICS - Gestion du risque		Holdings		Total	
	Au 30/09/09	Au 30/09/08	Au 30/09/09	Au 30/09/08	Au 30/09/09	Au 30/09/08	Au 30/09/09	Au 30/09/08
Goodwill	575,6	596,0	34,1	38,1	4,9	0,0	614,6	634,2
Immobilisations incorporelles	14,1	8,2	24,2	37,4	0,0	0,0	38,3	45,6
Immobilisations corporelles	21,8	27,5	7,0	9,2	280,7	268,2	309,5	304,8
Titres mis en équivalence	14,0	14,4	1,4	0,8	0,0	1,1	15,4	16,3
Clients	88,8	92,5	29,4	27,2	0,1	0,0	118,3	119,7
Stocks	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Trésorerie	156,5	77,6	18,6	8,7	55,3	41,0	230,4	127,3
Actifs non alloués							196,5	225,0
Total des actifs							1 523,0	1 472,9
Fournisseurs	27,2	25,6	7,2	7,2	2,3	1,8	36,7	34,5
Dettes envers le personnel	29,7	57,0	9,3	9,9	3,8	4,0	42,8	70,9
Provisions pour garantie et litiges clients	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Passifs non alloués							1 443,5	1 367,5
Total des passifs							1 523,0	1 472,9
Investissements de la période	7,5	8,2	1,7	3,5	61,4	60,5	70,6	72,2

5.19.3. - Répartition géographique du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires par zones géographiques se présente comme suit :

(en millions d'€)	du 01/10/08 au 30/09/09	du 01/10/07 au 30/09/08
Etats Unis	211,7	214,1
Canada	8,7	8,6
Grande Bretagne	56,1	78,2
France	17,1	16,4
Autres pays de l'Union Européenne	114,7	115,4
Asie	62,0	64,1
Amérique Latine	35,9	31,9
Autres pays	53,0	58,3
CA Total	559,1	586,9

5.19.4. - Répartition géographique de la valeur comptable des actifs sectoriels

La valeur comptable des actifs sectoriels par zones géographiques est la suivante :

Répartition basée sur la localisation géographique des actifs (en millions d'€)	Au 30 septembre 2009	Au 30 septembre 2008
Etats Unis	653,2	613,9
Canada	21,0	18,4
Grande Bretagne	450,0	424,9
France	67,8	40,6
Autres pays de l'Union Européenne	20,6	36,9
Asie	84,2	88,7
Amérique Latine	24,0	17,8
Autres pays	5,6	6,5
Actifs non alloués	196,6	224,9
Total du bilan	1 523,0	1 472,9

Les actifs sectoriels prennent en compte les goodwill, les immobilisations incorporelles et corporelles, les titres mis en équivalence, les clients ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Le montant des investissements au cours l'exercice par zones géographiques est le suivant :

Répartition basée sur la localisation géographique des actifs (en millions d'€)	Au 30 septembre 2009	Au 30 septembre 2008
Etats Unis	4,5	4,4
Canada	1,2	2,7
Grande Bretagne (1)	61,6	54,6
France	0,1	0,2
Autres pays de l'Union Européenne	0,2	7,7
Asie	0,8	2,3
Amérique Latine	2,2	0,2
Autres pays	0,0	0,0
Total	70,6	72,1

(1) Investissements relatifs à l'immeuble de NORTH COLONNADE Ltd (Londres)
61,3 millions d'€ en 2009 et 53,2 millions d'€ en 2008.

Les investissements de la période comprennent les achats d'immobilisations incorporelles et corporelles ainsi que les acquisitions d'immobilisations réalisées par voie de regroupements d'entreprise.

5.20. - Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont :

(en millions d'€)	Solde au 30 septembre 2009	Solde au 30 septembre 2008
Engagements donnés		
Avals, cautions et garanties données	136,4	127,5
Redevances de location financement		3,8
Autres engagements donnés		
Versement sur contrat de construction		53,5
Autres	14,1	17,2
Dettes garanties par des sûretés réelles		
Hypothèque		
Nantissements d'équivalents de trésorerie	0,9	1,0
Total des engagements donnés	151,4	202,9
Engagements reçus		
Autres engagements reçus	(1) 219,7	414,7
Livraison immeuble		53,5
Total des engagements reçus	219,7	468,2
<i>(1) dont lignes de crédit non utilisées (FIMALAC)</i>	<i>122,0</i>	<i>170,0</i>
<i> dont lignes de crédit non utilisées (FITCH)</i>	<i>97,7</i>	<i>244,7</i>

Engagement hors bilan sur la location simple

Montant des paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple non résiliables (principalement locaux commerciaux et à usage de bureaux)

(en millions d'€)	au 30 septembre 2009
Paiements à moins d'un an	26,5
Paiements à plus d'un an et moins de cinq ans	113,7
Paiements à plus de cinq ans	26,4
	166,6

5.21. - Résultat par action

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable au Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

	30/09/2009	30/09/2008
Résultat de base attribuable au groupe	21 980	20 398
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises	30 135 561	31 086 940
Résultat de base par action (en €)	0,73	0,66
Résultat de base des activités qui se poursuivent attribuable au groupe	21 980	20 398
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises	30 135 561	31 086 940
Résultat de base des activités qui se poursuivent par action (en €)	0,73	0,66
Résultat de base des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises	30 135 561	31 086 940
Résultat de base des activités arrêtées ou en cours de cession par action (en €)	0,00	0,00

Pour le résultat par action dilué, le bénéfice net attribuable au Groupe et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.

Au 30 septembre 2009 et 30 septembre 2008, il n'existait pas d'actions ordinaires potentiellement dilutives. Le résultat dilué par action est donc équivalent au résultat par action présenté ci-dessus.

5.22. - Information sur le dividende

Le dividende versé en 2009, au titre de l'exercice 2008, a été de 1,50 € par action. Le dividende qui sera versé en 2010, au titre de l'exercice 2009, (sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale du 9 février 2010) s'élèvera à 1,50 € par action.

5.23. - Information sur les parties liées

Rémunération totale comptabilisée en 2009 des principaux dirigeants et administrateurs de FIMALAC :

(en millions d'€)

Avantages à court terme (non compris charges patronales)	Avantages postérieurs à l'emploi	Paiements en actions (Stocks Options)	Jetons de présence
2,0	néant	0,3	0,4

Conventions avec la société GROUPE MARC de LACHARRIERE

Convention de marque non rémunérée permettant à FIMALAC d'adopter sa dénomination.

Convention de trésorerie avec la REVUE DES DEUX MONDES

Solde du compte courant débiteur au 30 septembre 2009 : 0,2 M€
Produits/Charges d'intérêts de l'exercice : NS

5.24. - Evènements postérieurs à la clôture

La cession de 20 % de FITCH GROUP à HEARST COMMUNICATION, annoncée en juillet 2009, a été réalisée le 2 novembre 2009 après obtention des autorisations administratives nécessaires.

La somme encaissée s'est élevée comme prévu à 300 M€ (sans frais annexes).

Cette cession a dégagé une plus-value de 249,3 M€ dans les comptes sociaux de FIMALAC SERVICES FINANCIERS, holding intermédiaire détenu à 100 % par la société mère FIMALAC.

Dans les comptes consolidés de l'exercice 2009/2010, le gain de cession ressortira à 210 M€. Par application de norme IFRS 3 révisée, en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009, ce gain de cession ne transitera pas par les résultats consolidés mais sera enregistré directement dans les capitaux propres consolidés part du groupe.

6-2. – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux en charge par le Groupe

	2008 / 2009				2007 / 2008			
	Pricewaterhouse Coopers		Cagnat & Associés		Pricewaterhouse Coopers		Cagnat & Associés	
AUDIT								
Emetteur	142		88		146		89	
Filliales intégrées françaises	15		3		14		11	
Filliales intégrées étrangères	1 288				1 357			
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	1 445		91		1 517		100	
Emetteur	-		-		-		-	
Filliales intégrées	-		-		-		-	
Autres missions accessoires et autres missions d'audit	-		-		-		-	
Sous- total AUDIT	1 445	99%	91	100%	1 517	98%	100	100%
AUTRES PRESTATIONS								
Juridique, fiscal, social	16		-		35		-	
Technologie de l'information	-		-		-		-	
Audit interne	-		-		-		-	
Autres	-		-		-		-	
Sous-total AUTRES PRESTATIONS	16	1%	-	0%	35	2%	-	0%
TOTAL GENERAL	1 461	100%	91	100%	1 552	100%	100	100%

6-3. – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société FIMALAC, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La Société procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 2.3.2, 2.3.7 et 5.1.1. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation et vérifié que les notes indiquées ci-dessus donnent une information appropriée.
- Votre Société constitue des provisions pour couvrir certains risques, tels que décrits dans les notes 2.3.15 et 5.14. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la société. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport sur la gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 21 décembre 2009

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Jean-Christophe Georghiou

Cagnat & Associés
Philippe Cagnat

6-4. – COMPTES SOCIAUX

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2009

ACTIF	30 septembre 2009		30 septembre 2008	
<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant Brut	Amortissements & Provisions	Net	Net
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				
<i>Immobilisations corporelles :</i>				
. Terrains	135	-	135	135
. Constructions	1 317	1 317	-	-
. Autres immobilisations	911	860	51	38
<i>Sous-Total</i>	2 363	2 177	186	173
<i>Immobilisations financières :</i>				
. Titres de participation	508 905	110 427	398 478	327 748
. Créances rattachées à des participations	21 140	-	21 140	42 483
. Autres titres immobilisés	86 509	5 874	80 635	132 238
. Prêts	2 377	2 377	-	-
. Autres immobilisations financières	-	-	-	-
<i>Sous-Total</i>	618 931	118 678	500 253	502 469
TOTAL I	621 294	120 855	500 439	502 642
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				
Créances	273 448	308	273 140	356 046
Valeurs mobilières de placement	61 932	5 867	56 065	29 103
Disponibilités	870	-	870	251
Charges constatées d'avance	306	-	306	1 505
TOTAL II	336 556	6 175	330 381	386 905
<u>CHARGES A REPARTIR</u>	357	-	357	463
<u>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF</u>	1 517	-	1 517	-
TOTAL GENERAL (I+II)	959 724	127 030	832 694	890 010

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2009

PASSIF

30 septembre 2009 30 septembre 2008

(en milliers d'euros)

CAPITAUX PROPRES

Capital Social	136 801	136 801
Primes d'émission, de fusion, d'apports	8 456	8 456
Réserves :		
. Réserve légale	16 679	16 679
. Autres	57 381	54 553
Report à nouveau	132 604	171 389
Résultat de l'exercice	9 746	9 351
Provisions réglementées	136	136
TOTAL I	361 803	397 365

PROVISIONS P/ RISQUES ET CHARGES

TOTAL II	18 686	28 445
-----------------	---------------	---------------

DETTES

Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	301 009	308 519
Emprunts et dettes financières divers	114 564	135 029
Dettes fiscales et sociales	180	174
Autres dettes	18 770	20 478
Produits constatés d'avance	16 165	-
TOTAL III	450 688	464 200

ECARTS DE CONVERSION - PASSIF

	1 517	-
--	-------	---

TOTAL GENERAL (I+II+III)	832 694	890 010
---------------------------------	----------------	----------------

COMPTE DE RESULTAT AU 30 SEPTEMBRE 2009

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 septembre 2009	30 septembre 2008
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		
Produit immobiliers	6	6
Autres produits	107	547
Reprises de provisions pour risques et charges	155	396
Reprises de provisions sur actifs circulants	-	-
TOTAL I	268	949
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
Impôts, taxes, versements assimilés	273	235
Frais de personnel	1 921	1 922
Autres charges	5 997	6 707
Dotations aux amortissements	106	68
Dotations aux provisions sur actifs circulants	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	17
TOTAL II	8 297	8 949
RESULTAT D'EXPLOITATION	(8 029)	(8 000)
<u>PRODUITS FINANCIERS</u>		
Revenus du portefeuille titres	62 911	54 551
Revenus des prêts et créances	9 642	24 061
Produits nets s/cessions de VMP	710	769
Autres produits financiers	2 986	4 601
Reprises de provisions sur titres et créances	306	17 235
Reprises de provisions pour risques et charges	83	782
TOTAL IV	76 638	101 999
<u>CHARGES FINANCIERES</u>		
Intérêts et charges assimilées	39 697	24 902
Autres charges financières	1 002	14 980
Charges nettes s/cessions de VMP	787	1 131
Dotations aux provisions sur titres et créances	27 060	58 482
Dotations aux provisions pour risques et charges	13	57
TOTAL V	68 559	99 552
RESULTAT FINANCIER	8 079	2 447
RESULTAT COURANT	50	(5 553)
<u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>		
Opérations de gestion	2	1 173
Plus values sur cessions de valeurs immobilisées	110	77
Reprises de provisions sur valeurs immobilisées	677	6 304
Reprises de provisions pour risques et charges	12 249	15 731
TOTAL VIII	13 038	23 285
<u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>		
Opérations de gestion	3 150	2 660
Mali de fusion	-	-
Moins values sur cessions de valeurs immobilisées	407	6 304
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-
TOTAL IX	3 557	8 964
RESULTAT EXCEPTIONNEL	9 481	14 321
IMPOT SUR LES BENEFICES	XI	583
RESULTAT NET	9 746	9 351

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2009

NOTE 1 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2009 ont été établis en conformité avec les règles du P.C.G.1999, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- permanence des méthodes,
- continuité de l'exploitation,
- séparation des exercices.

Il est procédé aux adaptations et dérogations au plan comptable suivantes :

- les résultats sur cessions de valeurs immobilisées apparaissent en plus-values ou moins-values et non pas en prix de vente au crédit et prix d'achat au débit ;
- les reprises de provisions sur les titres de participation et sur les titres immobilisés cédés ne sont pas enregistrées dans le résultat courant, mais dans le résultat exceptionnel, afin d'apparaître au même niveau que le résultat de cession correspondant.

L'annexe est présentée en milliers d'euros sauf indication contraire.

1) FAITS SPECIFIQUES DE L'EXERCICE

Du point de vue de l'activité :

- la Société a acquis dans le cadre du programme de rachat autorisé par les assemblées du 12 février 2008 et du 10 février 2009, 3,2% du capital actuel pour 34,4 M€,
- la Société a renforcé les fonds propres de Fimalac Développement en souscrivant une augmentation de capital de 100 M€, et s'est vu rembourser par anticipation et concomitamment par cette dernière la totalité des obligations convertibles pour 83,0 M€,
- la Société a absorbé, par suite d'une confusion de patrimoine, sa filiale Fac Développement antérieurement détenue à 100%, sans impact sur le résultat.

Du point de vue des résultats :

- les opérations de restructuration du portefeuille de swaps de taux d'intérêt, ont généré une perte financière de 26,6M€,
- une dépréciation complémentaire des titres Fimalac Développement de 12,5 M€ a été constatée pour tenir compte de la dépréciation de l'ensemble immobilier sis à Canary Wharf (Grande Bretagne), et de certains actifs financiers,
- une dépréciation complémentaire des titres Financière Boulogne Technologies de 9,7 M€ a été constatée pour tenir compte de l'impact de la distribution d'un dividende exceptionnel de 10,1 M€.

2) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES & CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exception de celles acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont pu faire l'objet d'une réévaluation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés comme suit :

- Logiciels : 1 an (linéaire)
- Constructions : 20 ans (linéaire)

- Installations techniques, matériel et outillage : 5 à 10 ans (dégressif)
- Agencements, installations, mobilier de bureau : 10 ans (linéaire)
- Matériel de transport et de bureau : 5 ans (linéaire ou dégressif si autorisé)

Les durées des amortissements ci-dessus déterminées correspondent aux durées d'utilité pour la Société, qui respecte ainsi les Règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06 sur les actifs.

3) IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exception de celles acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont pu faire l'objet d'une réévaluation.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

Afin de fixer les règles de leur évaluation, on distingue trois catégories d'immobilisations financières selon les critères suivants :

- les titres de participation sont ceux des sociétés dans le capital desquelles Fimalac détient en général au moins 10 % et/ou y exerce une influence. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'usage, déterminée en fonction de l'actif net éventuellement réévalué, de sa valeur de rendement, de sa valeur de rentabilité, et de ses perspectives d'avenir, est inférieure à son prix de revient.
- les créances rattachées à des participations sont évaluées en fonction de la situation financière des participations auxquelles elles sont liées.
- les autres titres regroupent les titres de sociétés dont Fimalac détient en général moins de 10% du capital et/ou au sein desquelles elle n'exerce aucune influence. Une provision pour dépréciation est constituée si :
 - o pour les titres cotés, la moyenne des cours du mois de septembre est inférieure au prix de revient;
 - o pour les titres non cotés, la valeur probable de réalisation est inférieure au prix de revient.

Ils intègrent également les titres auto-détenus autres que ceux affectés à la couverture de plans d'options ou d'attributions gratuites et ceux affectés au contrat de liquidité, pour lesquels aucune provision pour dépréciation n'est constatée conformément à l'avis n°98D du Comité d'Urgence du CNC.

4) CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes en monnaies étrangères font l'objet d'un ajustement sur la base des cours des devises concernées au 30 septembre de chaque année, ou sur la base du cours garanti en cas de couverture de change.

5) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Pour les titres non cotés, il est pratiqué une provision lorsque la valeur d'usage est inférieure au prix de revient.

Pour les autres titres, il n'est pratiqué de provision pour dépréciation que pour les titres dont le cours de bourse moyen du dernier mois de l'exercice ou la valeur liquidative du dernier jour de l'exercice, selon qu'il s'agit de titres cotés ou d'O.P.C.V.M, est inférieur au prix de revient.

6) OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont comptabilisés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice ou au cours de couverture.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises au cours de fin d'exercice est portée au bilan au poste « Ecart de conversion ». Les pertes latentes non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

7) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont notamment constituées pour faire face aux conséquences négatives pour l'entreprise d'engagements contractuels tels que garanties de passif accordées à l'occasion de cessions de filiales ou plan de retraite, d'obligations légales mises à sa charge notamment dans le cadre de la dépollution d'anciens sites industriels, de litiges.

8) PRODUITS ET CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance correspondent aux charges payées au cours de l'exercice et se rapportant aux exercices futurs.

Les produits constatés d'avance correspondent aux produits encaissés au cours de l'exercice et se rapportant aux exercices futurs.

9) CHARGES A REPARTIR

Elles sont constituées par les frais d'émission d'emprunt et font l'objet d'un amortissement sur la durée de cet emprunt, soit 5 ans.

10) INTEGRATION FISCALE

La Société Fimalac s'est constituée société tête de groupe, pour le groupe fiscal constitué à compter du 1^{er} Janvier 1997 entre elle-même et certaines de ses filiales françaises. Ce groupe fiscal est mis à jour chaque année pour tenir compte des acquisitions et des cessions de sociétés françaises éligibles au dispositif.

Selon la convention d'intégration fiscale, chaque société se trouve placée dans les mêmes conditions que si elle était imposée séparément, vis à vis de la société tête de groupe, seule redevable de l'impôt du groupe. Les éventuels déficits fiscaux des filiales profitent donc immédiatement à cette dernière qui devra assumer la charge d'impôt de ses filiales lorsqu'elles redeviendront bénéficiaires.

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS

2.1) Etat des mouvements de l'actif immobilisé

	Valeur brute au 01.10.08	Transfert / Annulation	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 30.09.09
<u>Immobilisations Corporelles</u>					
. Terrains	135	-	-	-	135
. Constructions et agcs des constructions	1 317	-	-	-	1 317
. Autres Immobilisations corporelles	898	-	13	-	911
. Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
Sous-total	2 350	-	13	-	2 363
<u>Immobilisations Financières</u>					
. Participations (1)	416 480	(7 575)	100 000	-	508 905
. Créances rattachées à des participations	42 483	-	10 557	(31 900)	21 140
. Autres titres immobilisés (2)	136 397	757	36 935	(87 580)	86 509
. Prêts	2 377	-	-	-	2 377
. Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
Sous-total	597 737	(6 818)	147 492	(119 480)	618 931
TOTAL	600 087	(6 818)	147 505	(119 480)	621 294

(1) la colonne « Transfert/Annulation » intègre pour 7 575 K€ l'annulation des titres Fac Développement suite à l'absorption de cette société.

(2) la colonne « Transfert/Annulation » intègre pour 757 K€ le transfert des titres Fimalac destinés au service des options d'achats attribués aux salariés classés antérieurement en « Valeurs Mobilières de Placement » et qui n'ont plus cette affectation suite au départ des salariés du Groupe.

2.2) Etat des amortissements

	Valeur brute au 01.10.08	Apports/Fusion Transfert	Dotations	Reprises	Montant au 30.09.09
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Constructions et agcs des constructions	1 317	-	-	-	1 317
Autres immobilisations corporelles	860	-	-	-	860
TOTAL	2 177	-	-	-	2 177

2.3) Etat des provisions pour dépréciation

	Valeur brute au 01.10.08	Apports/Fusion Transfert	Dotations	Reprises	Montant au 30.09.09
Participations (1)	88 731	(1 082)	22 870	(92)	110 427
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	4 159	-	2 397	(682)	5 874
Prêts	2 377	-	-	-	2 377
TOTAL	95 267	(1 082)	25 267	(774)	118 678

(1) la colonne « Apports/Fusion/Transfert » comprend l'annulation de la provision sur titres Fac Développement suite à l'absorption de cette société et la colonne « dotations » comprend notamment une dépréciation complémentaire des titres Fimalac Développement pour 12 460 K€.

NOTE 3 – CREANCES

Etat des échéances

	Montant brut	Echéance 1 an au plus	Echéance plus d'1 an
Actif immobilisé			
. Créances rattachées à des participations	21 140	21 140	-
. Prêts (1)	2 377	-	2 377
. Dépôts et cautionnement	-	-	-
Actif circulant			
. Clients	33	27	6
. Groupe	271 989	258 398	13 591
. Etat, collectivités et organismes sociaux (2)	1 424	259	1 165
. Autres créances	1	1	-
TOTAL	296 964	279 825	17 139

(1) Créance sur société en liquidation amiable totalement dépréciée

(2) La part a plus d'un correspond à des crédits d'impôts italiens totalement dépréciés via une provision pour risques.

Les prêts accordés à Fitch Group Inc., libellés en dollars, s'élèvent à 135 200 K\$, celui accordé à North Colonnade Ltd, libellé en livres sterling, à 151 360 K£. Ils ont fait l'objet d'une couverture de change sous forme de vente à terme de devises ou sont adossés à un financement en devises, de telle sorte que la société ne soit pas en risque de change.

Les prêts et avances sont rémunérés sur la base de taux variables. A titre d'information, il est précisé que toute variation de +/-1% des taux d'intérêt ferait varier les produits financiers de +/-2,6M€, sur la base des encours rémunérés au 30 septembre 2009.

NOTE 4 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Voir également « INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES »

Le poste « Valeurs mobilières de placements » intègre 389 624 actions Fimalac (1,25% du capital) acquises pour 17,1 M€.

Ces actions sont adossées à des plans de stocks options attribuées à certains cadres ou salariés du Groupe à concurrence de 350 100 actions et affectées à un contrat de liquidité à concurrence de 39 524 actions.

La valeur boursière de ces actions était de 13 625 K€ au 30 septembre 2009 (évaluation sur la base du cours moyen de septembre 2009 ou du prix d'attribution s'il est inférieur).

NOTE 5 – CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Elles sont constituées à hauteur de 206 K€ par les intérêts payés d'avance sur les billets de trésorerie émis et pour le solde par des charges d'exploitation payées d'avance.

NOTE 6 - CAPITAUX PROPRES

6.1) Capital social

Le capital social, constitué de 31 091 097 actions d'une valeur nominale de 4,40 €, s'élève à 136 801 K€ au 30 septembre 2009.

Dans le cadre des plans de rachat, dont le dernier a été autorisé par l'assemblée générale du 10 février 2009, la Société détient, au 30 septembre 2009, 1 642 295 actions Fimalac représentant 5,28% du capital.

6.2) Primes et réserves

Le poste « Réserve pour actions propres » passe de 26 562 K€ à 29 391 K€, conformément à la quatrième résolution de l'assemblée générale du 10 février 2009.

Les variations du poste « Report à nouveau » sont consécutives à l'adoption de la quatrième résolution de l'assemblée générale du 10 février 2009, et à l'affectation des dividendes attachés aux actions auto-détenues s'élevant à 1 328 K€.

6.3) Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

Des plans d'options d'achat ont été consentis par la Société à certains salariés et dirigeants du Groupe. Au 30 septembre 2009, la situation était la suivante :

Société ayant attribué les options	Date du conseil	Période d'exercice	Nombre d'options non exercées
FIMALAC	07/12/2004	par tranches jusqu'au 07/12/09	86 100
FIMALAC	06/12/2005	par tranches jusqu'au 06/12/10	127 450
FIMALAC	03/02/2006	par tranches jusqu'au 03/02/11	1 000
FIMALAC	09/10/2006	par tranches jusqu'au 09/10/11	132 050
FIMALAC	23/09/2008	par tranches jusqu'au 23/09/13	3 500
Nombre total d'options d'achat donnant droit à une action			350 100

NOTE 7 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des Provisions	Montant au 01.10.08	Transferts Apports Fusion	Dotations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Montant au 30.09.09
<u>Provisions pour risques et charges</u>						
. Provision pour retraites	2 404	-	-	(69)	(83)	2 252
. Risque sur anciens sites industriels loués	4 959	-	-	(152)	-	4 807
. Risques industriels et sectoriels	1 386	-	-	(436)	-	950
. Garanties de passif accordées	19 494	1 550	-	(2 542)	(9 089)	9 413
. Risques actions auto-détenues	26	-	-	(26)	-	0
. Autres provisions pour risques et charges	176	1 165	14	(62)	(29)	1 264
	28 445	2 715	14	(3 287)	(9 201)	18 686

Le Poste « Provisions pour retraites » permet de couvrir les engagements en matière de pensions versées à d'anciens dirigeants du Groupe, et ceux relatifs aux engagements pris dans le cadre du « Règlement de retraite » en vigueur depuis de nombreuses années en faveur des cadres et dirigeants actifs.

L'étude actuarielle menée au 30 septembre 2009 a conclu à la nécessité de constater une reprise de provision de 83 K€, le fonds constitué auprès de la compagnie d'assurance Axa étant suffisamment doté à cette date.

NOTE 8 - DETTES

Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Echéance 1 an au plus	Echéance +1 an à 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
<u>Dettes financières auprès des Ets de crédit</u>				
. Emprunts auprès de banques	225 476	225 476	-	-
. Découverts bancaires	74 742	74 742	-	-
. Intérêts à payer	790	790	-	-
<u>Autres dettes financières diverses</u>				
. Autres dettes diverses	305	305	-	-
. Groupe	114 259	114 259	-	-
<u>Dettes fiscales et sociales</u>	180	180	-	-
<u>Autres dettes</u>	18 770	18 770	-	-
TOTAL	434 522	434 522	-	-

Les emprunts auprès des banques sont constitués à hauteur de 121,0 M€ par des billets de trésorerie. Le solde du poste « Emprunts auprès des banques » est constitué par le tirage effectué sur une ligne de crédit de 200 M€ (échéance février 2013) utilisée à hauteur de 104,5 M€.

La société dispose par ailleurs d'une ligne de crédit de 25,0 M€ non utilisée au 30 septembre 2009.

Ces crédits ne comportent pas de clause en fonction de la notation financière de la société (rating triggers). Toutefois les emprunteurs sont tenus de respecter les ratios suivants :

- Au niveau des crédits sur FIMALAC (225 M€)
Endettement Financier Net Consolidé/EBITDA < 3,5

Endettement Financier Net Consolidé/Fonds Propres < 0,70

Les ratios qui seront communiqués aux banques sur la base des chiffres de l'exercice 2008/2009 sont estimés respectivement à 2,02 et 0,64. En proforma intégrant la cession de 20 % de FITCH GROUP, ces ratios devraient être respectivement de 0,28 et 0,06.

Il est rappelé que le ratio d'endettement financier net consolidé sur fonds propres avait été en léger dépassement au 31 mars 2009. Les accords de principe nécessaires ont été obtenus auprès des banques du pool. La documentation juridique formalisant ces accords est en cours de finalisation. Ces accords n'engendreront pas de modification substantielle de la dette, de ses échéances, de la charge d'intérêts ou du profil de risque de la société.

La dette est rémunérée sur la base de taux variables. A titre d'information, il est précisé que toute variation de +/-1% des taux d'intérêt ferait varier la charge d'intérêt de +/-4,2 M€.

NOTE 9 – PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Ce poste a enregistré la valeur d'origine reçue au titre de la restructuration des swaps de taux d'intérêts réalisée entre janvier et mars 2009, soit la somme de 21,1 M€. Ce produit fait l'objet d'un étalement selon la méthode du coût amorti jusqu'à leur date d'échéance. Un montant de 5,0 M€ a été repris sur l'exercice.

NOTE 10 - COMPTE DE RESULTAT - OPERATIONS COURANTES

Les produits d'exploitation, peu représentatifs de l'activité, s'élèvent à 268 K€ contre 949 K€ au 30 septembre 2008.

Les charges d'exploitation s'établissent à 8 297 K€ contre 8 949 K€ au 30 septembre 2008.

Cette légère diminution s'explique essentiellement par la baisse du poste « Autres charges ».

Le résultat d'exploitation s'établit donc à (8 029) K€ contre (8 000) K€ au 30 septembre 2008.

Les produits financiers passent de 101 999 K€ en 2007/2008 à 76 638 K€ au 30 septembre 2009. Cette évolution résulte essentiellement d'une baisse des revenus des prêts et créances qui passent de 24 061 K€ à 9 642 K€ en raison de la baisse des taux d'intérêts et des encours de prêts aux filiales, et d'une baisse des reprises de provisions sur titres qui passent de 17 235 K€ à 306 K€.

Le détail des revenus de portefeuille titre s'établit comme suit :

REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES	2008/2009	2007/2008
Fitch Group Inc.	-	48 725
Fimalac Services Financiers	46 598	
Financière Portefoin	5 398	4 826
Financière Boulogne Technologies	10 096	
Titres immobilisés	816	896
Valeurs mobilières de placement	3	104
	62 911	54 551

Le dividende versé par Fitch Group Inc. est désormais reçu par Fimalac Services Financiers et quasi intégralement reversé à Fimalac sous forme de dividende.

Les intérêts sur emprunts et avances s'établissent à 39 697 K€ contre 24 902 K€ en 2007/2008, cette hausse résultant du coût de restructuration des swaps de taux d'intérêts s'établissant à

26,6 M€ qui a été compensée partiellement par la diminution des intérêts payés aux filiales du fait de la baisse des taux d'intérêts.

Compte tenu la baisse relative des provisions pour dépréciations de titres évoquées note I 1) et malgré les éléments mentionnés ci-dessus, le résultat financier s'établit donc à 8 079 K€ contre 2 447 K€ au 30 septembre 2008.

Le résultat courant ressort 50 K€ contre (5 553) K€ au 30 septembre 2008.

NOTE 11 - COMPTE DE RESULTAT - OPERATIONS EXCEPTIONNELLES

Le résultat exceptionnel s'établit à 9 481 K€ contre 14 321 K€ au cours de l'exercice 2007/2008.

Les produits exceptionnels sont constitués pour l'essentiel par les reprises de provisions pour risques et charges de 12 249 K€, dont 11 631 K€ sont liés à des garanties de passif. Les charges exceptionnelles sont principalement constituées à hauteur de 2 542 K€ par des paiements consentis dans le cadre de garanties de passifs accordées et pour le solde par des paiements liés aux dépenses de dépollution, intégralement compensés par une reprise de provision.

NOTE 12 - IMPOT SUR LES BENEFICES

12.1) Répartition du montant global de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat Net	Résultat Courant	Résultat Exceptionnel	
		IS à 33,33%	IS à 33,33%	IS à 0%
Résultat avant impôt	9 531	50	9 101	380
Impôt	215	215	-	-
Résultat net comptable	9 746	265	9 101	380

L'impôt société prend en compte, le cas échéant, la contribution sociale de 3,3%.

L'impôt sur le résultat courant représente les économies d'impôt réalisées dans le cadre de l'intégration fiscale.

12.2) Accroissements ou allègements de la charge fiscale future

Nature des décalages temporaires	Fin d'exercice	
	Actif	Passif
<u>SUR LES ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT</u>		
<u>Produits imposés non encore comptabilisés</u>		
. Ecart sur plus-values latentes d'O.P.C.V.M.	-	-
<u>Charges non déductible temporairement à déduire ultérieurement</u>		
. Contribution sociale de solidarité	-	-
<u>SUR LES ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT</u>		
<u>Elements subordonnés à la cession d'actifs</u>		
. Plus values en report d'imposition (Ex-Clal)		604

Les allègements et accroissements de dettes d'impôt ont été calculés sur la base du taux d'I.S en vigueur et majorés de la contribution sociale de 3,3 % à l'I.S.

La groupe fiscal, dont Fimalac est société tête de groupe, dispose d'un déficit reportable d'ensemble de 75 236 K€.

NOTE 13 - MONTANTS RESULTANT DES RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

Poste au bilan	Actif	Passif
. Titres de participation	398 478	
. Créances rattachées à des participations	21 140	
. Autres immobilisations financières	-	
. Autres créances	271 686	
. Emprunts et dettes financières		114 259
Compte de résultat	Charges	Produits
. Produits immobiliers et autres produits		93
. Revenus des titres de participation et titres immobilisés		62 853
. Revenus des prêts et créances		9 641
. Reprise de provisions sur titres et créances		92
. Reprise de provisions pour risques		57
. Autres charges externes	3 185	
. Intérêts et charges assimilées	2 422	
. Dotations aux provisions pour risques	14	
. Dotations aux provisions sur valeurs immobilisées	22 870	

NOTE 14 - INFORMATION EN MATIERE D'ENGAGEMENTS

<u>Engagements recus :</u>	Néant
<u>Engagements donnés :</u>	
. Cautions en faveur des sociétés du groupe	14 395
. Autres engagements	137 483
<u>Opérations de change :</u>	
. Ventes de devises (livres sterling) à terme	61 266
. Ventes de devises (dollars) à terme	92 415
. Cross currency swaps (dollars/euros)	-
<u>Opérations de couverture de taux :</u>	
. Swap de taux Libor Gbp contre fixe	164 962
. Swap de taux Euribor contre taux fixe	180 000

Les informations décrites ci-dessus n'omettent pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

NOTE 15 - REMUNERATIONS ALLOUEES AUX DIRIGEANTS A RAISON DE LEURS FONCTIONS

Organes d'Administration (montants versés)	297
Organes de Direction (rémunérations versées)	1 300

NOTE 16 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Fimalac Services Financiers, filiale à 100% de Fimalac a cédé le 2 novembre 2009 20% de Fitch Group Inc. pour 300 M€, cette opération se traduisant par une plus value de 249,3 M€ dans les comptes sociaux de cette filiale.

NOTE 17 - TABLEAU DE RENSEIGNEMENT CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS

	Sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Pourcentage de capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par FIMALAC et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par FIMALAC	C.A. H.T et/ou Produits financiers 2008/2009	Bénéfice net ou perte 2008/2009	Dividendes encaissés en 2008/2009
					Brute	Nette					
A -	Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de FIMALAC										
	1) Filiales (50% au moins du capital détenu)										
	FIMALAC SERVICES FINANCIERS 97 rue de Lille - 75007 PARIS	202 652	879	99,99%	202 602	202 602	-	-	47 525 (*)	47 490	46 598
	FIMALAC DEVELOPPEMENT 9 rue du Laboratoire - L1911 Luxembourg	162 000	(74 308)	99,99%	162 000	93 023	21 140	-	18 513 (*)	(17 442)	-
	FINANCIERE BOULOGNE TECHNOLOGIES SARL 97 Rue de Lille - 75007 PARIS	29 212	3 321	99,99%	69 214	32 532	-	-	601 (*)	384	10 096
	FINANCIERE PORTEFOIN SAS 97 Rue de Lille - 75007 PARIS	32 171	42 495	99,99%	69 246	69 246	-	-	1 321 (*)	5 412	5 398
B -	2) Participations (10% à 50% du capital détenu)										
	Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations :										
	1) Filiales non reprises au paragraphe A										
	Filiales françaises	-	-	-	2 495	1 075	-	-	-	-	-
	Filiales étrangères	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2) Participations non reprises au paragraphe A										
	Dans les Sociétés françaises	-	-	-	3 348	-	-	-	-	-	-
	Dans les Sociétés étrangères	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(*) Y compris les produits financiers

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES		
	Nombre de Titres	Valeur d' inventaire (en K€)
1) <u>PRINCIPAUX TITRES</u>		
I) <u>Titres de participation</u>		
Cotés	-	-
Non cotés		
	F.C.B.S GIE	762
	FIMALAC DEVELOPPEMENT	93 023
	FIMALAC INFORMATION	90
	FIMALAC SERVICES FINANCIERS	202 602
	FIMALAC TECH INFO	90
	FINANCIERE BOULOGNE TECHNOLOGIES	32 532
	FINANCIERE PORTEFOIN	69 246
	REVUE DES DEUX MONDES	131
	SEFI	2
	TOTAL A	398 478
II) <u>Autres titres immobilisés</u>		
Cotés		
	FIMALAC	46 056
	FCPR LFPI CROISSANCE	9 570
	FCPR SAGARD II (Parts A)	12 425
	FCPR SAGARD II (Parts B)	-
	AXA SECONDARY FUND	3 462
	FCPR WHITE STONE III	5 000
	BIOSPACE MED	150
	BIOSPACE LAB	-
	PARINVEST (actions A)	14
	PARINVEST (actions T)	272
	LE MONDE PRESSE	588
	LE MONDE (Ora)	500
	NEXTRADIO TV	2 557
	TOTAL B	80 594
III) <u>Valeurs mobilières de placement</u>		
Cotés		
	FIMALAC (1)	13 010
	Bons de capitalisation	11 287
	Sicav monétaires	30 748
Non cotés	Fonds spécialisés	1 020
	TOTAL C	56 065
	TOTAL A + B + C	535 137
2) <u>TITRES DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EST INFERIEURE A 15 K€</u>		
		-
	VALEUR AU BILAN	535 137

(1) Titres ayant fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 4 089 K€.

6-5. – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société FIMALAC, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre l'opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- la note 1-3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables, ainsi que les méthodes d'évaluation relatives aux immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables et des méthodes d'évaluation suivis par votre société, nous en avons vérifié le caractère approprié et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- votre Société constitue des provisions pour couvrir certains risques, tel que décrits dans les notes 1-7 et 7 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la société. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable et prudent des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital (ou des droits de vote) vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 21 décembre 2009

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Jean-Christophe Georghiou

Cagnat & Associés
Philippe Cagnat

6-6. – RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et d'engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été fournies, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

ABSENCE D'AVIS DE CONVENTION ET D'ENGAGEMENT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- Avec le *GROUPE MARC de LACHARRIERE*

La convention de sous-licence de marques (non rémunérée) ayant permis à votre société d'adopter sa dénomination sociale s'est poursuivie au cours de l'exercice.

- Avec le *Groupement d'Intérêt Economique F.C.B.S. GIE*

Votre société adhère au Groupement d'Intérêt Economique F.C.B.S. GIE dont l'objet est de développer et d'améliorer l'activité et les résultats de ses membres. La cotisation mise à la charge de votre société pour l'exercice s'est élevée à 2 365 315 € (hors T.V.A).

- Avec *Monsieur MARC LADREIT DE LACHARRIERE*

Votre Conseil d'administration a constaté que certains actionnaires pourraient souhaiter céder des actions de votre Société. Le Conseil a autorisé votre Société à se porter acquéreur de ces titres par petits blocs, afin d'éviter de peser sur le cours, dans la limite totale de 1 100 000 actions, chaque acquisition devant être effectuée à un cours coté le jour de la négociation.

Cette autorisation n'a pas trouvé à s'appliquer au cours de l'exercice.

- Avec les *Filiales directes et indirectes*

Convention de trésorerie aux termes de laquelle votre société assure la gestion de trésorerie du Groupe, aux conditions du marché.

Le solde des en-cours à la date du 30 septembre 2009 s'élevait à :

EMPRUNTS :		En-cours	Solde net des intérêts pris en charge
- FINANCIERE PORTEFOIN	€	78 352 097,71	1 152 835,70
- FINANCIERE BOULOGNE TECHNOLOGIES	€	33 596 949,23	600 511,35
- FIMALAC SERVICES FINANCIERS	€	1 000 625,96	69 125,96
- S.I.F.M.P	€	763 735,47	11 149,88
- FIMALAC TECH INFO	€	89 887,89	0
- FIMALAC INFORMATION	€	69 063,06	463,06
- REVUE DES DEUX MONDES	€	0	1 746,35
- FITCH GROUP Inc	\$	0	15 543,90
- FITCH RATINGS Ltd	£	0	515 141,80

PRETS :		En-cours	Solde net des intérêts constatés en produits
- NORTH COLONNADE	£	151 360 000,00	5 340 613,90
- FITCH GROUP Inc	\$	135 200 000,00	4 110 102,32
- FIMALAC DEVELOPPEMENT	€	21 139 634,79	556 815,23
- SEFI SNC	€	13 287 634,80	0
- REVUE DES DEUX MONDES	€	223 572,68	471,82

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 21 décembre 2009

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Jean-Christophe Georghiou

Cagnat & Associés
Philippe Cagnat

CHAPITRE 7. – GOUVERNEMENT D’ENTREPRISE

7-1. – MODALITES D’EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

En vertu des dispositions de l’article L. 225-51-1 du Code de commerce, la direction générale de la Société est assumée, soit par le président du conseil d’administration, soit par une autre personne physique portant le titre de directeur général.

Le conseil d’administration a confié la présidence et la direction générale de la Société à M. Marc Ladreit de Lacharrière pour la durée de son mandat d’administrateur.

7-2. – RAPPORT DU PRESIDENT (ARTICLE L. 225-37 DU CODE DE COMMERCE) ET RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT

7-2-1. – RAPPORT DU PRESIDENT

Ce rapport a été approuvé par le conseil d’administration de la Société du 24 novembre 2009.

PREAMBULE

La société se réfère au code de gouvernement d’entreprise des sociétés cotées résultant de la consolidation du rapport de l’AFEP et du MEDEF d’octobre 2003 et de leurs recommandations de janvier 2007 et d’octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

Ce code peut être consulté au siège social de Fimalac.

I. – Composition, conditions de préparation et d’organisation des travaux du conseil

Le conseil d’administration a adopté son règlement intérieur lors de sa séance du 18 décembre 2001 et l’a modifié par plusieurs décisions. Le texte actuellement en vigueur est reproduit en annexe au présent rapport.

A. – Composition du conseil d’administration

La durée du mandat des administrateurs est de quatre ans, renouvelable. En vertu des stipulations du règlement intérieur du conseil d’administration, chaque administrateur doit être propriétaire, dans le délai de 18 mois à compter de sa nomination, de 450 actions au moins.

Le conseil d’administration est actuellement composé de huit administrateurs :

- M. Marc Ladreit de Lacharrière, président-directeur général
- Mme Véronique Morali
- M. Pascal Castres Saint-Martin
- M. David Dautresme
- M. Philippe Lagayette
- M. Jean-Charles Naouri
- M. Etienne Pflimlin
- M. Bernard Pierre

La composition du conseil d’administration est conçue pour permettre au Groupe de bénéficier de l’expérience et de l’indépendance des personnes qui le composent.

Pour déterminer cette qualité, la société procède à un examen au cas par cas et se réfère notamment au code de gouvernement d’entreprise de l’AFEP et du MEDEF. Ainsi, un administrateur est considéré comme indépendant lorsqu’il n’entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe

ou sa direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement. Quatre des administrateurs cités ci-dessus sont indépendants ; il s'agit de MM. Pascal Castres Saint-Martin, David Dautresme, Philippe Lagayette. La Société peut également considérer un administrateur indépendant lorsque elle estime que la relation entre l'administrateur et la société n'est pas de nature à mettre en doute son indépendance. Ainsi, la Société a estimé que M. Etienne Pflimlin, qui est Président du conseil d'administration de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel, était un administrateur indépendant. Il est précisé que Monsieur Etienne Pflimlin n'est pas président exécutif de la banque et que la Banque Fédérative du Crédit Mutuel est une des banques de Fimalac.

La Société n'a pas d'administrateur élu par les salariés.

Le conseil d'administration réuni le 27 mai 2009 a, sur proposition du comité de sélection, des nominations et des rémunérations, nommé M. Philippe Lagayette en qualité d'administrateur de référence « Senior Independent Director » pour la durée de son mandat d'administrateur.

A ce titre, M. Philippe Lagayette conseille le président-directeur général et les présidents des différents comités spécialisés et assure un rôle de proposition auprès de ces personnes. Il préside les réunions du conseil d'administration en l'absence du président-directeur général et a vocation à remplacer le président-directeur général en cas de décès ou d'incapacité de ce dernier.

Le conseil d'administration comprend également trois censeurs, tous indépendants :

- M. René Barbier de la Serre
- M. Henri Lachmann
- M. Edouard de Royère

La durée du mandat des censeurs est de deux ans.

B. – Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil

1. – Périodicité des réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt social l'exige et au moins quatre fois par an. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2009, il s'est réuni cinq fois : le 25 novembre 2008, le 10 février 2009, le 27 mai 2009, le 24 juillet 2009 et le 29 septembre 2009. Le taux moyen de présence des administrateurs a été de 83 %.

2. – Les comités

Le conseil d'administration a constitué en son sein, depuis plusieurs années, des comités : comité d'audit et comité de sélection, des nominations et des rémunérations (anciennement dénommé comité des rémunérations et des stocks options). Chacun de ces comités a établi son règlement intérieur qui a été approuvé par le conseil d'administration en date du 6 octobre 2003.

a) Le comité d'audit

Le comité d'audit est composé de MM. Bernard Pierre, David Dautresme et Philippe Lagayette, les deux derniers administrateurs étant indépendants. Il est présidé par M. Bernard Pierre.

Il est chargé de donner au conseil d'administration son avis sur les comptes semestriels et annuels, consolidés et sociaux de Fimalac. A cet effet, le comité se réunit au moins deux fois par an, préalablement à l'examen des comptes semestriels et des comptes annuels par le conseil d'administration. Il examine, notamment, les comptes en général et les principes comptables appliqués, le champ d'intervention des commissaires aux comptes, le périmètre des sociétés consolidées, les risques et engagements hors bilan significatifs, toute question financière, comptable ou relevant de la maîtrise des risques.

Toute prise de participation, directe ou indirecte, dans une société holding, à créer ou existante, située dans un pays à fiscalité privilégiée, doit être portée à la connaissance du comité d'audit préalablement à la

réalisation de l'opération, quel que soit le montant de l'investissement réalisé. S'il le juge utile, le comité d'audit communique immédiatement cette information à la connaissance des membres du conseil d'administration. En tout état de cause, le comité d'audit doit informer, chaque année, le conseil d'administration des opérations qui lui sont signalées. Le comité d'audit n'a été informé d'aucune opération de ce type et, à la connaissance de Fimalac, aucune des sociétés du Groupe ne détient, directement ou indirectement, des participations dans des sociétés holdings situées dans des pays à fiscalité privilégiée.

Le comité d'audit s'est réuni deux fois au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2009, le 19 novembre 2008 et le 19 mai 2009. Le taux de présence des membres a été de 100 %.

b) Le comité de sélection, des nominations et des rémunérations

Ce comité est composé de MM. Pascal Castres Saint-Martin (administrateur indépendant), Jean-Charles Naouri (administrateur) et Edouard de Royère (censeur indépendant). Il est présidé par M. Pascal Castres Saint-Martin.

Les missions de ce comité sont mentionnées dans le règlement intérieur du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2009, le président du comité a consulté les membres par écrit trois fois, le 14 novembre 2008, le 13 mai 2009 et le 24 septembre 2009.

C. – Evaluation du fonctionnement du conseil d'administration

Comme chaque année, le conseil d'administration du 10 février 2009 a procédé à l'évaluation de son fonctionnement, à partir d'un questionnaire adressé par le secrétaire du conseil à l'ensemble des administrateurs et censeurs.

Les membres se déclarent, à une large majorité, satisfaits de la composition, du fonctionnement et de l'information du conseil, ainsi que du fonctionnement des comités. Ils estiment notamment que Fimalac se conforme au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France.

II. – LIMITATIONS QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPORTE AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

Les limitations apportées par le conseil d'administration aux pouvoirs du directeur général sont définies au I du règlement intérieur du conseil d'administration.

Conformément aux dispositions légales, le Conseil d'Administration a encadré les pouvoirs du Président Directeur Général en matière d'octroi de cautions, avals et garanties. Par délibération en date du 24 novembre 2009, le Conseil d'Administration a décidé de renouveler l'autorisation annuelle conférée au Président Directeur Général d'accorder des cautions, avals et garanties à concurrence d'un montant maximum de 30 millions d'euros. Cette autorisation est valable un an.

III. – PRINCIPES ET REGLES ARRETES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR DETERMINER LES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux (M. Marc Ladreit de Lacharrière, président-directeur général, et Mme Véronique Morali) sont décidés par le conseil d'administration sur proposition du comité de sélection, des nominations et des rémunérations.

A. – Rémunérations variable du président-directeur général

Le président-directeur général bénéficie de rémunérations variables au niveau de Fimalac et du sous-groupe Fitch, déterminées par application d'un barème fixé par le conseil d'administration du 18 décembre 2001 et inchangé depuis cette date.

Au niveau de Fimalac, la rémunération variable est assise sur la progression annuelle de l'agrégat formé par le résultat opérationnel courant consolidé et le résultat financier consolidé de l'exercice précédent, sous déduction de la contribution du sous-groupe Fitch. Du fait des évolutions du périmètre de consolidation intervenues en 2005 et en 2006, ce niveau de résultat, hors Fitch, a conduit à une rémunération variable nulle.

Au niveau du sous-groupe Fitch, la rémunération variable est assise sur la progression annuelle estimée de l'EBITDA de Fitch Group relatif à l'année civile en cours au moment du versement de la rémunération avec, le cas échéant, un ajustement au cours de l'année suivante.

B. – Rémunération variable de Mme Véronique Morali

Mme Véronique Morali bénéficie d'une rémunération variable au niveau du sous-groupe Fitch assise sur la progression annuelle estimée de l'EBITDA mentionnée ci-dessus.

IV. – MODALITES PARTICULIERES RELATIVES A LA PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Les modalités de participation des actionnaires à l'assemblée générale sont prévues à l'article 28 des statuts de la société.

V. – INFORMATIONS PREVUES A L'ARTICLE L. 225-100-3 DU CODE DE COMMERCE

Les informations prévues à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce figurent dans le rapport du conseil d'administration, dans la partie consacrée aux renseignements concernant le capital.

VI. – PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

A. – Les objectifs du Groupe Fimalac en matière de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans le groupe Fimalac sont les procédures qui ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les normes, règles et les valeurs internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de vérifier que les comportements des personnels s'inscrivent effectivement dans le cadre d'action ainsi défini et que les informations financières données et les communications faites aux organes de l'entreprise, aux actionnaires et à l'extérieur de l'entreprise correspondent à la réalité.

Parmi les principes de contrôle interne définis par le Groupe figurent la protection et la sauvegarde des actifs, la prévention et la maîtrise des risques d'erreur ou de fraude. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que les risques d'erreur ou de fraude soient totalement éliminés ou maîtrisés.

Comme précisé par le « cadre de référence » publié par l'Autorité des marchés financiers en date du 31 octobre 2006 et complété du guide d'application pour l'information financière et comptable des sociétés faisant appel public à l'épargne, le dispositif de contrôle interne mis en œuvre dans le groupe Fimalac, « ... d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources ».

Le contrôle interne au sein du groupe Fimalac s'étend aux sociétés contrôlées, aujourd'hui principalement Fitch Ratings et Algorithmics. La responsabilité du contrôle opérationnel repose essentiellement sur leurs organes de direction ; Fimalac n'exerce un contrôle que sur les orientations stratégiques et les réalisations financières de ces sociétés.

Le rapport du Président fait l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes pour la partie portant sur les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable. L'accent est donc mis sur les procédures relatives à l'information financière et comptable destinée aux actionnaires.

B. – Un système de contrôle interne adapté aux spécificités des organisations du Groupe

Le système de contrôle interne dans le Groupe Fimalac suit des axes inhérents à l'organisation même du groupe :

L'indissociabilité du contrôle interne et des opérations. – Les fonctions dans les sociétés contrôlées par Fimalac sont chargées de définir leur dispositif de contrôle pour réaliser et optimiser les opérations dont elles ont la responsabilité, pour protéger les actifs qu'elles mettent en œuvre et pour gérer les risques auxquels elles peuvent être confrontées. Ainsi la décentralisation des services comptables et financiers responsabilise les directeurs généraux et les directeurs financiers et comptables des filiales sur la fiabilité des données financières.

Un ensemble complet de délégations. – Le fonctionnement du Groupe Fimalac repose sur un système de délégation étendue et de contrôle de ces délégations. Elles visent à responsabiliser chaque acteur sur la mise en œuvre des politiques groupe et filiales, sur le respect des décisions et des orientations des organes décisionnaires et sur la conformité aux lois et aux règlements en vigueur dans les pays d'implantation des filiales.

Le principe de séparation des fonctions. – Il s'exerce surtout dans la séparation des fonctions opérationnelles et financières. Ces dernières, présentes dans la plupart des unités, participent à la mesure des performances, assurent la fiabilité des informations et initient les systèmes de reporting vers les dirigeants. Le service de consolidation de Fimalac s'assure des contrôles et de l'homogénéité des données financières et comptables via des outils et des procédures informatisées de remontée d'informations.

La direction générale du Groupe est assumée par le président du conseil d'administration de Fimalac. Les pouvoirs du président du conseil d'administration ne sont pas limités par les statuts mais doivent suivre le règlement intérieur du conseil d'administration.

Les modalités d'exercice du contrôle interne reposent sur des acteurs principaux, notamment :

- Les conseils d'administration des filiales. – Dans chaque filiale du Groupe Fimalac, le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par les délibérations les affaires qui la concernent. Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque administrateur reçoit préalablement à la tenue du conseil toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission, et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles ; parmi les administrateurs figurent généralement des représentants de la société Fimalac.
- Le comité d'audit de Fimalac est chargé de donner au conseil d'administration son avis sur les comptes semestriels et annuels. Avec l'assistance des commissaires aux comptes il examine les comptes et revoit les principes comptables appliqués. Il examine le périmètre de consolidation. Il veille à ce que lui soient exposés les risques et les engagements hors bilan significatifs. Il veille au respect des règles garantissant l'indépendance des commissaires aux comptes. Le projet de rapport du président sur les procédures de contrôle interne lui est soumis pour avis.
- Le contrôle financier central. – Le contrôle financier du Groupe suit les réalisations mensuelles et les écarts constatés par rapport aux budgets, les prévisions et la trésorerie et s'assure de la pertinence des procédures de reporting financier mises en œuvre dans les filiales du Groupe.

Le groupe Fimalac s'appuie sur les règles comptables et financières édictées au sein des filiales afin que l'information financière soit la plus proche des réalités de chaque filiale. Au niveau consolidé, les normes IFRS sont appliquées depuis le 1^{er} janvier 2005.

Concernant l'information financière, la responsabilité de l'établissement des comptes sociaux et consolidés du Groupe est assurée par les services comptables et financiers de Fimalac sous l'autorité du Président

Directeur Général. Les procédures budgétaires et de reportings mensuels sont des outils pour Fimalac dans le pilotage des opérations de ses filiales. Sur la base des informations remontées par chacune des filiales consolidées, les services comptables et financiers de Fimalac établissent les informations trimestrielles ainsi que les comptes consolidés semestriels et annuels selon les principes IFRS.

Bien qu'ils ne fassent pas partie du dispositif de contrôle interne, les commissaires aux comptes, dans le cadre de leur mandat et selon leurs normes professionnelles, prennent connaissance des systèmes comptables et de contrôle interne ayant une incidence sur les assertions sous-tendant l'établissement des comptes. Ils apprécient la correcte application des principes comptables généralement admis, dans le souci de s'assurer que les informations produites par Fimalac permettent la production d'une information fidèle et précise. Ils communiquent des synthèses, semestrielle et annuelle, des conclusions de leurs travaux à la direction financière du groupe Fimalac et au comité d'audit, renforçant ainsi le système de contrôle de Fimalac. Par souci de cohérence, les auditeurs des filiales sont les mêmes que ceux de Fimalac chaque fois que cela est possible.

C. – Un exercice permanent des dispositifs de contrôle interne

Les activités de contrôle sont gérées et mises en œuvre en continu. L'adéquation des contrôles et des actions correctrices par rapport aux risques est vérifiée en temps réel.

Le processus budgétaire. – Le Groupe s'appuie sur un processus budgétaire décentralisé au niveau le plus fin de l'organisation, dans le souci de responsabiliser sur des objectifs les directeurs généraux des filiales. La tenue des objectifs est suivie mensuellement par la direction générale et par la direction financière de Fimalac ; ce processus de contrôle à l'échelon central est privilégié pour la mesure de la performance des filiales, principalement au niveau des sous-ensembles Fitch Ratings et Algorithmics.

Le système d'information et d'autorisation. – Outre le dispositif de remontée des performances opérationnelles et financières, un ensemble d'outils permettent d'apprécier quotidiennement les positions de trésorerie et d'autoriser les demandes d'investissement, de désinvestissement et les demandes de cautions pour les crédits et délégations bancaires ou douanières.

D. – Spécificités des procédures de suivi des principaux sous-ensembles du Groupe

1. – Fitch Ratings

Pour Fitch Ratings, le pilotage de la société-mère Fimalac repose sur l'obtention et l'exploitation des principaux éléments suivants :

- les budgets discutés puis approuvés avant le début de l'exercice ;
- une note préliminaire d'information sur le chiffre d'affaires des différents segments de la notation financière, avec une ventilation par grandes zones géographiques, reçue très tôt au début de chaque mois ;
- un reporting mensuel détaillé des résultats, comportant un comparatif avec les budgets et des éléments explicatifs sur les principaux écarts ;
- un reporting mensuel sur les positions de trésorerie ;
- un état mensuel détaillé des effectifs ;
- un suivi des investissements et de leur adéquation à la politique générale fixée par le conseil d'administration.

Certaines adaptations du système informatique de gestion ont été réalisées au fil du temps pour parfaire les analyses nécessaires aux équipes de gestion de Fitch Ratings et de Fimalac. En particulier, il a été développé depuis 2 ans, en plus du reporting financier traditionnel, un reporting « à données comparables »

retraitant les effets devises et les variations de périmètre afin de mieux appréhender les variations économiques dans un contexte de forte volatilité des monnaies. La mise en place d'un nouveau système ERP est par ailleurs en cours.

Au niveau opérationnel interne de Fitch Ratings, tant à l'échelon central qu'au niveau des entités de ce sous-ensemble, une vigilance particulière est dédiée à certains éléments pouvant avoir une incidence comptable significative, en relation étroite avec les auditeurs, en particulier :

- les règles d'enregistrement des revenus et la répartition de ceux-ci, le cas échéant, sur plusieurs exercices ;
- les systèmes de rémunération et d'intéressement du personnel ;
- la détermination des impôts courants et différés, rendue complexe par l'internationalisation de Fitch Ratings et l'existence de systèmes d'intégration fiscale ;
- le suivi des dossiers juridiques et réglementaires.

Chaque sous-ensemble du groupe communique un reporting détaillé comprenant un compte de résultat, un bilan et une analyse d'activité. Chaque reporting semestriel fait l'objet d'instructions de clôture détaillées qui comprennent le calendrier de clôture.

Ce reporting est revu par une équipe centrale qui revoit tout au long de l'année les options comptables retenues et qui procède aux opérations d'élimination et de consolidation proprement dites ainsi qu'à la validation des postes qui présentent le plus de risques. Des visites régulières sont effectuées par les membres des fonctions centrales dans les unités opérationnelles (suivi des performances, revue des procédures, réunions de pré-clôture, revues de sujets ponctuels, ...).

2. – Algorithmics

Les éléments d'information transmis aux services centraux de Fimalac reposent sur des reportings comparables à ceux de Fitch Ratings, déjà décrits ci-avant.

Au niveau des services opérationnels d'Algorithmics, comme pour la notation, les règles d'enregistrement des revenus font l'objet d'une vigilance stricte en interne et de la part des auditeurs.

3. – Société-mère Fimalac

Les cessions réalisées par le passé impliquent un suivi strict des garanties accordées aux acheteurs à l'échelon central de la société-mère.

D'une manière générale, les risques sont périodiquement évalués et exposés au comité d'audit, qu'il s'agisse de risques de garanties, de risques environnementaux ou de litiges.

Ces risques sont remontés soit par les services comptables et financiers dans le cadre notamment des reportings établis par les filiales du groupe, soit par le département juridique ou la direction administrative. Une fois identifiés, ces risques font l'objet d'une qualification interne et, en tant que de besoin, de discussions entre les différents services de Fimalac concernés. Par ailleurs, lorsque Fimalac l'estime nécessaire, le groupe a recours à des conseils externes qui vont lui apporter leur expertise sur des points particuliers et notamment leur appréciation des risques. En tant que de besoin, Fimalac a également recours aux équipes internes de ses filiales ou à leurs conseils pour apprécier les risques qui lui sont remontés dans le cadre des reportings. Lorsque la nature et l'importance de ces risques le justifient, l'information est relayée auprès de la direction générale qui, après discussions avec les services comptables et financiers de Fimalac et ses conseils, décide s'il y a lieu ou non de passer une provision ou d'engager toute action nécessaire à la préservation des droits de la société.

Les principaux risques de Fimalac font l'objet de développement dans le rapport de gestion du conseil d'administration, sous la rubrique « facteurs de risques ». Ils concernent essentiellement des risques associés aux activités des filiales consolidés.

L'existence d'une trésorerie excédentaire au niveau de la société-mère et des holdings intermédiaires implique une vigilance particulière sur les principes directeurs de l'allocation des placements ainsi qu'un suivi spécifique des placements effectués. Un comité financier se tient périodiquement chez Fimalac en vue d'examiner les éléments détaillés de la trésorerie et prendre les décisions nécessaires en matière de placements et de relations bancaires.

Paris, le 24 novembre 2009

Marc Ladreit de Lacharrière

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I. – COMPETENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les administrateurs et censeurs de la Société apportent leurs compétences et leur expérience professionnelle.

Ils ont un devoir de vigilance et exercent leur totale liberté de jugement. Cette liberté de jugement leur permet, notamment, de participer, en toute indépendance, aux décisions ou travaux du conseil d'administration et, le cas échéant, de ses comités.

Outre les compétences légales et réglementaires du conseil d'administration, notamment en matière d'orientations stratégiques et de contrôle de la bonne marche de l'entreprise, les opérations pouvant avoir une incidence significative sur le périmètre de consolidation de la Société, notamment les opérations d'investissement ou de désinvestissement d'un montant net supérieur à 75 millions d'euros, ainsi que les opérations ou accords comportant un engagement significatif de la Société ou du Groupe, sont soumis au conseil d'administration. De plus, le conseil statue sur les rapports du comité d'audit et du comité de sélection, des nominations et des rémunérations.

Il est précisé que toute prise de participation, directe ou indirecte, dans une société holding, à créer ou existante, située dans un pays à fiscalité privilégiée, sera portée à la connaissance du comité d'audit avant la réalisation de l'opération, quel que soit le montant de l'investissement réalisé. S'il le juge utile, le comité d'audit communiquera immédiatement cette information à la connaissance des membres du conseil d'administration. En tout état de cause, le comité d'audit informera, chaque année, le conseil d'administration des opérations qui lui auront été signalées.

II. – FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A. – Convocation du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation de son président.

En outre, en cas d'empêchement du président, le conseil peut être convoqué par un vice-président s'il en a été nommé un.

Toutefois, si le conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, ou en cas d'urgence, un groupe d'administrateurs représentant au moins le tiers des membres en fonction, peut convoquer le conseil sur un ordre du jour déterminé.

Les convocations sont faites, selon les règles légales et statutaires, par tous moyens et même verbalement. Elles peuvent être transmises par le secrétaire du conseil. Sauf circonstances particulières, elles sont adressées huit jours au moins avant chaque réunion. Elles précisent le lieu de la réunion qui peut être le siège social ou tout autre endroit.

B. – Information des administrateurs et censeurs

Chaque administrateur ou censeur peut bénéficier, lors de sa nomination et au cours de son mandat, des formations qui lui paraissent nécessaires pour l'exercice de son mandat. Ces formations sont organisées et proposées par la Société et mises à la charge de celle-ci.

La Société doit communiquer aux administrateurs et censeurs, de manière permanente, toute information pertinente, y compris critique, la concernant, notamment articles de presse et rapports d'analyse financière.

Les administrateurs et censeurs doivent s'assurer qu'ils disposent des informations qu'ils jugent indispensables au bon déroulement des travaux du conseil d'administration. Si ces informations ne sont pas mises à leur disposition, ils doivent les demander. Les demandes sont formulées auprès du président-

directeur général qui est tenu de communiquer à chaque membre du conseil d'administration tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

C. – Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt social l'exige, et au moins quatre fois par an.

Les dates des réunions sont fixées, pour l'exercice à venir, au plus tard lors de la dernière réunion de l'exercice précédent, sauf réunion extraordinaire.

En tant que de besoin, le conseil d'administration peut demander la participation à ses réunions de personnes non membres du conseil, notamment les responsables opérationnels concernés par les grandes questions soumises à son examen.

D. – Participation par visioconférence ou télécommunication

Conformément aux dispositions légales, les administrateurs qui participent aux réunions du conseil d'administration par des moyens de visioconférence ou de télécommunication permettant leur identification et garantissant leur participation effective sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité.

Cependant, ces modes de participation sont exclus lorsque le conseil est appelé à délibérer sur l'arrêté des comptes annuels et des comptes consolidés, ainsi que sur le rapport de gestion incluant le rapport de gestion du groupe.

E. – Procès-verbaux

Sauf exception, le projet de procès-verbal de la dernière réunion du conseil d'administration est transmis aux administrateurs et censeurs au plus tard lors de la convocation à la réunion suivante.

Le procès-verbal mentionne la participation d'administrateurs par des moyens de visioconférence ou de télécommunication. Le cas échéant, il fait état de la survenance d'incidents techniques relatifs à une visioconférence lorsqu'ils ont perturbé le déroulement de la séance.

Pour chaque site autre que le lieu de réunion, le participant par visioconférence à la réunion du conseil d'administration émerge une feuille de présence volante pour lui-même et, le cas échéant, pour le membre qu'il représente. Le secrétaire du conseil annexe cette feuille de présence volante au registre de présence et recueille, dans la mesure du possible, tout élément susceptible de matérialiser la visioconférence ou la télécommunication.

III. – COMITES

Selon l'article R. 225-29 du Code de commerce et le dernier alinéa de l'article 24 des statuts, le conseil d'administration peut créer des comités chargés de lui donner un avis sur certaines questions. Les comités sont une émanation du conseil. Leurs membres sont désignés par le conseil ; ils ne sont pas nécessairement administrateurs.

A ce titre, le conseil d'administration a créé un comité d'audit et un comité des rémunérations et des stock-options. A compter du 6 octobre 2003, le second de ces comités se voit confier une mission complémentaire en matière de nominations, comme indiqué ci-après, et est dénommé « Comité de sélection, des nominations et des rémunérations ».

A. – Comité d’audit

Le comité d’audit est composé de trois membres au moins, administrateurs indépendants, reconnus comme tels au regard des critères d’indépendance fixées par le Sarbanes-Oxley Act. Les membres doivent avoir une compétence financière ou comptable.

Le comité d’audit établit son propre règlement qui précise ses attributions et ses modalités de fonctionnement et qui est approuvé par le conseil d’administration, étant rappelé que la définition des principales attributions du comité demeure une responsabilité du conseil d’administration.

Les comptes rendus du comité d’audit au conseil d’administration doivent permettre à ce dernier d’être pleinement informé. Les administrateurs et censeurs sont destinataires des procès-verbaux des réunions du comité.

B. – Comité de sélection, des nominations et des rémunérations

Le comité de sélection, des nominations et des rémunérations est composé de deux membres au moins, administrateurs ou censeurs, dont la moitié au moins sont administrateurs indépendants. Lorsque le comité se réunit en matière de sélection et de nominations, le président-directeur général participe aux réunions.

Le comité de sélection, des nominations et des rémunérations établit son propre règlement qui précise ses attributions et ses modalités de fonctionnement et qui est approuvé par le conseil d’administration, étant rappelé que la définition des principales attributions du comité demeure une responsabilité du conseil d’administration.

En matière de sélection et de nominations, le comité est chargé notamment de faire des propositions au conseil d’administration sur la composition du conseil, la recherche de candidats possibles, l’opportunité de renouvellements de mandats.

En matière de rémunérations, il a pour missions principales de faire des propositions au conseil d’administration sur la rémunération des mandataires sociaux, ainsi que pour les attributions d’options de souscription ou d’achat d’actions. Il est informé de la politique générale des rémunérations, d’intéressement et avantages de toute nature pratiquée par la Société et ses filiales. De plus, le comité est informé des rémunérations, de l’intéressement et avantages de toute nature du président des principales filiales. Dans ce cadre il peut se faire communiquer toute information qu’il jugerait nécessaire. Il établit, par ailleurs, un document de présentation pour le conseil d’administration.

A compter du 22 mai 2007, aucun golden parachute ou garantie de retraite complémentaire ne doit être accordé aux mandataires sociaux. Toutefois, si un cas exceptionnel se présente, le comité de sélection et des nominations en sera saisi. Le comité fera un compte rendu au conseil d’administration qui sera seul compétent pour décider d’accorder ou non la dérogation pour le cas concerné.

Les comptes rendus du comité de sélection, des nominations et des rémunérations doivent permettre au conseil d’administration d’être pleinement informé. Les administrateurs et censeurs sont destinataires des procès-verbaux des réunions du comité.

IV. – OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS ET CENSEURS

A. – Principe général

Chacun des administrateurs et censeurs a connaissance des statuts de la Société, des règles qui régissent les sociétés anonymes à conseil d’administration, ainsi que des règles relatives à la détention et à l’utilisation d’informations privilégiées.

B. – Respect de l'intérêt de la Société

Les administrateurs sont tenus d'agir, en toutes circonstances, dans l'intérêt de la Société.

Les administrateurs doivent faire part au conseil d'administration de toute situation de conflit d'intérêt, même potentiel, et s'abstenir de participer aux délibérations correspondantes.

C. – Obligation de diligence

Les administrateurs et censeurs doivent consacrer à leurs fonctions le temps et l'attention nécessaires.

Ils limitent le nombre de leurs mandats de manière à être disponibles.

Ils s'engagent à être assidus et à assister, le cas échéant par des moyens de visioconférence ou de télécommunication, à toutes les réunions du conseil d'administration, sauf en cas d'empêchement majeur ; à assister, dans la mesure du possible, à toutes les assemblées générales d'actionnaires ; à assister aux réunions des comités dont ils font partie.

D. – Obligation de réserve et de secret

Les administrateurs et censeurs s'engagent à ne pas s'exprimer individuellement en dehors des délibérations internes au conseil d'administration sur des questions évoquées en conseil. A l'extérieur de la Société, seule une expression collégiale est autorisée, notamment sous forme de communiqués destinés à l'information du public.

En ce qui concerne les informations non publiques acquises dans le cadre de ses fonctions, chaque administrateur ou censeur doit se considérer astreint à un véritable secret professionnel qui dépasse la simple obligation de discrétion prévue par le cinquième alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Tout administrateur ou censeur qui aurait manqué à l'obligation de discrétion prévue par l'article L. 225-37 du Code de commerce sera tenu de démissionner. A défaut de démission, sa révocation sera proposée à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

E. – Déontologie boursière

1. – Principes

Dans leurs fonctions, les administrateurs, représentants permanents et censeurs ont connaissance d'informations privilégiées. Ils doivent respecter les dispositions en vigueur relatives à la détention d'informations privilégiées : article L. 465-1 du Code monétaire et financier et articles 621-1 à 622-2 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Il est de la responsabilité personnelle de chacun d'apprécier le caractère privilégié d'une information qu'il détient et, en conséquence, de s'autoriser ou de s'interdire toute utilisation ou transmission de l'information, ainsi que d'effectuer ou de faire effectuer toute opération sur les titres de la Société.

2. – Périodes d'abstention

Outre la période précédant la publication de toute information privilégiée dont ils ont connaissance, au cours de laquelle les initiés doivent s'abstenir de toute opération sur les titres de la Société, il est recommandé aux administrateurs et censeurs de s'abstenir de toute opération sur les titres de la Société pendant les quinze jours qui précèdent le communiqué sur les résultats annuels et le communiqué sur les résultats du premier semestre.

3. – Obligation de déclaration des transactions effectuées sur les titres de la Société

Afin de se conformer aux dispositions de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, il appartient aux administrateurs, aux censeurs et aux représentants permanents de personnes morales administrateurs ou censeurs, de déclarer à l'Autorité des marchés financiers et au secrétaire du conseil d'administration, dans un délai de cinq jours de négociation, les opérations sur les titres Fimalac qu'ils effectuent ou qui sont effectuées par des personnes ayant des liens personnels étroits avec eux.

F. – Détention d'un nombre minimal d'actions

Chaque administrateur doit être propriétaire, dans le délai de 18 mois à compter de la date de sa première nomination, de 450 actions de la Société au moins.

V. – REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS ET CENSEURS

Les administrateurs et censeurs reçoivent des jetons de présence dont le montant est voté par l'assemblée générale ordinaire et dont la répartition est décidée par le conseil d'administration.

Les jetons sont répartis entre les administrateurs et censeurs à raison d'une part attribuée à chacun d'entre eux et d'une part supplémentaire pour les membres des comités, étant précisé que chaque censeur reçoit un jeton représentant les deux tiers de celui versé à chaque administrateur. Ils comportent une partie fixe et une partie variable calculée au prorata de la présence effective de chaque membre au cours de l'exercice écoulé.

VI. – EVALUATION ANNUELLE DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

Une fois par an, le conseil d'administration doit consacrer un point de son ordre du jour à un débat sur son fonctionnement. Une évaluation formalisée doit être réalisée tous les trois ans au moins. Elle peut être mise en œuvre, éventuellement, sous la direction d'un administrateur indépendant, avec l'aide d'un consultant extérieur. Les actionnaires doivent être informés chaque année, dans le rapport annuel, de la réalisation des évaluations et, le cas échéant, des suites données.

VII. – MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le présent règlement intérieur pourra être amendé par décision du conseil d'administration.

7-2-2. – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société FIMALAC et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion de risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 21 décembre 2009

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Jean-Christophe Georghiou

Cagnat & Associés
Philippe Cagnat

7-3. – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX ET LES CENSEURS

M. Marc LADREIT de LACHARRIERE, Président-directeur général

Adresse professionnelle : 97, rue de Lille, 75007 Paris

Né le 6 novembre 1940, 69 ans

Date de la 1^{ère} nomination : 14 juin 1990 (administrateur) et 21 avril 1993 (président)

Date du dernier renouvellement : 12 février 2008

Fin de mandat : AGO réunie en 2012

Nombre d'actions détenues au 30 septembre 2009 : 854 850

Biographie

Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Marc Ladreit de Lacharrière débute sa carrière professionnelle à la Banque de Suez et de l'Union des Mines, laquelle, après absorption de la Banque de l'Indochine, deviendra Indosuez. Il quitte en 1976 cet établissement en tant que directeur du département Affaires pour entrer chez L'Oréal comme directeur financier où il deviendra progressivement le vice-président directeur général adjoint.

En mars 1991, il quitte L'Oréal pour créer sa propre entreprise, Fimalac.

Autres mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2009

Membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts)

Président du conseil d'administration :

- Fitch Group (Etats-Unis)
- Fitch Ratings (Etats-Unis)
- Agence France Museums

Président du directoire :

- Groupe Marc de Lacharrière

Administrateur :

- L'Oréal
- Casino
- Gilbert Coullier Productions (SAS)
- Renault

Membre du conseil consultatif :

- Banque de France

Président d'honneur :

- Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France

Principaux mandats au sein d'associations d'intérêt général :

- Fondation Culture et Diversité
- Conseil artistique des musées nationaux
- Fondation Bettencourt Schueller
- Fondation d'entreprise L'Oréal
- Fondation des sciences politiques
- Musée des Arts Décoratifs

Gérant :

- Fimalac Participations

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Chairman :

- Fitch Group Holdings (Etats-Unis)

Administrateur :

- Algorithmics (Canada)

- Cassina (Italie)

- Etablissement public du musée du Louvre

Membre du conseil stratégique pour l'attractivité de la France.

Renseignements complémentaires

M. Marc Ladreit de Lacharrière est cousin germain de M. Bernard Pierre, administrateur.

Mme Véronique MORALI, administrateur

Présidente de Fimalac Développement et vice-présidente de Fitch Group

Adresse professionnelle : 97, rue de Lille – 75007 Paris

Née le 12 septembre 1958, 51 ans

Date de 1^{ère} nomination : 24 avril 2001

Date du dernier renouvellement : 12 février 2008

Fin de mandat : AGO réunie en 2012

Nombre d'actions détenues au 30 septembre 2009 : 24 786

Biographie

Ancienne élève de l'Ecole nationale d'administration, Mme Véronique Morali entre à l'Inspection générale des Finances en 1986. Elle quitte l'Inspection en 1990 pour rejoindre Fimalac où elle exerce successivement les fonctions de chargée de mission, de directeur général adjoint, puis d'administrateur et directeur général délégué. Depuis le 1^{er} octobre 2007, elle est présidente de Fimalac Développement et vice-présidente de Fitch Group.

Autres mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2009

Présidente :

- Femmes Associées SAS

- Fimalac Développement (Luxembourg)

Administrateur et vice-chairman :

- Fitch Group, Inc. (Etats-Unis)

Administrateur :

- Fitch, Inc. (Etats-Unis)

- Havas

Membre du conseil de surveillance :

- Compagnie Financière Edmond de Rothschild

Membre du comité stratégique de Ernst & Young

Membre de conseil d'établissements ou d'associations d'intérêt général :

- Association Force Femmes
- Association Terrafemina
- Comité de suivi de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités
- Commission du dialogue économique (Medef)
- Fondation d'entreprise Elle

Gérante :

- Fimalac Tech Info
- Fimalac Services Financiers

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Président :

- Chanel France SAS

Directeur-général délégué :

- Fimalac

Administrateur :

- Algorithmics (Canada)
- Cassina (Italie)
- Club Méditerranée
- Eiffage
- Fitch Risk Management (Etats-Unis)
- Tesco Plc (Grande-Bretagne)
- Valéo

Administrateur unique :

- Fcbs Gie

M. Pascal CASTRES SAINT-MARTIN, administrateur et président du comité de sélection, des nominations et des rémunérations

Adresse professionnelle : néant

Né le 12 avril 1936, 73 ans

Date de 1^{ère} nomination : 13 février 2007

Fin de mandat : AGO réunie en 2011

Nombre d'actions détenues au 30 septembre 2009 : 450

Biographie

M. Pascal Castres Saint-Martin est ancien élève de HEC.

De 1962 à 1979 il exerce plusieurs postes à la Banque Générale Industrielle la Hénin (devenue Banque Indosuez) ; successivement fondé de pouvoirs et directeur adjoint.

De 1979 à 1999 il est chez L'Oréal : successivement directeur juridique, directeur financier et juridique, vice président en charge de la direction générale de l'administration, directeur général adjoint. Il prend sa retraite en 1999.

Mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2009

Vice-président du conseil de surveillance :

- Groupe Marc de Lacharrière

Administrateur :

- Le Portefeuille Diversifié
- Seb

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Membre du conseil de surveillance :
- J.G.D.I.

M. David DAUTRESME, administrateur et membre du comité d'audit

Senior Advisor de Lazard Frères
Adresse professionnelle : 121, boulevard Haussmann, 75382 Paris Cedex 08
Né le 5 janvier 1934, 76 ans
Date de 1^{ère} nomination : 4 juin 2003
Date du dernier renouvellement : 13 février 2007
Fin de mandat : AGO réunie en 2011
Nombre d'actions détenues au 30 septembre 2009 : 450

Biographie

1958-1960 : Officier des Affaires algériennes
1960-1962 : Elève à l'Ecole Nationale d'Administration
1962-1966 : Auditeur, puis conseiller référendaire à la cour des comptes
1966-1967 : Contrôleur général de la Caisse des Dépôts et Consignations
1967-1968 : Chargé de mission au cabinet de Michel Debré, Ministre de l'Economie et des Finances
1968-1982 : Sous-directeur, directeur adjoint, directeur, directeur général adjoint du Crédit Lyonnais
1982-1986 : Président-directeur général du Crédit du Nord
1986-2000 : Associé gérant de la Banque Lazard Frères et Cie
Depuis 2001 : Senior Advisor de Lazard Frères, de Barclays Capital France et gérant de DD Finance.

Autres mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2009

Vice-Président du conseil d'administration et président du comité d'audit :
- Club Méditerranée

Gérant :
- DD Finance

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Président :
- Parandé Développement (Groupe Euris)

Président du conseil de surveillance :
- Club Méditerranée

Administrateur :
- Axa Investment Managers
- Casino
- Crédit Agricole Lazard Financial Products Ltd (UK)
- Immobilière Marseillaise
- Rue Impériale

Membre du conseil de surveillance :

- Axa
- Casino SA
- Club Méditerranée

Non executive chairman :

- Crédit Agricole Lazard Financial Products Bank (UK)

Censeur :

- Eurazeo
- Groupe Go Sport
- Lazard Frères Banque

Représentant permanent de Lazard SA puis administrateur :

- Lazard Frères Banque

Associé gérant :

- Lazard Frères
- Lazard Frères & Cie
- Maison Lazard & Cie
- Parténa

Président du comité d'audit :

- Axa

M. Philippe LAGAYETTE, administrateur de référence et membre du comité d'audit

Vice-président de JP Morgan pour la région Europe, Moyen-Orient et Afrique

Adresse professionnelle : 14, place Vendôme, 75001 Paris

Né le 16 juin 1943, 66 ans

Date de 1^{ère} nomination : 23 mai 2003

Date du dernier renouvellement : 12 février 2008

Fin de mandat : AGO réunie en 2012

Nombre d'actions détenues au 30 septembre 2009 : 450

Biographie

Diplômé de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole Nationale d'Administration

1970 : Inspection générale des finances

1974 : Direction du Trésor au Ministère de l'Economie et des Finances

1980 : Sous-directeur à la Direction du Trésor

1981 : Directeur du cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances

1984 : Sous-gouverneur de la Banque de France

1992-1997 : Directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations

Du 20 juillet 1998 au 31 août 2008, M. Philippe Lagayette a dirigé les activités de JP Morgan en France et a été président-directeur général de JP Morgan et Cie SA, filiale française du groupe JP Morgan Chase.

Depuis le 1^{er} septembre 2008, M. Philippe Lagayette est vice-chairman de JP Morgan pour la zone EMEA (Europe – Middle East – Africa).

Il est président de l'Institut des Hautes Etudes Scientifiques (recherche en mathématiques et physique théorique), président de la French American Foundation et président de la Fondation de coopération scientifique pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer.

Autres mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2009

Vice-président :

- JP Morgan pour la région Europe, Moyen-Orient et Afrique

Membre du conseil d'administration :

- PPR

- Renault

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Administrateur :

- JP Morgan & Cie SA

- La Poste

M. Jean-Charles NAOURI, administrateur et membre du comité de sélection, des nominations et des rémunérations

Président d'Euris – Président-directeur général de Casino, Guichard-Perrachon

Adresse professionnelle : 83, rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris

Né le 8 mars 1949, 60 ans

Date de première nomination : 30 mai 2006

Fin de mandat : AGO réunie en 2010

Nombre d'actions détenues au 30 septembre 2009 : 1 006

Biographie

Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure (Sciences), de l'Université de Harvard et de l'Ecole Nationale d'Administration, inspecteur des finances, a débuté sa carrière à la Direction du Trésor. Il est nommé directeur de cabinet du Ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale en 1982, puis du Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget en 1984.

En 1987, il fonde la société Euris.

Autres mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2009

Président :

- Euris (SAS)

Président-directeur général :

- Casino, Guichard Perrachon

- Rallye

Président du conseil d'administration :

- Finatis

Membre du conseil de surveillance :

- Grupo Pao de Açucar (ex CBD)

Gérant :

- Sci Penthievre Seine

- Sci Penthievre Neuilly

Membre du conseil consultatif :

- Banque de France

Mandats exercés dans des organisations d'intérêt général :

- Président de l'association « Promotion des talents »
- Vice-président de la Fondation Euris
- Président d'honneur et administrateur de l'Institut d'Expertise et de Prospective de l'Ecole Normale Supérieure

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Président du conseil d'administration :

- Euris SA

Administrateur :

- Continuation Investments NV
- HSBC France

Membre du conseil de surveillance :

- Groupe Marc de Lacharrière (SCA)
- Natixis
- Super de Boer (ex Laurus)

Associé gérant :

- Rothschild & Cie Banque

Représentant de Casino, Guichard-Perrachon, président :

- Distribution Casino France

Censeur :

- Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance (CNPE)
- Fimalac

Renseignements complémentaires

La société Casino, dont M. Jean-Charles Naouri est président-directeur général, est notée par Fitch Ratings.

M. Etienne PFLIMLIN, administrateur

Président du Crédit Mutuel

Adresse professionnelle : 88/90, rue Cardinet, 75017 Paris

Né le 16 octobre 1941 – 68 ans

Date de première nomination : 30 mai 2006

Fin de mandat : AGO réunie en 2010

Nombre d'actions détenues au 30 septembre 2009 : 625

Biographie

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole Nationale d'Administration, conseiller référendaire honoraire à la Cour des Comptes, Etienne Pflimlin est président du Crédit Mutuel Centre Est Europe et de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel à Strasbourg, président national du Crédit Mutuel et du conseil de surveillance du CIC. Il est également membre du Comité exécutif de la Fédération bancaire française

Autres mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2009

Président du conseil d'administration :

- Banque Fédérative du Crédit Mutuel
- Caisse Centrale du Crédit Mutuel
- Caisse de Crédit Mutuel Strasbourg Esplanade
- Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe
- Confédération Nationale du Crédit Mutuel
- Fédération du Crédit Mutuel Centre Est Europe
- Le Monde Entreprises

Président du conseil de surveillance :

- Banque de l'Economie du Commerce et de la Monétique
- Crédit Industriel et Commercial
- Editions Coprur
- Société Alsacienne de Publications « L'Alsace »
- Société d'Etudes et de Réalisation pour les Equipements Collectifs – Soderec

Administrateur :

- Groupe des Assurances du Crédit Mutuel
- Société Française d'Edition de Journaux et d'Imprimés Commerciaux « L'Alsace »

Membre du conseil de surveillance :

- Le Monde
- Le Monde et Partenaires Associés
- Société Editrice du Monde

Représentant permanent de la Caisse Centrale du Crédit Mutuel :

- Crédit Mutuel CIC Asset Management

Représentant permanent du CIC :

- Banque Scalbert Dupont
- CIC Est
- Crédit Industriel de l'Ouest
- Société Bordelaise de CIC

Représentant permanent de la Fédération du Crédit Mutuel Centre Est Europe :

- Euro Information
- Sofedis

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Administrateur :

- Assurances du Crédit Mutuel Vie et Iard
- Assurances du Crédit Mutuel Vie-SFM
- Financière du Crédit Mutuel
- Foncière ACM
- EBRA

Représentant permanent de la Banque Fédérative du Crédit Mutel :

- Crédit Mutuel Finance (devenue CM-CIC AM)
- Fimalac Investissements

Représentant permanent du CIC :

- Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine
- Crédit Industriel de Normandie

Membre du comité de direction :

- Ebra

M. Bernard PIERRE, administrateur et président du comité d'audit

Président du conseil de surveillance de Fremapi

Adresse professionnelle : 28/30, rue Fernand Pelloutier – 92110 Clichy

Né le 9 janvier 1939, 71 ans

Date de 1^{ère} nomination : 18 juin 1997

Date du dernier renouvellement : 10 février 2009

Fin de mandat : AGO réunie en 2013

Nombre d'actions détenues au 30 septembre 2009 : 19 805

Biographie

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, il effectue la première partie de sa carrière à la Direction Technique des Armements Terrestres dans différents établissements d'études et de fabrications.

En 1973, il rejoint le groupe Alcatel-Alsthom dans lequel il occupe différentes responsabilités en filiales ; il sera président directeur général de la SAFT (Piles et Batteries) et d'Alcatel câbles (liaisons terrestres et sous-marines dans le domaine de l'énergie et des télécommunications).

Au sein de la direction générale d'Alcatel-Alsthom, il a eu la responsabilité des affaires techniques, industrielles et internationales.

Ayant quitté Alcatel-Alsthom en 1996, il devient président directeur général de la joint venture franco-américaine Engelhard-Clal.

Autres mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2009

Président-directeur général :

- Semp SA (Espagne)

Président du conseil de surveillance :

- Fremapi

Administrateur :

- Holdec MP

- Orbitec

- Platecxis SA

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Président-directeur général :

- Fremapi

- Holdec MP

Président :

- Platecxis SA

- Orbitec

Vice-président du conseil de surveillance :

- Groupe Marc de Lacharrière (SCA)

Administrateur :

- Agi-Clal

- Hiperinver SA (Espagne)

- Platecxis (Espagne)

- Soldaduras de Plata Industrial (Espagne)

Renseignements complémentaires

M. Bernard Pierre est cousin germain de M. Marc Ladreit de Lacharrière, président-directeur général.

M. René BARBIER de LA SERRE, censeur

Adresse professionnelle : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris

Né le 3 juillet 1940, 69 ans

Date de première nomination : 4 juin 2002

Date du dernier renouvellement : 12 février 2008

Fin de mandat : AGO réunie en 2010

Nombre d'actions détenues au 30 septembre 2009 : 1 005

Biographie

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, ingénieur des Manufactures de l'Etat, diplômé de l'IEP de Paris, a commencé sa carrière en 1963 comme ingénieur-conseil puis directeur adjoint de la Banque de l'Union Européenne. Entré au Crédit Commercial de France en 1973, où il a été notamment vice-président directeur général chargé des activités financières du groupe (1993-1999) et conseiller du président (1999-2000). Président en parallèle du Conseil des Bourses de Valeurs (1994-1996) et président du Conseil des Marchés Financiers (1996-1998).

Autres mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2009

Vice-président du conseil de surveillance :

- Edmond de Rothschild Corporate Finance
- La Compagnie Financière E. de Rothschild Banque

Membre du conseil de surveillance :

- Compagnie Financière Saint-Honoré
- Financière Vivaldi (fin du mandat en juin 2009)

Administrateur :

- Aluthea SAS
- Nord-Est (fin du mandat en avril 2009)
- PPR (fin du mandat en mai 2009)

Administrateur délégué :

- Harwanne Compagnie de Participations Industrielles et Financières SA (Suisse) (fin du mandat en février 2009, puis président jusqu'en juin 2009)

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Président du conseil d'administration :

- Tawa UK Ltd

Vice-président :

- Nord-Est

Administrateur :

- Apem
- Calyon
- Crédit Lyonnais
- Schneider Electric
- Sanofi-Aventis

Président du conseil de surveillance :

- Edmond de Rothschild Private Equity Partners

Membre du conseil de surveillance :

- Aventis
- Euronext NV (Pays-Bas)
- Pinault Printemps Redoute (PPR)
- Scheider Electric

Censeur :

- Nord Est

M. Henri LACHMANN, censeur

Président du conseil de surveillance de Schneider Electric SA

Adresse professionnelle : 43-45, boulevard Franklin Roosevelt, 92500 Rueil Malmaison

Né le 13 septembre 1938, 71 ans

Date de première nomination : 3 décembre 2002

Date du dernier renouvellement : 12 février 2008

Fin de mandat : AGO réunie en 2010

Nombre d'actions détenues au 30 septembre 2009 : 230

Biographie

Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (Promotion 1961)

Diplôme d'expertise comptable

1963 : Auditeur puis Manager du Département Révision comptable (Arthur Andersen)

1970 : Directeur du Plan puis Directeur général à la Compagnie Industrielle et Financière de Pompey

1976 : Administrateur-directeur général des Forges de Strasbourg, filiale de Pompey

1983-1998 : Président-directeur général des Forges de Strasbourg et administrateur-directeur général de Pompey

1999 : Président-directeur général de Schneider Electric SA

2006 : Président du conseil de surveillance Schneider Electric SA

Autres mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2009

Président du conseil de surveillance :

- Schneider Electric SA

Président du conseil d'administration :

- Centre chirurgical Marie Lannelongue

Vice-président et trésorier :

- Institut Montaigne

Administrateur :

- Ansa
- Diverses filiales du groupe Axa

Membre du conseil de surveillance :

- Axa
- Groupe Norbert Dentressangle
- Vivendi

Président de la Fondation pour le droit continental

Président de la Fondation Télémaque

Membre du Comité d'orientation de l'Institut de l'Entreprise

Membre du Conseil des prélèvements obligatoires

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Administrateur :

- Cassina (Italie)
- Cnrs

- Fimalac Investissements

- Finaxa

- Vivendi Universal

Membre du comité international :

- Daimler-Benz

M. Edouard de ROYERE, censeur et membre du comité de sélection, des nominations et des rémunérations

Président d'honneur d'Air Liquide

Adresse professionnelle : 75, quai d'Orsay, 75007 Paris

Né le 26 juin 1932, 77 ans

Date de première nomination : 4 juin 2002

Date du dernier renouvellement : 12 février 2008

Fin de mandat : AGO réunie en 2010

Nombre d'actions détenues au 30 septembre 2009 : 928

Biographie

Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris.

Après avoir été fondé de pouvoirs au Crédit Lyonnais, puis directeur à l'Union Immobilière et Financière, il est entré à L'Air Liquide en 1966. Il en devient vice-président directeur général adjoint en 1979, vice-président en 1982 puis président-directeur général de 1985 à 1995.

Autres mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2009

Président d'honneur :

- Air Liquide
- Ansa

Président :

- Sages

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Président :

- Ansa

Administrateur :

- Air Liquide

- Air Liquide International Corporation

- American Air Liquide Inc.

- Siparex Associés

- Sodexho Alliance

Membre du conseil de surveillance :

- Air Liquide

- Michelin

A la connaissance de la Société, aucun des membres actuels du conseil d'administration :

- n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années au moins ;
- n'a été associé à une faillite, une mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années au moins ;
- n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) ;
- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins.

A la connaissance de la Société, hormis ce qui est indiqué ci-après dans la présente section et dans la section « Intérêts des dirigeants » ci-après, il n'existe pas :

- de conflit d'intérêts entre les devoirs, à l'égard de Fimalac, des membres composant le conseil d'administration et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs ;
- de contrat de service liant les membres du conseil d'administration à Fimalac ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

7-4. – INTERETS DES DIRIGEANTS

7-4-1. – REMUNERATIONS ET AVANTAGES VERSES A CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

M. Marc Ladreit de Lacharrière, président-directeur général

Rémunérations et avantages

M. Marc Ladreit de Lacharrière perçoit des rémunérations fixes, ainsi que des rémunérations variables fondées principalement sur les résultats et sur son action personnelle.

Ces rémunérations sont arrêtées par le conseil d'administration, sur proposition du comité de sélection, des nominations et des rémunérations. Dans le cadre de son mandat de commissariat aux comptes, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit établit une attestation de concordance avec les données comptables des rémunérations et avantages accordés au président-directeur général par Fimalac et ses filiales françaises et étrangères.

Synthèse des rémunérations, options et actions attribuées à M. Marc Ladreit de Lacharrière, seul dirigeant mandataire social

(En €)	Exercice clos le 30/09/2007	Exercice clos le 30/09/2008	Exercice clos le 30/09/2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau suivant)	1 707 292	2 445 256	2 407 933
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant

Tableau récapitulatif des rémunérations de M. Marc Ladreit de Lacharrière

Les rémunérations brutes fixes et variables versées par les sociétés françaises (hors GML) et étrangères du Groupe au cours des trois derniers exercices sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	Montants au titre de l'exercice clos le 30/09/2007		Montants au titre de l'exercice clos le 30/09/2008		Montants au titre de l'exercice clos le 30/09/2009	
	dus	versés	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	1 676 790	1 676 790	1 633 333	1 633 333	1 669 004	1 669 004
Rémunération variable	-	1 342 619	780 000	-	707 000	-
Jetons de présence	30 000	25 000	31 415	31 000	31 415	31 415
Avantages en nature	502	502	508	508	514	514
Total	1 707 292	3 044 911	2 445 256	1 664 841	2 407 933	1 700 933

- (1) Pour l'exercice clos le 30 septembre 2007, la différence entre les montants dus et les montants versés résulte de la suppression du décalage d'un an de la rémunération variable décidée par le conseil d'administration du 25 septembre 2007, la rémunération variable étant désormais calculée sur les résultats de l'exercice en cours avec, le cas échéant, un ajustement sur l'exercice suivant. En conséquence de cette suppression, aucune rémunération variable n'a été déterminée sur la base de l'exercice 2007.
- (2) La rémunération variable due au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2008 (780 000 €) et au titre de l'exercice clos au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009 (707 000 €) concerne exclusivement Fitch. Cette rémunération est calculée sur l'EBITDA de Fitch Group et sa progression annuelle en fonction d'un taux pouvant varier d'un minimum de 0,50% à un maximum de 0,75%. Compte tenu du contexte économique, le Président y a renoncé pour ces deux exercices.

Il est précisé que M. Marc Ladreit de la Charrière a par ailleurs perçu au cours de l'exercice 2008/2009 de la société Groupe Marc de Lacharrière (GML) qui détient le contrôle en capital et en droits de vote de la société Fimalac, une rémunération fixe de 120 000 €.

Engagements de retraite

Il existait depuis 1982 chez Alspi un système de retraite complémentaire collectif ouvert aux cadres sous forme de garantie de ressource. Les mandataires sociaux percevant des rémunérations soumises aux cotisations sociales en bénéficient également.

M. Marc Ladreit de Lacharrière a été nommé président d'Alspi le 21 avril 1993.

Le conseil d'administration a autorisé la poursuite, au profit des cadres de Fimalac, du règlement de retraite existant et concernant M. Marc Ladreit de Lacharrière, en y apportant des adaptations rendues nécessaires par l'évolution de la législation et en limitant l'engagement financier de la société.

Au 30 septembre 2009, le montant de l'engagement concernant M. Marc Ladreit de Lacharrière, seul salarié (au sens de la Sécurité sociale) de Fimalac, s'élève à 3 M€.

Cet engagement de retraite a été externalisé auprès d'une compagnie d'assurance (AXA) par la mise en place d'un fonds de retraite collectif. Au 31 décembre 2008, la valeur de ce fonds s'élevait à 3,1 M€ montant supérieur à l'engagement.

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice

Néant.

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice

Néant.

Actions de performance attribuées durant de l'exercice

Néant.

Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice

Néant.

Relations entre l'actionnaire principal et Fimalac

La convention de sous-licence de marques signée avec la société Groupe Marc de Lacharrière, ayant permis à Fimalac d'adopter sa dénomination, s'est poursuivie au cours de l'exercice. La marque appartient à M. Marc Ladreit de Lacharrière. Comme pour l'exercice précédent, cette convention n'a pas été rémunérée.

Par ailleurs, Groupe Marc de Lacharrière contribue aux frais communs du Groupe qui sont pris en charge par le groupement d'intérêt économique FCBS GIE comme indiqué ci-après. Elle se réserve la possibilité de réaliser, pour le compte des sociétés du Groupe, à leur demande, des missions ponctuelles d'étude et de conseil intéressant la stratégie de développement et les opérations y afférentes. Au 30 septembre 2009, cette faculté n'a pas été utilisée.

Enfin, l'évolution du nombre de titres donnés en nantissement par Groupe Marc de Lacharrière aux banques est résumée dans le tableau ci-après.

Positionnement des titres	Au 30/09/2008		Au 30/09/2009	
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre d'actions	% du capital
Calyon	1 275 010	4,10 %	1 729 100	5,56 %
BNP Paribas	1 220 199	3,93 %	1 720 199	5,53 %
Banque Fédérative du Crédit Mutuel (*)	2 080 876	6,69 %	2 754 566	8,86 %
Total	4 576 085	14,72 %	6 203 865	19,95 %

(*) Titres inscrits au nominatif administré.

Informations concernant l'existence d'un contrat de travail, de régimes supplémentaires de retraite et d'engagements pris par la Société à l'égard des dirigeants mandataires sociaux.

Dirigeants Mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Marc Ladreit de Lacharrière		X	X*			X		X

* Il existait depuis 1982 chez Alspi un système de retraite complémentaire collectif ouvert aux cadres sous forme de garantie de ressource. Les mandataires sociaux percevant des rémunérations soumises aux cotisations sociales en bénéficient également. M. Marc Ladreit de Lacharrière a été nommé président d'Alspi le 21 avril 1993.

Le conseil d'administration a autorisé la poursuite, au profit des cadres de Fimalac, du règlement de retraite existant et concernant M. Marc Ladreit de Lacharrière, en y apportant des adaptations rendues nécessaires par l'évolution de la législation et en limitant l'engagement financier de la société.

Au 30 septembre 2009, le montant de l'engagement concernant M. Marc Ladreit de Lacharrière, seul salarié (au sens de la Sécurité sociale) de Fimalac, s'élève à 3 M€. Cet engagement de retraite a été externalisé auprès d'une compagnie d'assurance (AXA) par la mise en place d'un fonds de retraite collectif. Au 31 décembre 2008, la valeur de ce fonds s'élevait à 3,1 M€ montant supérieur à l'engagement

Mme Véronique Morali, administrateur

Rémunérations et avantages

Les rémunérations brutes fixes et variables arrêtées par le conseil d'administration, sur proposition du comité de sélection, des nominations et des rémunérations perçues, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2009 des sociétés françaises et étrangères du Groupe sont résumées dans le tableau ci-après.

	Exercice 2008/2009 Montant en €
Fitch Group	
Rémunération fixe	129 151
Indemnité de résidence	13 284

Jetons de présence Fimalac	31 415
Jetons de présence Fimalac Développement	100 000
Rémunération FCBS GIE	219 996
Avantages en nature	3 097
Total	496 943

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice

Néant.

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice

Néant.

Actions de performance attribuées durant de l'exercice

Néant.

Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice

Néant.

Tableau sur les jetons de présence versés aux mandataires sociaux

(En €)	Jetons versés au cours de l'exercice clos le 30/09/2008	Jetons versés au cours de l'exercice clos le 30/09/2009
Administrateurs		
M. Marc Ladreit de Lacharrière	31 000	31 415
Mme Véronique Morali	31 000	31 415
M. Pascal Castres Saint-Martin	30 333	29 311
M. David Dautresme	27 333	29 311
M. Philippe Lagayette	30 667	34 415
M. Bernard Mirat	10 000	0
M. Jean-Charles Naouri	19 167	16 101
M. Etienne Pflimlin	27 667	31 415
M. Bernard Pierre	30 333	32 311
Censeurs		
M. René Barbier de La Serre	20 666	21 081
M. Henri Lachmann	14 000	17 644
M. Edouard de Royère	19 222	22 581
Total	291 388	297 000

7-4-2. – PARTICIPATION DES SOCIÉTÉS AUX FRAIS COMMUNS DU GROUPE

Au sein du Groupe Fimalac existe un GIE dont sont membres plusieurs sociétés du Groupe.

Ce GIE a pour objet de prendre en charge les frais communs du Groupe et de mettre en oeuvre les moyens propres à faciliter, développer, améliorer l'activité et les résultats de ses membres. A cette fin, il intervient au profit des sociétés du Groupe dans les domaines administratif, comptable, financier, juridique, dans le contrôle de gestion, dans la communication interne et externe et dans les activités de conseil.

Le GIE répartit sans marge les frais entre les sociétés du Groupe selon des règles fixées dans le cadre d'un règlement intérieur auquel ont adhéré lesdites sociétés.

Bien que cette organisation ne soit pas constitutive d'une convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce, Fimalac, dans le respect des principes de gouvernement d'entreprise, soumet sa participation aux dispositions dudit article.

Le montant total des cotisations prises en charge par Fimalac au titre de l'exercice 2008/2009 s'élève à 2 363 315 €, hors taxes. Les frais engagés par M. Marc Ladreit de Lacharrière pour l'animation et la gestion du groupe Fimalac se sont élevés à 335 K€ et ont été pris en charge directement par le GIE.

En ce qui concerne le budget de l'exercice 2009/2010, la clé de répartition de ce budget a été établie en application des règles définies en annexe au règlement intérieur du GIE.

Sur ces bases, la cotisation annuelle provisionnelle de Fimalac pour l'exercice 2009/2010 s'élèvera à 2,3 M€ environ, à majorer de la TVA. Ce montant sera susceptible de révisions liées aux variations du budget et aux sorties et entrées de membres, le cas échéant.

7-4-3. – GESTION DE TRÉSORERIE

Fimalac gère la trésorerie d'une grande partie des sociétés du Groupe, au mieux de l'intérêt commun des parties :

- en octroyant des avances aux filiales et en recevant des avances de celles-ci ;
- en négociant les concours bancaires ;
- en effectuant tous placements.

Bien que cette organisation ne soit pas constitutive d'une convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce, Fimalac, dans le respect des principes de gouvernement d'entreprise, a soumis sa participation aux dispositions dudit article.

Le solde des en-cours au 30 septembre 2009 s'établissait comme suit :

Emprunts par Fimalac		
Prêteurs	En cours	Solde net des intérêts pris en charge
Fimalac Information	69 063,06 €	463,06 €
Fimalac Services Financiers	1 000 625,96 €	69 125,96 €
Fimalac Tech Info	89 887,89 €	-
Financière Boulogne Technologies	33 596 949,23 €	600 511,35 €
Financière Portefoin	78 352 097,71 €	1 152 835,70 €
Revue des Deux Mondes	-	1 746,35 €
SIFMP	763 735,47 €	11 149,88 €
Fitch Group, Inc.	-	15 543,90 \$
Fitch Ratings Ltd	-	515 141,80 £

Prêts par Fimalac		
Emprunteurs	En cours	Solde net des intérêts constatés en produits
Fimalac Développement	21 139 634,79 €	556 815,23 €
Revue des Deux Mondes	223 572,68 €	471,82 €
Sefi SNC	13 287 634,80 €	-
Fitch Group, Inc.	135 200 000 \$	4 110 102,32 \$
North Colonnade	151 360 000 £	5 340 613,90 £

7-4-4. – AUTRES CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE

Avec Groupe Marc de Lacharrière (anciennement dénommée Fimalac & Cie)

La convention de sous-licence de marques (non rémunérée) ayant permis à la Société d'adopter sa dénomination s'est poursuivie au cours de l'exercice.

Par ailleurs, le conseil d'administration a renouvelé l'autorisation de se porter acquéreur de titres de la société Fimalac par petits blocs, dans la limite totale de 1 100 000 actions auprès de certains actionnaires.

7-4-5. – CONVENTION AUTORISEE AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

7-4-6. – PRETS ET GARANTIES ACCORDES EN FAVEUR DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Néant.

7-5. – ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS MENTIONNEES A L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER

Déclarant	Instrument financier	Nature de l'opération	Date de l'opération	Lieu de l'opération	Prix unitaire (€)	Montant de l'opération (€)
M. David Dautresme	Action	Cession	27/11/2008	Euronext Paris	29,920	187 442,53
M. David Dautresme	Action	Cession	28/11/2008	Euronext Paris	30,120	90 546,73
Silmer	Action	Acquisition	18/12/2008	Euronext Paris	25,497	101 988,00
Silmer	Action	Acquisition	19/12/2008	Euronext Paris	22,865	137 518,15
M. Bernard Pierre	Action	Acquisition	02/10/2009	Euronext Paris	33,385	6 677,00
M. Bernard Pierre	Action	Acquisition	02/10/2009	Euronext Paris	33,378	6 675,60
M. Bernard Pierre	Action	Acquisition	26/10/2009	Euronext Paris	34,500	13 800,00

7-6. – SCHEMAS D'INTERESSEMENT DU PERSONNEL

(Cf. note 5.13 de l'annexe consolidée)

7-6-1. – CONTRATS D'INTERESSEMENT ET DE PARTICIPATION

Néant.

7-6-2. – ATTRIBUTION ET EXERCICE DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS AUX SALARIES NON MANDATAIRES SOCIAUX

	Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix	Plan
Options attribuées, durant l'exercice par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé.	Néant		
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'actions ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé.	3 983	26,50 €	Fimalac 2002
	7 125	33,52 €	Fimalac 2004

CHAPITRE 8. – RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT FIMALAC ET SON CAPITAL

8-1. – RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE JURIDIQUE CONCERNANT FIMALAC

Dénomination sociale

La dénomination de la société est « F. Marc de Lacharrière (Fimalac) ».

Lieu et numéro d'enregistrement

Fimalac est immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 542 044 136 R.C.S. Paris.

Son code APE est le 6420Z.

Date de constitution et durée de vie

La société a été constituée le 9 mai 1877. Sa durée est limitée, sauf dissolution ou prorogation, au 31 décembre 2034.

Siège social

Le siège social est fixé à Paris (75007), 97 rue de Lille.

Le numéro de téléphone du siège social est +33 (0)1 47 53 61 50.

Forme juridique et législation applicable

La société est une société anonyme à conseil d'administration. Elle est principalement soumise aux dispositions du livre II du Code de commerce.

Objet social (Article 2 des statuts)

La société a pour objet la réalisation de toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, ainsi que toutes activités de services.

La société pourra également prendre tous intérêts et participations dans toutes sociétés et tous groupements français ou étrangers, par création de toutes sociétés et de tous groupements français ou étrangers, par achat ou souscription d'actions, obligations ou autres titres et de tous droits sociaux, par fusions, traités d'union ou autres conventions et généralement par toutes formes quelconques.

Elle pourra en outre procéder à toutes opérations de trésorerie avec des sociétés liées, autorisées par les lois et réglementations en vigueur.

Exercice social (Article 32 des statuts)

Depuis la décision de l'assemblée générale mixte du 16 mars 2006, l'exercice social commence le 1^{er} octobre de chaque année et s'achève le 30 septembre de l'année suivante.

Répartition statutaire des bénéfices (Articles 33 et 34 des statuts)

Les produits de la Société constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et des charges sociales, de tous les amortissements de l'actif social et de toutes provisions pour risques commerciaux ou industriels, constituent les bénéfices nets.

Sur ces bénéfices nets, il est prélevé cinq pour cent pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au 1/10^{ème} du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième.

Sur le solde desdits bénéfices, augmenté le cas échéant du report à nouveau de l'exercice précédent et des réserves mises en distribution, il est prélevé, dans l'ordre suivant :

- 1) La somme nécessaire pour payer aux actionnaires, à titre de premier dividende, cinq pour cent des sommes dont leurs actions sont libérées et non encore amorties sans que, si les bénéfices d'une année ne permettent pas ce paiement, les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes ;
- 2) Sur l'excédent disponible, toutes sommes que l'assemblée sur proposition du conseil d'administration, juge convenable d'affecter à un ou plusieurs fonds de réserve extraordinaires, généraux ou spéciaux, et de reporter à nouveau.

Le solde est versé aux actionnaires à titre de dividende complémentaire.

Les dividendes en numéraire, s'il en est attribué, peuvent être payés au moyen d'un chèque ou virement en banque, ou par chèque ou virement postal, ou envoyés par la société au titulaire du titre à son adresse connue de la Société. L'assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution, ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividendes en numéraire ou en actions dans les conditions légales.

Assemblées générales

Convocation (Article 26 des statuts)

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions sont tenues aux jour, heure et lieu indiqués dans les avis de convocation. Elles peuvent être réunies même en dehors de la ville où est établi le siège social.

Les assemblées générales peuvent être réunies verbalement et sans délai si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

Participation (Article 28 des statuts)

Tout actionnaire peut participer, personnellement ou par mandataire dans les conditions fixées par la réglementation applicable, aux assemblées sur justification de son identité et de la propriété de ses actions sous la forme :

- 1) Soit d'une inscription nominative chez l'émetteur ou l'établissement mandataire ;
- 2) Soit, pour les actionnaires titulaires d'actions au porteur, du dépôt d'un certificat de l'intermédiaire habilité, conformément à la réglementation en vigueur, constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte, jusqu'à la date de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion. Toutefois, le conseil d'administration peut abréger ou supprimer ce délai, à condition que ce soit au profit de tous les actionnaires.

Pour pouvoir participer aux assemblées générales, un actionnaire doit posséder ou représenter une action au moins pourvu qu'elle ait été libérée des versements exigibles.

Un actionnaire peut se faire représenter par son conjoint ou par un autre actionnaire.

Quorum – Droit de vote (article 30 des statuts – Le droit de vote double a été créé par l'assemblée générale mixte du 20 juin 1985)

Dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social et, dans les assemblées spéciales, sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, toute déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.

Le droit de vote de chaque membre de l'assemblée est proportionnel au montant nominal des actions qu'il possède et représente sans limitation.

Toutefois, un droit de vote double à celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué :

- a) A toutes actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative chez l'émetteur ou l'établissement mandataire depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire ;
- b) Aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou prime d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en propriété. Néanmoins, n'interrompt pas le délai ci-dessus fixé ou conserve le droit acquis, tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent de degré successible.

Le vote par correspondance s'exerce selon les conditions et modalités fixées par les dispositions législatives et réglementaires.

Les délibérations de l'assemblée générale ordinaire sont prises à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés ; celles de l'assemblée générale extraordinaire, à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

Seuils statutaires (Article 9 des statuts – Le seuil de 2 % a été inséré dans les statuts par l'assemblée générale mixte du 17 juin 1996)

Tout détenteur, direct ou indirect, d'une fraction du capital ou des droit de vote de la Société égale à 2 % est tenu d'en informer la Société dans le délai de quinze jours à compter de la date du franchissement, dans l'un ou l'autre sens, de ce seuil. En cas de non-respect de cette obligation complémentaire d'information, un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction du capital ou des droits de vote de la Société au moins égale à 2 % pourront demander que les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée soient privées du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification. La demande est consignée au procès-verbal de l'assemblée générale.

Cette stipulation complète le dispositif légal visant les déclarations de franchissement de seuils de participation définis au I de l'article L. 233-7 du Code de commerce.

8-2. – RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL

8-2-1. – CAPITAL SOCIAL AU 30 SEPTEMBRE 2009

Au 30 septembre 2009, le capital social s'élevait à 136 800 826,80 €. Il était divisé en 31 091 097 actions d'une valeur nominale unitaire de 4,40 €, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

8-2-2. – RACHAT D' ACTIONS

8-2-2-1. – Opérations réalisées au cours de l'exercice

Il est rappelé que l'assemblée générale mixte des actionnaires du 10 février 2009 a autorisé le rachat éventuel de 10 % du capital. Le prix maximal d'achat a été fixé à 80 euros et le prix minimal de vente à 20 euros.

Les actions Fimalac font l'objet d'un contrat de liquidité, conforme à la charte de déontologie établie par l'Association française des entreprises d'investissement, signé entre Fimalac et la société Exane en date du 23 décembre 2004 et modifié le 30 septembre 2005.

Au 30 septembre 2008, Fimalac détenait au total 659 844 actions, représentant 2,12% de son capital social.

Nature de l'opération	Nombre de titres
Achats directs et au travers du contrat de liquidité	1 135 268
Ventes au travers du contrat de liquidité	(140 784)
Acquisitions nettes	994 484
Transferts réalisés par suite de l'exercice d'options d'achat	(-12 033)
Solde net	982 451

Pendant l'exercice 2008/2009, le coût global des rachats, qui ont représenté 3,65% du capital, s'est élevé à 39,4M€, soit un prix de revient de 34,71 € par action, et le montant des cessions, opérées dans le cadre du contrat de liquidité, et des transferts réalisés à la suite de la levée d'options, s'est élevé à 5,4 M€, soit 35,05 € par action.

La société n'a pas utilisé de produit dérivé.

Au 30 septembre 2009, Fimalac détenait 1 642 295 actions d'une valeur nominale unitaire de 4,40 € représentant 5,28% de son capital social. La valeur de ces actions, évaluée au prix d'acquisition, s'élevait à 63 155 169 €.

A la même date, 350 100 actions sont affectées à la couverture de plans d'options d'achat existants, 1 252 671 sont affectées à l'annulation et le solde, soit 39524 actions, est détenu dans le cadre du contrat de liquidité mentionné ci-avant.

8-2-2-2. – Nouveau programme de rachat

L'assemblée générale mixte du 9 février 2010 a délégué au conseil d'administration le soin de mettre en oeuvre un nouveau programme de rachat d'actions de la société. Le prix maximal d'acquisition a été fixé à 80 euros par action et le prix minimal de cession à 20 euros par action, étant précisé que ce prix minimal ne s'appliquera pas aux transferts d'actions résultant de la levée d'options d'achat.

L'assemblée a autorisé un rachat portant sur un nombre maximal de 3 109 109 actions, soit 10 % du capital actuel, représentant un montant théorique maximal de 248 728 720 euros sur la base du prix d'acquisition maximal de 80 euros.

La société s'est engagée à rester en permanence dans la limite de détention directe et indirecte de 10 % du capital. Ainsi, sur la base des actions auto-détenues à la date de l'assemblée, à savoir 1 642 295 actions (5,28% du capital au 30 septembre 2009), la société ne pourra racheter que 1 466 814 actions (4,72 % du capital au 30 septembre 2009) soit, sur la base du prix d'acquisition maximal de 80 euros, un montant théorique maximal de 117 345 120 euros.

En application des dispositions du troisième alinéa de l'article L. 225-210 du Code de commerce, la société doit disposer de réserves, autres que la réserve légale, d'un montant au moins égal à la valeur des actions auto-détenues. A titre indicatif, il est précisé que le montant des réserves, autres que la réserve légale, figurant au passif des comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2009 et certifiés s'élève à 198 441 075,29 euros.

Objectifs

Les objectifs de ce nouveau programme sont les suivants, par ordre de priorité décroissant :

- la couverture de plans d'options d'achat attribuées conformément aux dispositions des articles L. 225-177 du Code de commerce et/ou d'attribution gratuite d'actions conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du même code ;
- l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Fimalac par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- l'annulation éventuelle des actions, sous réserve de l'adoption de la treizième résolution par l'assemblée générale mixte du 9 février 2010 statuant selon les règles de quorum et de majorité requises pour les assemblées extraordinaires ;
- la remise d'actions, lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit à des actions existantes dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- la conservation et la remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Modalités de rachat

Les actions pourront être rachetées par tous moyens, sur le marché ou hors marché, y compris par des transactions de blocs et par l'utilisation d'instruments financiers dérivés, pour autant que ces derniers moyens ne concourent pas à accroître, de manière significative, la volatilité du titre.

Durée et calendrier du programme

Ces rachats d'actions pourront être réalisés pendant une période de dix-huit mois suivant la date de cette assemblée, soit jusqu'au 9 août 2011 au plus tard.

Il est rappelé qu'en vertu des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, les actions rachetées ne peuvent être annulées que dans la limite de 10 % du capital sur une période de vingt-quatre mois et sous réserve de l'adoption de la treizième résolution par l'assemblée générale mixte du 9 février 2010 statuant selon les règles de quorum et de majorité requises pour les assemblées extraordinaires.

**8-2-3. – HISTORIQUE DES PLANS D’OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D’ACHAT D’ACTIONS ET SITUATION
AU 30 SEPTEMBRE 2009**

Options d’achat d’actions consenties par Fimalac

	Plan 2002 Options d’achat	Plan 2004 Options d’achat	Plan 2005 Options d’achat	Plan 2006/1 Options d’achat	Plan 2006/2 Options d’achat	Plan 2008 Options d’achat
Date de l’assemblée	04/06/2002	04/06/2002	07/06/2005	07/06/2005	07/06/2005	12/02/2008
Date du conseil	03/12/2002	07/12/2004	06/12/2005	03/02/2006	09/10/2006	23/09/2008
Nombre d’options consenties à l’origine,	124 800	126 800	154 250	1 000	158 850	3 500
dont :						
- aux mandataires sociaux	80 000	65 000	100 000	Néant	100 000	Néant
- aux dix premiers attributaires salariés	35 700	54 750	50 350	1 000	52 300	3 500
Point de départ d’exercice des options	03/12/2002	07/12/2004	06/12/2005	03/02/2006	09/10/2006	23/09/2008
Date d’expiration	03/12/2008	07/12/2009	06/12/2010	03/02/2011	09/10/2011	23/09/2013
Prix de souscription ou d’achat	26,50 €	33,52 €	49,20 €	58,37 €	66,64 €	51, €
Modalités d’exercice	4 tranches progressives	4 tranches progressives	4 tranches progressives	4 tranches progressives	3 tranches progressives	3 tranches progressives
Options levées au cours de l’exercice	3 983	8 050	0	0	0	0
Options annulées au cours de l’exercice	0	3 000	6 800	0	6 800	0
Nombre d’options restant à exercer au 30/09/2009	0	86 100	127 450	1 000	132 050	3 500

Options d'achat d'actions consenties par Fitch Ratings payable sous forme de trésorerie

	Plan 2001	Plan 2002	Plan 2003	Plan 2004	Plan 2006	Plan 2007
Nombre d'options consenties à l'origine	3 237 738 *	583 246 *	416 000 *	341 200 *	1 654 700	494 994
Nombre de bénéficiaires	274	127	117	119	328	270
Point de départ d'exercice des options	01/01/2004	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2009	01/01/2010
Date d'expiration	01/01/2011	01/01/2012	01/01/2013	01/01/2014	01/01/2016	01/01/2017
Prix d'exercice	27,34 \$	32,01 \$	40,59 \$	55,43 \$	85,15 \$	105,32 \$
Prix d'exercice en cas d'introduction en bourse de la société	13,75 \$	18,42 \$	29,15 \$	48,39 \$	78,15 \$	98,32 \$
Options levées au cours de l'exercice	- 7 970	- 5 400	- 8 666	- 23 502	- 1 442 152	
Options annulées au cours de l'exercice				- 666	- 11 413	- 18 195
Nombre d'options restant à exercer au 30/09/2009	368	2 000	0	0	0	400 216

(*) Ajusté de la division du titre par 2 réalisée en 2005.

Options d'achat d'actions consenties par Algorithmics payable sous forme de trésorerie

	Plan 2005	Plan 2007
Nombre d'options consenties à l'origine	700 000	228 300
Nombre de bénéficiaires	86	75
Point de départ d'exercice des options	01/01/2010	01/01/2012
Date d'expiration	01/01/2015	01/01/2017
Prix d'exercice	13 \$	13 \$
Prix d'exercice en cas d'introduction en bourse de la société	5 \$	5 \$
Options levées au cours de l'exercice	-	-
Options annulées au cours de l'exercice	- 12 250	- 6 500
Nombre d'options restant à exercer au 30/09/2009	475 750	198 050

8-2-4. – AUTRES TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL

Néant.

8-2-5. – CAPITAL AUTORISE ET NON EMIS

Valeurs mobilières dont l'émission a été autorisée	Date de l'assemblée qui a donné l'autorisation	Montant nominal		
		Autorisé	Utilisé en 2008/2009	Disponible au 30/09/2009
Emission de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions ordinaires, dont émission sans droit préférentiel de souscription	10/02/2009	230 M€	Néant	230 M€
Incorporation de réserves, bénéfices ou primes	10/02/2009	150 M€	Néant	150 M€
Emission de toutes valeurs mobilières donnant immédiatement ou à terme accès au capital au profit des adhérents à un PEE	10/02/2009	300 M€	Néant	300 M€
	10/02/2009	4,4 M€	Néant	4,4 M€

La date limite de validité des autorisations est le 10 avril 2011.

8-2-6. – EVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exercice clos le	Nature de l'opération	Variation du capital	Variation du nombre d'actions	Montant du capital à la clôture de l'exercice	Nombre d'actions à la clôture de l'exercice
	Situation au 31/12/2004			166 324 109,60	37 800 934
31/12/05	Exercice de BASA	460 798,80	104 027	166 784 908,40	37 905 661
30/09/06	Exercice de BASA	13 274,80	3 017	166 798 183,20	37 908 678
	Annulation d'actions	-15 752 000,00	-3 580 000	151 046 183,20	34 328 678
30/09/08	Annulation d'actions	-14 245 356,40	-3 237 581	136 800 826,80	31 091 097

8-3. – SOURCE ET MONTANT DES FLUX DE TRESORERIE

Cf. ci-avant le tableau suivant le compte de résultat consolidé.

8-4. – REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Depuis 1987, la Société est autorisée par ses statuts à demander à Euroclear l'identité de ses actionnaires au porteur. La Société procède régulièrement à ces enquêtes. La dernière a été obtenue au 7 octobre 2009. A cette date, le nombre des actionnaires était de 10 000 environ.

Par ailleurs, la Société est informée de l'identité de ses plus gros actionnaires par la combinaison des dispositions légales et statutaires qui obligent tout actionnaire à se faire connaître dès lors qu'il franchit le seuil de 2 % (stipulations statutaires) ou les seuils de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 1/3, 50 %, 2/3, 90 % ou 95 % (dispositions légales) du capital ou des droits de vote.

Par courrier en date du 5 février 2009, la société UBS AG London Branch a déclaré que UBS Investment Bank, Wealth Management and Corporate Centre, avait franchi en hausse, le 3 février 2009, le seuil de 2 % du capital et détenait 682 735 actions représentant 2,20 % du capital et 1,27 % des droits de vote.

Par courrier en date du 10 février 2009, la société UBS AG London Branch a déclaré que UBS Investment Bank, Wealth Management and Corporate Centre, avait franchi en baisse, le 6 février 2009, le seuil de 2 % du capital et détenait 182 735 actions représentant 0,59 % du capital et 0,34 % des droits de vote.

Par courrier en date du 19 février 2009, la société UBS AG London Branch a déclaré que UBS Investment Bank, Wealth Management and Corporate Centre, avait franchi en hausse, le 17 février 2009, le seuil de 2 % du capital et détenait 655 135 actions représentant 2,11 % du capital et 1,22 % des droits de vote.

Par courrier en date du 24 février 2009, la société UBS AG London Branch a déclaré que UBS Investment Bank, Wealth Management and Corporate Centre, avait franchi en baisse, le 20 février 2009, le seuil de 2 % du capital et détenait 161 272 actions représentant 0,52 % du capital et 0,30 % des droits de vote.

Par courrier en date du 7 septembre 2009, la société Fimalac a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 2 septembre 2009, le seuil de 5 % du capital et détenir individuellement 1 555 521 actions représentant 5,003 % de son capital.

Répartition du capital et des droits de vote au 30 septembre des années 2007, 2008 et 2009

Actionnariat	Situation au 30/09/2009			Situation au 30/09/2008			Situation au 30/09/2007		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote théoriques	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote théoriques	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote théoriques
M. Marc Ladreit de Lacharrière	854 850	2,75 %	3,17 %	854 850	2,75 %	3,17 %	854 850	2,49 %	2,76 %
Fimalac Participations	293 724	0,94 %	1,09 %	293 724	0,94 %	1,09 %	293 724	0,86 %	1,04 %
Groupe Marc de Lacharrière	21 500 050	69,15 %	79,40 %	21 500 050	69,15 %	79,40 %	21 474 372	62,56 %	74,64 %
Silmer	227 828	0,73 %	0,64 %	217 828	0,70 %	0,62 %	118 231	0,34 %	0,21 %
Total Marc Ladreit de Lacharrière	22 876 452	73,58 %	84,30 %	22 866 452	73,55 %	84,29 %	22 741 177	66,24 %	78,65 %
Fimalac (auto-détention)	1 642 295	5,28 %	3,05 %	659 844	2,12 %	1,22 %	2 377 288	6,93 %	4,30 %
Public	6 572 350	21,14 %	12,66 %	7 564 801	24,33 %	14,49 %	9 210 213	26,83 %	17,05 %
- dont Fidelity Group	1 552 559	4,99 %	2,88 %	1 552 559	4,99 %	2,88 %	1 552 559	4,52 %	2,81 %
Total	31 091 097	100,00 %	100,00 %	31 091 097	100,00 %	100,00 %	34 328 678	100,00 %	100,00 %

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant, directement ou de concert, plus de 2 % du capital ou des droits de vote. Il n'existe pas non plus de pacte d'actionnaires, sous réserve de l'accord signé le 15 mars 2006 entre Fimalac et le groupe américain Hearst relatif à l'entrée de ce dernier au capital de Fitch Group. Cet accord prévoyait les conditions d'une éventuelle prise de participation de Hearst dans Fimalac. Par un avenant en date du 13 mars 2008, l'accord du 15 mars 2006 a été simplifié : le groupe Hearst peut désormais détenir une participation dans le capital de Fimalac et exercer les droits de vote attachés à cette participation, sans l'accord de M. Marc Ladreit de Lacharrière.

Les actionnaires non-résidents représentaient environ 9,5 % du capital au 30 septembre 2007, 10,2 % au 16 juillet 2008 et 10,4 % au 7 octobre 2009.

Actionnaires de concert

M. Marc Ladreit de Lacharrière, Fimalac Participations, Groupe Marc de Lacharrière et Silmer détiennent, au 30 septembre 2009, 73,6 % du capital et 84,3 % des droits de vote théoriques de Fimalac, dont 72,6 % du capital sous forme d'actions ayant droit à vote double. Le concert résulte du contrôle que M. Marc Ladreit de Lacharrière détient, depuis 1992, sur la société Fimalac Participations et, depuis 1989, sur la société Groupe Marc de Lacharrière qui contrôle elle-même la société Silmer depuis 1990.

La société Groupe Marc de Lacharrière a pour objet l'animation et le contrôle de sociétés ainsi que la détention d'actifs mobiliers et/ou immobiliers. A ce titre, Groupe Marc de la Charrière, dont le Président du Directoire est Monsieur Marc de Lacharrière, détient notamment diverses participations majoritaires ou minoritaires, la plus importante d'entre elles est celle qu'il détient dans la société Fimalac SA.

Mesures prises en vue d'assurer que le contrôle ne soit pas exercé de manière abusive

Les mesures prises en vue d'assurer que le contrôle ne soit pas exercé de manière abusive résultent de l'application des règles de gouvernement d'entreprise et, notamment, de l'application du règlement intérieur du conseil d'administration, ainsi que de la présence d'administrateurs et censeurs indépendants.

Capital détenu par les organes d'administration et de direction

Au 30 septembre 2009, les organes d'administration et de direction de Fimalac détenaient 904 585 actions, soit 2,9 % du capital.

Capital détenu par le personnel

A la connaissance de la Société, au 30 septembre 2009, le personnel de Fimalac détenait moins de 1 % du capital.

Nantissement d'actions de l'émetteur inscrites au nominatif pur

La Société a connaissance de nantissements d'actions Fimalac à l'initiative de l'actionnaire Groupe Marc de Lacharrière notamment et portant sur 18,3% du capital de la Société.

8-5. – MARCHE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE FIMALAC

8-5-1. – COTATION

Les actions de la Société sont cotées sur le marché Euronext Paris, Compartiment A, dans les conditions suivantes :

- continu
- code ISIN : FR0000037947
- mnémonique : FIM

Elles sont éligibles au système de règlement différé (SRD). Elles ne sont pas cotées sur d'autres places.

8-5-2. – EVOLUTION DES COURS DE L'ACTION DEPUIS 18 MOIS

Année	Mois	Nombre d'actions échangées, y compris transactions hors bourse	Capitaux échangés, y compris transactions hors bourse (en M€)	Cours extrêmes	
				Plus haut (en €)	Plus bas (en €)
2008	Juillet	528 964	23,29	48,44	39,70
	Août	406 753	20,15	54,50	43,13
	Septembre	577 573	28,35	54,90	41,10
	Octobre	672 767	26,97	44,90	31,05
	Novembre	286 516	9,54	37,70	27,00
	Décembre	250 324	6,62	30,21	20,39
2009	Janvier	143 067	3,67	29,50	21,70
	Février	449 693	12,88	30,50	26,06
	Mars	265 498	6,50	28,70	20,61
	Avril	143 769	4,27	36,49	24,11
	Mai	341 975	13,58	42,89	36,53
	Juin	417 652	15,69	42,00	35,59
	Juillet	649 948	25,99	44,70	36,05
	Août	364 138	13,22	37,50	34,70
	Septembre	556 029	19,72	37,17	33,50
	Octobre	452 604	15,91	37,20	32,20
	Novembre	397 078	15,10	39,80	33,72
	Décembre	265 990	10,05	39,50	36,56

Source : Euronext Paris SA.

8-6. – DIVIDENDES

8-6-1. – DIVIDENDES VERSES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au titre des cinq derniers exercices, les assemblées générales ont approuvé le versement des dividendes suivants, respectivement les 7 juin 2005, 30 mai 2006, 13 février 2007, 12 février 2008 et 10 février 2009 :

Exercice clos le	Total (en €)	Par action (en €)
31/12/2004	39 690 980,70	1,05
31/12/2005	46 882 076,25	1,25
30/09/2006	48 060 149,20	1,40
30/09/2007	51 493 017,00	1,50
30/09/2008	46 636 645,50	1,50

8-6-2. – PRESCRIPTION DES DIVIDENDES

Les dividendes non réclamés dans le délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits au profit de l'Etat.

8-7. – RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(En euros)

Nature des opérations		Exercice clos le 31/12/2005	Exercice clos le 30/09/2006	Exercice clos le 30/09/2007	Exercice clos le 30/09/2008	Exercice clos le 30/09/2009	
D)	Situation financière en fin d'exercice						
	a) Capital social	166 784 908	151 046 183	151 046 183	136 800 827	136 800 827	
	b) Nombre d'actions	37 905 661	34 328 678	34 328 678	31 091 097	31 091 097	
	c) Nombre d'actions à créer par exercice de bons	1 686 237	106 500	-	-	-	
	d) Nombre d'options de souscription	-	-	-	-	-	
II)	Résultat global des opérations effectives						
	a) Produits des activités courantes (hors TVA)	45 266 253	70 305 373	96 860 872	84 535 378	76 361 977	
	b) Résultat avant impôts, amortissements et provisions	9 585 787	195 945 126	32 417 373	33 248 045	23 239 997	
	c) Impôt sur les bénéfices (*)	(10 218 800)	13 925 241	961 359	(582 889)	(215 222)	
	d) Résultat après impôts, amortissements et provisions	90 274 197	213 304 231	67 651 534	9 351 141	9 746 192	
	e) Résultat distribué	47 382 076	48 060 149	51 493 017	46 636 646	46 636 646	(**)
III)	Résultat des opérations réduit à une seule action						
	a) Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	0,52	5,30	0,92	1,09	0,75	
	b) Résultat après impôts, amortissements et provisions	2,38	6,21	1,97	0,30	0,31	
	c) Résultat distribué	1,25	1,40	1,50	1,50	1,50	(**)
IV)	Personnel						
	a) Nombre de salariés au cours de l'exercice	1	1	1	1	1	
	b) Montant de la masse salariale	2 604 687	1 207 030	1 611 928	1 598 282	1 595 473	
	c) Montant des sommes versées au titres des avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.)	497 780	243 780	321 862	323 661	325 099	

(*) L'impôt sur les bénéfices négatif est un produit.

(**) Projet de dividende soumis à la décision de l'assemblée générale.

CHAPITRE 9. – RESPONSABLES - CONTROLEURS LEGAUX - INFORMATIONS DIVERSES

9-1. – RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

M. Marc Ladreit de Lacharrière, Président-directeur général de Fimalac.

9-2. – ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et les informations qui relèvent du rapport de gestion présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Paris, le 8 mars 2010

Marc Ladreit de Lacharrière

9-3. – CONTROLEURS LEGAUX

Commissaires aux comptes titulaires

Cagnat & Associés, 22 rue de Madrid, 75008 Paris (représentée par M. Philippe Cagnat)
Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris
Date de première nomination : 11 juin 1987
Date de dernier renouvellement : 7 juin 2005
Date d'expiration du mandat : AGO réunie en 2011

PricewaterhouseCoopers Audit, 63 rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine (représentée par M. Jean-Christophe Georghiou)
Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles
Date de première nomination : 12 février 2008
Date d'expiration du mandat : AGO réunie en 2014

Commissaires aux comptes suppléants

M. Pierre Mercadal, 3 avenue Grétry, 78600 Maisons-Laffitte
Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles
Date de première nomination : 10 février 2009
Date d'expiration du mandat : AGO réunie en 2011

M. Etienne Boris, 63 rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine
Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles
Date de première nomination : 12 février 2008
Date d'expiration du mandat : AGO réunie en 2014

Précédent commissaire aux comptes titulaires

M. Xavier Aubry, associé de PricewaterhouseCoopers Audit,
Membre de la compagnie des commissaires aux comptes de Versailles
63, rue de Villiers, 92200 Neuilly sur Seine,
Date de première nomination : 17 juin 1996
Date d'expiration du mandat : AGO intervenue en 2008.

9-4. – POLITIQUE D'INFORMATION

Nom et coordonnées du responsable de l'information

Monsieur Robert Gimenez
Téléphone : 01 47 53 61 73
Télécopie : 01 47 53 61 57

Site internet

www.fimalac.com

9-5. – INFORMATIONS PUBLIEES OU RENDUES PUBLIQUES DEPUIS LE 1^{ER} OCTOBRE 2008

Informations publiées sur le site internet de Fimalac

Date	Objet
03/10/2008	Nombre total de droits de vote et d'actions au 30 septembre 2008.
06/10/2008	Communiqué relatif à une <i>class action</i> .
03/10/2008	Transactions sur actions propres du 22 au 26 septembre 2008.
20/10/2008	Transactions sur actions propres du 6 au 10 octobre 2008.
20/10/2008	Transactions sur actions propres du 13 au 17 octobre 2008.
29/10/2008	Chiffre d'affaires de l'exercice 2007/2008.
03/11/2008	Transactions sur actions propres du 27 au 31 octobre 2008.
06/11/2008	Nombre total de droits de vote et d'actions au 31 octobre 2008.
10/11/2008	Transactions sur actions propres du 3 au 7 novembre 2008.
25/11/2008	Résultats de l'exercice 2007/2008 et adhésion aux recommandations AFEP-MEDEF d'octobre 2008.
26/11/2008	Présentation aux analystes du 26 novembre 2008.
01/12/2008	Transactions sur actions propres du 24 au 28 novembre 2008.
05/12/2008	Nombre total de droits de vote et d'actions au 30 novembre 2008.
08/12/2008	Transactions sur actions propres du 1 ^{er} au 5 décembre 2008.
09/12/2008	Lettre aux actionnaires n° 20, novembre 2008.
22/12/2008	Transactions sur actions propres du 15 au 19 décembre 2008.
05/01/2009	Transactions sur actions propres du 22 au 26 décembre 2008.
05/01/2009	Avis de réunion valant avis de convocation de l'assemblée générale annuelle.
05/01/2009	Nombre total de droits de vote et d'actions au 31 décembre 2008.
08/01/2009	Bilan du contrat de liquidité au 31 décembre 2008.
08/01/2009	Communiqué relatif à l'assemblée du 10 février 2009.
12/01/2009	Transactions sur actions propres du 5 au 9 janvier 2009.
19/01/2009	Transactions sur actions propres du 12 au 16 janvier 2009.
20/01/2009	Mise en ligne du document de référence.
26/01/2009	Convocation de l'assemblée générale annuelle.
26/01/2009	Transactions sur actions propres du 19 au 23 janvier 2009.
30/01/2009	Information financière trimestrielle.
03/02/2009	Nombre total de droits de vote et d'actions au 31 janvier 2009.
09/02/2009	Transactions sur actions propres du 2 au 6 février 2009.
12/02/2009	Résultat des votes à l'assemblée générale mixte du 10 février 2009.
23/02/2009	Transactions sur actions propres du 16 au 20 février 2009.
04/03/2009	Nombre total de droits de vote et d'actions au 28 février 2009.
09/03/2009	Transactions sur actions propres du 2 au 6 mars 2009.
16/03/2009	Transactions sur actions propres du 9 au 13 mars 2009.
20/03/2009	Transactions sur actions propres du 16 au 20 mars 2009.
03/04/2009	Transactions sur actions propres du 23 au 27 mars 2009.
03/04/2009	Nombre total de droits de vote et d'actions au 31 mars 2009.
29/04/2009	Chiffre d'affaires du deuxième trimestre (janvier-mars 2009).
07/05/2009	Nombre total de droits de vote et d'actions au 30 avril 2009.
27/05/2009	Communiqué sur les résultats du premier semestre 2008/2009.
28/05/2009	Présentation aux analystes du 28 mai 2009.

29/05/2009	Mise à disposition du rapport financier semestriel 2008/2009.
04/06/2009	Nombre total de droits de vote et d'actions au 31 mai 2009.
15/06/2009	Transactions sur actions propres du 8 au 12 juin 2009.
22/06/2009	Transactions sur actions propres du 15 au 19 juin 2009.
29/06/2009	Transactions sur actions propres du 22 au 26 juin 2009.
03/07/2009	Nombre total de droits de vote et d'actions au 30 juin 2009.
24/07/2009	Information financière trimestrielle.
27/07/2009	Transactions sur actions propres du 20 au 24 juillet 2009.
03/08/2009	Transactions sur actions propres du 27 au 31 juillet 2009.
03/08/2009	Nombre total de droits de vote et d'actions au 31 juillet 2009.
10/08/2009	Transactions sur actions propres du 3 au 7 août 2009.
17/08/2009	Transactions sur actions propres du 10 au 14 août 2009.
24/08/2009	Transactions sur actions propres du 17 au 21 août 2009.
31/08/2009	Transactions sur actions propres du 24 au 28 août 2009.
04/09/2009	Nombre total de droits de vote et d'actions au 31 août 2009.
07/09/2009	Transactions sur actions propres du 31 août au 4 septembre 2009.
14/09/2009	Transactions sur actions propres du 7 au 11 septembre 2009.
21/09/2009	Transactions sur actions propres du 14 au 18 septembre 2009.
28/09/2009	Transactions sur actions propres du 21 au 25 septembre 2009.
29/09/2009	Rémunérations du président-directeur général.
01/10/2009	Nombre total de droits de vote et d'actions au 30 septembre 2009.
05/10/2009	Transactions sur actions propres du 28 septembre au 2 octobre 2009.
12/10/2009	Transactions sur actions propres du 5 au 9 octobre 2009.
29/10/2009	Chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2008/2009.
04/11/2009	Nombre total de droits de vote et d'actions au 31 octobre 2009.
20/11/2009	Transactions sur actions propres du 2 au 6 novembre 2009.
24/11/2009	Résultats de l'exercice 2008/2009.
02/12/2009	Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social au 30 septembre 2009
14/12/2009	Transactions sur actions propres du 4 au 11 décembre 2009.
24/12/2009	Transactions sur actions propres du 21 au 24 décembre 2009
06/01/2010	Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social au 31 décembre 2009
11/01/2010	Avis de réunion valant avis de convocation de l'assemblée générale annuelle
12/01/2010	Bilan du contrat de liquidité au 31 décembre 2009
21/01/2010	Nominations chez Fitch
26/01/2010	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2009/2010
29/01/2010	Mise à disposition du rapport financier 2008/2009
03/02/2010	Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social au 31 janvier 2010
10/02/2010	Compte rendu de l'assemblée générale mixte du 9 février 2010

Informations publiées au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO)

Date	Objet
02/01/2009	Avis de réunion valant avis de convocation de l'assemblée générale annuelle.
20/02/2009	Avis d'approbation des comptes de l'exercice 2007/2008.
30/12/2009	Avis de réunion valant avis de convocation de l'assemblée générale annuelle.
17/02/2010	Avis d'approbation des comptes de l'exercice 2008/2009

9-6. – DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Pendant la durée de validité du présent rapport, les statuts, les rapports des commissaires aux comptes et les états financiers des trois derniers exercices, ainsi que tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de Fimalac et de ses filiales des trois derniers exercices, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de Fimalac, et tout autre document prévu par la loi, peuvent être consultés au siège social de Fimalac.

CHAPITRE 10. – TABLE DE CONCORDANCE

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le règlement européen n° 809/2004 pris en application de la directive dite « Prospectus ».

N°	Informations	Pages
1.	Personnes responsables.	
1-1.	Personnes responsables des informations contenues dans le document d'enregistrement.	176
1-2.	Déclaration des personnes responsables du document d'enregistrement.	176
2.	Contrôleurs légaux des comptes.	
2-1.	Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes de l'émetteur.	177
2-2.	Contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été redésignés durant la période couverte.	177
3.	Informations financières sélectionnées.	
3-1.	Informations financières historiques sélectionnées.	8 et 9
3-2.	Informations financières historiques sélectionnées pour des périodes intermédiaires.	Sans objet
4.	Facteurs de risques.	26 à 37
5.	Informations concernant l'émetteur.	
5-1.	Histoire et évolution de la société.	11 à 13
5-1-1.	Raison sociale et nom commercial de l'émetteur.	162
5-1-2.	Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur.	162
5-1-3.	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur.	162
5-1-4.	Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone de son siège statutaire.	162
5-1-5.	Événements importants dans le développement des activités de l'émetteur.	14 à 16 et 18
5-2.	Investissements.	
5-2-1.	Principaux investissements réalisés par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques jusqu'à la date du document d'enregistrement.	22 à 24
5-2-2.	Principaux investissements de l'émetteur qui sont en cours.	23
5-2-3.	Principaux investissements que compte réaliser l'émetteur à l'avenir et pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements fermes.	23
6.	Aperçu des activités.	
6-1.	Principales activités.	11 à 20
6-1-1.	Nature des opérations effectuées par l'émetteur et ses principales activités.	11 à 20
6-1-2.	Nouveau produit ou service important lancé sur le marché.	15 et 16
6-2.	Principaux marchés.	17 et 19
6-3.	Événements exceptionnels ayant influencé les renseignements fournis conformément aux points 6-1 et 6-2.	14, 15 et 18

N°	Informations	Pages
6-4.	Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication.	21
6-5.	Eléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle.	17 et 19
7.	Organigramme.	
7-1.	Description sommaire du groupe et de la place occupée par l'émetteur.	10
7-2.	Liste des filiales importantes.	11
8.	Propriétés immobilières, usines, équipements.	
8-1.	Immobilisations corporelles importantes et charges majeures pesant dessus.	23
8-2.	Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations.	Sans objet
9.	Examen de la situation financière et du résultat.	
9-1.	Situation financière de l'émetteur, évolution de cette situation financière et résultat des opérations effectuées durant chaque exercice et période intermédiaire pour lesquels des informations financières historiques sont exigées.	40 à 42
9-2.	Résultat d'exploitation.	38 à 40
9-2-1.	Facteurs importants, y compris les événements inhabituels ou peu fréquents ou de nouveaux développements, influant sensiblement sur le revenu d'exploitation de l'émetteur.	14 à 16 et 18
9-2-2.	Raisons des changements important du chiffre d'affaires net ou des produits nets.	
9-2-3.	Stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur.	30 à 34 et 36
10.	Trésorerie et capitaux.	
10-1.	Informations sur les capitaux de l'émetteur.	40 à 42
10-2.	Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur et descriptions de ces flux de trésorerie.	41 et 42
10-3.	Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur.	40 et 41
10-4.	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur.	11
10-5.	Informations concernant les sources de financement attendues nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5-2-3 et 8-1.	23
11.	Recherche et développement, brevets et licences.	24
12.	Informations sur les tendances.	
12-1.	Principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du document d'enregistrement.	43 à 45

N°	Informations	Pages
12-2.	Tendance connue, incertitude ou demande ou engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur pour l'exercice en cours.	43 à 45
13.	Prévisions ou estimations du bénéfice.	Sans objet
13-1.	Déclaration énonçant les principales hypothèses sur lesquelles l'émetteur a fondé sa prévision ou son estimation.	
13-2.	Rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants.	
13-3.	Prévision ou estimation du bénéfice élaborée sur une base comparable aux informations financières historiques.	
13-4.	Déclaration indiquant si la prévision du bénéfice est, ou non, encore valable à la date du document d'enregistrement et, le cas échéant, expliquant pourquoi elle ne l'est plus.	
14.	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale.	
14-1.	Organes d'administration.	124 à 127 et 140 à 151
14-2.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale.	152
15.	Rémunérations et avantages.	
15-1.	Montant de la rémunération et avantages en nature octroyés par l'émetteur ou ses filiales.	153 à 157
15-2.	Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.	155
16.	Fonctionnement des organes d'administration et de direction.	
16-1.	Date d'expiration du mandat actuel et période durant laquelle la personne est restée en fonction.	140 à 151
16-2.	Informations sur les contrats de service des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages.	152
16-3.	Informations sur le comité d'audit et le comité de rémunération de l'émetteur.	125 et 126
16-4.	Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans son pays d'origine.	124
17.	Salariés.	
17-1.	Nombre de salariés à la fin de la période couverte par les informations financières historiques ou nombre moyen durant chaque exercice de cette période et répartition des salariés par principal type d'activité et par site.	21
17-2.	Participations et stock-options.	161, 167 à 169
17-3.	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur.	161
18.	Principaux actionnaires.	

18-1.	Nom de toute personne non membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance détenant, directement ou indirectement, un pourcentage du capital social ou des droits de vote de l'émetteur devant être notifié en vertu de la législation nationale applicable ainsi que montant de la participation détenue.	170 à 171
N°	Informations	Pages
18-2.	Droits de vote différents.	163 et 164
18-3.	Détention ou contrôle, direct ou indirect, de l'émetteur.	173
18-4.	Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.	Sans objet
19.	Opérations avec des apparentés.	158 et 159
20.	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur.	38 à 123
20-1.	Informations financières historiques.	
20-2.	Informations financières pro forma.	Sans objet
20-3.	Etats financiers.	
20-4.	Vérifications des informations financières historiques annuelles.	104 et 105 120 et 123
20-5.	Date des dernières informations financières vérifiées.	30 septembre 2009
20-6.	Informations financières intermédiaires et autres.	Sans objet
20-7.	Politique de distribution des dividendes.	174
20-8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage.	34, 36 et 37
20-9.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale.	
21.	Informations complémentaires.	
21-1.	Capital social.	164
21-1-1.	Montant du capital souscrit, nombre d'actions autorisées, nombre d'actions émises et totalement libérées, nombre d'actions émises mais non totalement libérées, valeur nominale par action et rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et à la date de clôture de l'exercice.	170
21-1-2.	Actions non représentatives du capital.	Sans objet
21-1-3.	Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par l'émetteur, lui-même ou en son nom, ou par ses filiales.	164 et 165
21-1-4.	Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription.	Sans objet
21-1-5.	Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital.	
21-1-6.	Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option.	Sans objet

21-1-7.	Historique du capital social pour la période couverte par les informations financières historiques.	170
21-2.	Acte constitutif et statuts.	162
21-2-1.	Objet social.	162
21-2-2.	Membres des organes d'administration, de direction et de surveillance	140 à 151
N°	Informations	Pages
21-2-3.	Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes.	Sans objet
21-2-4.	Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires.	Sans objet
21-2-5.	Convocation et conditions d'admission aux assemblées générales annuelles et aux assemblées générales extraordinaires des actionnaires.	163 et 164
21-2-6.	Dispositions de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit.	Sans objet
21-2-7.	Dispositions de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée.	164
21-2-8.	Conditions, imposées par l'acte constitutif et les statuts, une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit.	Sans objet
22.	Contrats importants.	24
23.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts.	Sans objet
23-1.	Informations concernant les personnes ayant établi une déclaration ou un rapport.	
23-2.	Attestation confirmant que les informations ont été fidèlement reproduites et qu'aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses.	
24.	Documents accessibles au public.	179
25.	Informations sur les participations.	11

* * *